ce que j'en ai entendu dire, il arrivera demain matin, je vais y aller de bonne heure pour obéir à vos ordres, et vous ne me verrez pas partir si vous jugez autrement mais comme vous êtes le juge de tous les hommes je suis tranquille de ce côté là

Je suis avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur Pallé

ce 7 7bre 1753.

Monsieur

Mr Kaeme et Pennamed chirf Sont venus m'informer tous les Deux d'une Lettre qu'ils viennent de recevoir de Velours de Mortalican Kabab par la voie et leurs Marque Ledgrant des troupes de arcade a Kotebeli lequelles est a Kodalacan une nombre de 7 a 8 cents cavaliers 5 cents Cheyages 4 ieux de canons pour venir nous faire lever le siege de tivenoumalole comme de jadis Nous tabli pour le 4 a sort de mes les neuf heure du matin, ayant pris le party tous de suite d'aller ainsi et de faire retirer les riviers et les bombes et de me venir avec tous mes canons et tous les gens qui y etoient allés et de faire Reserve vous de vous y mettre pour cartouches suffisante pour y aller et les Chefs sur tous les Chemins pour nous donner Nouvelle sure de ces gens pour tivenoumalole tous les Chefs de cette armée vous supplient Devoulois bien y aller reflexion que nous allons etre attaqués de tous

J'ay oublié dans ma precedente, monsieur De
Vous Marquer que malgré tous les bons
traitemens que j'ay fait aux habitans de l'aldée
et Lupperché autant que j'ay pu leur inspirer les
Vrais Sentimens pour les Blancs ils ne laissent pas que d'une
Grande Rapacité d'enlever des munitions de
Bouche et de guerre dans les forts en prenant
les Lettres les remettoient à leurs adresses
et remettoient leurs dehors tout dedans ainsi
a été fait plusieurs fois que j'ay Envoyé aux
fers Cependant j'ay permettre aux de faire chasser tous
les habitans jusqu'à la Reduction entiere de faire
de leurs grains dont j'aurai mettre en Lieu de
Seureté autant que je pourai de paix

Cortès, du comté Marche, du comté de Calenwich et de Votevalon, a la priere de Ces seigneurs je vous Ecris pour le champ pour Vous Redonner Connoissance de tout a propos de Cedive un effort au risque de tout orage Cordre de Votre Comté, Cet a votre prudence Vigilance a y pourvoir et Donner de mettre en Execution les ordres que vous aurez la Bonté de Mordonner, il est certain que Si je ne suis pas allarmé avant Six jours quil faut que Votre Municipalité se rende faute de Munitions de guerre et de bouche le Conseil quils ont Cru devoir Etre apporté par une Seigneurie de dans le fort chekaub y etoit arrivé lorsquun Mien a fait le Rapport et plusieurs blessés se sont rendus pour ses ordres, entre autre de la même chose Capitaine Commandant a été tuée dans Cet dernier acteur avec dix Cytoyens et 80 de blessés, on permet a ces blessés de Cet retirer faute de Medicamens pour les penser

Je suis avec un très profond Respect

Monsieur Votre Très humble et obeissant

serviteur

Ce 8. 7bre 1753.

Monsieur

M. Balive Est arrivé hier à Sirenoumalet sur les dix heures du matin Et J'en suis party sur les quatre à cinq heures du soir Je souhaitte de tout mon Coeur que M. Balive ai de secret miaup que moy de faire aller au feu les Cyprez Et l'affaire sera bien tot finie

Ce qui m'a fait partir un peut vite Est que je craignoit Que le detachement d'arcuille ne soie joint avec celui de Vallevalon Et quils pouvoient former une Entreprise sur ginyz sachant fort bien qu'il y a peut de monde dans cette place Et sans officiers C'est pour quoy J'ai précipité ma marche Et suis arrivé ou J'ai fait sur le champ tourner du canon En la place de ceux que J'ai porté a Sirenoumalet Et J'ai fait consigner tout le monde dans son porte jusqu'a Nouvelle ordre

J'ai Reçu aussi Votre lettre ou dans l'une vous me

Ne marque les pays Des Cypayes Et quils ne meurent guere
Dans la seconde je l'ai survivée Ecrite avec Bien de la
Sigueure que Jene Croy pas meriter
Les Lettres donc Pour me parler je Vous En ai donné avis dans
Ma lettre du 6 Et Pour ai marqué que J'avois Envoyé prisonnie
a Ginyy Cinq aqui on les avoit prises
Je Vous Envôrai Ces gens la quand Vous me L'ordonnerez
J'ai Communiqué à Chesaseime avant que de partir que mes chiés
Etoient de Conserver ginyy au prejudice de la prise des tirenoumelet
et puisque Mr Batrice Etoit arrivé quils pouvoient finir En
semble Une operation qui ne pouvoit durer tout au plus qu'une heure
au Car quils ne fussent pas attaqué
La troisieme de Vos Lettres me dit que Je peut Sortir Et finir L'affaire
de Tirenoumelet J'etois a Ginyy Lorsque Je L'ai Reçeu Et J'Espere
Vos ordres à Cequ'on Vous Jugerez Les plus Expropos
J'ai L'honneur D'Etre avec Un profond Respect
Monsieur

Votre Tres humble Et Tres
obeissant Serviteur J. Cabé

a Ginyy le 10 7bre 1753

Lin Cette m.r 29

Monsieur

Je viens d'avoir l'honneur de recevoir votre lettre en datte du 10 du courant par laquelle vous me marqué que les chaloupes qui etoient sorties d'arcatte et que nous croyons que c'etoit pour nous reconnoitre etoient destinées pour reprendre chipaly je le croit ainsi puisqu'on vient de m'en faire le rapport et qu'ils etoient sorti deux cents cavaliers de simery et qu'ils prenoient cette route. les gens du paligard n'ont pas bougé non plus que ceux de Calecouverty et on m'a dit que le Brume de Sucouttou avoit envoyé deux cents des ces cipayes pour les en chasser avec une petite piece de canon

En fin Monsieur tous ces mouvement m'ont fait faire une course au quel je ne m'attendoit pas elle ne sera pas toutefois inutille puisque j'ai pu remedié a votre place de Ginjy en la mettant en etat de defence

J'ai visité la poudriere, les canonniers ne m'ont pas encore donné les etats des consommations mais j'ai trouvé qu'il

Me manque beaucoup de Cartouches joint du tout de garçons
a Canon que de 8 et de 6 et très peut il n'y a plus non plus
de Boulets de 18 ni de 12 et de 8 je suis prié d'en faire savoir
avec des garçons per a Canon de tout Calibre Mais Sitôt
Il ne nous manque par de poudre

Lorsque toutes ces nouvelles se trouvent faites je partirai
Quand il Sera plus avec Sa par ordre il Est ordonné
Et je Commencerai le Mortier et les Bombes avec eux

J'ai reçu Cematin une Lettre du Sieur Patrice des plus
Mortifiante pour moy au sujet de paye des Officiers il m'a
Entièrement scandalisé Me disant pourquoy je Selenois est
argent Et si il y Etoit accoutumé je ne sçait a quoy attribué
Cela

J'ai l'honneur d'Etre avec Su profond Respect

Monsieur

Votre très humble et très
obeissant serviteur

a Gange le 11 7bre 1763

Comme je formois ma lettre j'ai mis arrivé deux palemar
Coup sur Coup qui m'ont dit
que les troupes d'arcattes qui avoient pris le
Chemin Bien pour Aripaky selon le bruit Comun Ce sont
Cette nuit tout a Coup sur le fort d'orieny peut Eloigné
de Chetonpete Je Vous En donne avis
ou m'a Engagé les grandités medisant devant qu'il
avoit mil Cavaliers et deux mils Cipayes les
Malabars ne Voyent Jamais de pataches Coups j'ai bien
Voyent que des raides

Monsieur

J'ai Leu une Lettre cette nuit du quartier de Chalompele qui me marque que les Troupes d'arretter donc pour n'avez pas de nouvelles et Cequ'on me marque sont partie d'arenz Vont Etre Campez dans une gorge de la Moulagne prez pouillon mes Espions sont arrivé ycy a neuf heures Ematin Et m'ont dit la même Chose Et de plus qu'ils ont appris que je m'Etois rendu Jacq ycy ils m'ont dit aussi qu'il y avoit beaucoup de division entre eux au sujet de leur paye Et que pour peut qu'ils soyent repoussé ils ne Combattront pas J'en ai donné avis au plus vite a patrice Et Bellaisme Et dont presentement je Recois une Lettre de Sirenoumalet du S.t Patrice qui me marque de leur Envoyer des munitions

Je marquez Monsieur que je suis party du 9 au 10 Et que j'ai laissé a Labrice cho Boulin de reste autant de 16 Et presque autant de 3 faites attention aussi Monsieur que nous ne sommes qu'en douze dans noir

Depuis je suis ai laissé des Carabiniers a Paris dont mil Et vint cinq qui sont arrivé pendant que j'ai rencontrai a peine la nuit il m'en redemande encore comme étant a Salins d'une affaire

Voyez Monsieur J'en Envoyé Le plus vite qu'il Sera possible
Des Cartouches et des Boulets
Il ne me Reste que Vingt Sep a Vingt sept mil Cartouches et
Et quatorze a Seze miles Balles de Calibre Conforme a la Lettre que Vous
M'Honneur de me mander En date du 11 du Courant Et pleine de
Reproches de la suite du Temps Vous Sera Connoître a Monsieur
Que J'en ai par Endroit a fait tout ce qu'il est Humainement possible
Diligence a Ginge et que J'en ai point du tout allarmé des
Habitant de Cette Ville au Contraire Vous me Marquez
aussi de faire Ce qui Sera Le plus a propos je Vous suis
Infiniment obligé de la Confiance que Vous me faites M'Honneur
D'avoir pour moy
Soyez Tres persuadez et Mr que Nipeine ni soins ne seront
Epargné de ma part pour le Bien du Service des Deux militaire
Comme Vous savez demandez a Etre Sergent Burqué
Pardonnez Je Vous En Supplie à Celui qui a Un peut Etre
Un peut trop de Zel Mais toujours Egal et Sans Crainte
que d'Etre en de Votre Confiance
J'ai M'Honneur d'Etre avec Un profond Respect
Monsieur
Votre Tres humble et
Tres obeissant Serviteur Dalle

a Ginge Ce 11 7bre 1753

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre et l'état qui y était joint des cartouches me sont parvenues mais des boulets et des autres munitions ne sont pas encore arrivées en cas que vous jugiez à propos d'envoyer la montée je n'ai point de cavonnette je vous prie d'ordonner d'en envoyer sur ce j'ai arrêté hier matin une femme qui dit venir de Trebes napoly et comme cette femme a paru un peu suspecte à la garde qui l'a arrêtée cela m'a obligé à l'interroger plus exactement on lui a demandé des nouvelles et autres choses elle a paru embarrassée on l'a fouillée on lui a trouvé des lettres qu'elle a dit m'en avoir par une elle l'a amenée avec ses lettres on j'ai eu l'adresse d'une Mme Françoise je lui ai fait demander pourquoi elle n'avoit pas remis ses lettres à leurs adresses et qu'elle les rapporte de ce côté ci elle m'a alléguée de mauvaises raisons

Je l'ai fait mettre en prison jusqu'a ce que vous en ordonniez autrement

J'ai envoyé au sieur Labrie le Rerle des Soldats de ce 16 et six Barils de poudre Chekafaime m'a fait de mauvais deux mils poupier que je lui ai envoyé en esperant de prix de la compagnie il devrois a distribué ainsi qu'a fait d'abdoulabeh

Le Commandant de Chetompette etait sorty de son fort et l'Etat allé mourir aux environs d'areni sur la dentré

Chekafaime m'a ecrit de tirenoumalet pour me faire dire que j'envoyse a ce quillidar des Soldats et de poudre Les Cavalier de poullouw et Temp de Delon et qu'il allait envoyer du monde a fontaine distance du detachement d'arcatte pour les faire Comme en fermé ou du moin pour des empechez d'aller plus loin

Les trois Negres de tirenoumalet que souhaitez vous que j'en fasse cela ne fait que de la depense ici et de l'embarras

Le Caffre est en Esclave de la compagnie si on lui redonne sa liberté il deserterait et

Voudroit mieux le faire Remborquer car j'ai nouvelle beaucoup mis à Virevoumalet

on m'a dit quil avoit deserté un Soldat Suisse de Salis Et quil Etoit avec l'Ennemi dans le fort de Virevoumalet Les grande Trenque balle portoit demain Chargée de la derriere des petite Colonne J'ai Eté obligé de faire Racommoder les soufflages de Cette Trenque balle qui s'Etoit Brisé Ce matin Et quelque boulons de fer L'autre Trenque balle qui m'avoit servi a porter les fardeaux a Virevoumalet Est aussi fort endomagée je l'ai fait venir Et je Juis a Les faire Racommoder Et celle que j'ai fait faire il y a quelque tems Sont servis presentement Dans le Transport des pierres du fallon parceque je l'ai fait faire de Sorte quelle peut Entrer Et Sortir du fort qui Est Une fort grand avantage

J'ai l'honneur d'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble Et tres obeissant serviteur

a Quyp le 16 7bre 1753

à Luy Fille 111 Cal

Monsieur

La Jungueballe qui doit porter le mortier a Sirénoumalet Est En Etat de partir Mais il Est que J'aie Une second ordre de Vous attendu que le Renfort d'arcatte a Joint Lieu Et a passé a Senatous pour se Rendre a Sattevallon le Chef Et le Commandant m'ont Ecrit Tous deux la même Chose

C'Est pourquoy on ne peut Risquer le mortier J'Envoie seulement des Cartouches a fusils Et des Boulets de 12 Et de 8 Escorté de Cent Hommes Jusqu'a Senatous avec ordre de mettre toutes les munitions dans le fort Jusqu'a ce que le Detachement de Cavalerie de Sirenoumalet ne les ayent joint

Pour cela j'ai écrit au sieur Patrice d'envoyer
le plus promptement qu'il Le pourroit
Je suis surpris que Ce detachement soit passé
si près de Chelonzele sans avoir avis et que
personne ait interrompu sa marche.
J'ai l'honneur d'être avec Un profond respect

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
serviteur

à Ginge le 18 7bre 1753

Monsieur

Je viens de recevoir une lettre de Mr Patrice, il me marque de lui envoyer la grande chingueballe pour transporter son gros canon apparament qu'il veut lever le siege

il me marque aussi que l'ennemi lui doit tomber sur le corps de romains à entre ; si j'avois du pouvoir sur lui je lui conseillerois de ne pas quitter de poste, ou il est en etat de faire teste a tous les ennemis qui s'y presenteront.

il n'y a qu'une seulle chose qui est necessaire de se precautionner de vivre en attendant qu'on pouvoit le secourir

Cinquante hommes sont suffisant pour defendre ce poste pourvue qu'il ne fasse pas descendre les ennemis que j'ai fait monter

Mais j'ai appris qu'il en avait fait descendre de
je crains bien que cette Chaloupe ne soit enlevée
en chemin ; si on a chez que je lui ai laissé qui peut
porter des deux pièces quelques temps
Cependant cet fait fort de rester sur cette compagnie
Compagnie des Bons Voyages armée de fusils français
c'est à dire quarante ou cinquante hommes
au cas que pour lui permettre et qu'il fut besoin
de donner secours au sieur Batier je m'offre de me
mettre à leur tête avec un tiers de voyageurs que l'on
peut encore tirer de cette Garnison
J'ai l'honneur d'être avec un profond respect
Monsieur

Votre très-humble
et très obéissant serviteur
Patté

à Quiry le 21 7bre 53

Monsieur

Janvier J'ay eu l'honneur de recevoir votre Lettre en datte du 25 par laquelle vous me marquez de Melourne a Trenoumalet Cet Je suis prest a partir avec la Compagnie nouvelle D'Apoumamotte et des Cent hommes dont je vous avois parlé Les affaires a Tanjaour changé de face et de Rendement entre dans la place voyez a Cequy vous avez a m'ordonné de Chose de Selon a fait et Dieu Chef a été tué la Cafre C'est Lesté surprendre et on lui a coupé la gorge Mon gens ne sont pas trop en Sureté

Tout Cequy je puis vous dire avec toute la liberté sincere dont je suis Capable C'est que Ce sidercins Serions et merité votre attention

Je vous Supplie de vous faire Savoir de Sonloir bien examiner que presque toutes les forces de la province sont toutes Rassemblées a Trenoumalet et on nous a toujours deguisé Cequi en Etoit C'est un coup de partie a present de faire tous nos efforts pour prendre Cet

Gens la prisonniere Celà demanderoit bien des forces d'executer
Mais avec de bonne Secours que Je pourai mener n'Est pas
Capable de Grand Chose Sous Envoyez L'Ingenieur
Devant Sous C'Est presentement Un nouveau Siege Et Une toute
autre place a prendre si Sous voulez que nous n'en ayons
pas de demanty

Il S'agit de faire Une ligne de Circonvalation pour
Empêcher L'Ennemi de Sortir du fort Et Une de Contre Valation
pour Empêcher nos gens de S'En faire

Desormais quel Secours peut venir a Tirenaumalet Je n'en
Voy par avance que Je ne Sois de Trichenapoly Ce Secours
Long a attendre pour Rap des munitions de Bouche
qui Sont dans le fort ne Sont pas Suffisantes pour tant
de monde

Pardon et Si Je prends La Liberté de Sous proposer
Un Si grand ouvrage mais Je Crois Selon moy que C'Est
Le plus Sur moyen pour Reduire Cette place Si on Est
Sous Sous determiné Et que Sous Envoyez quelques Un pour
La Conduite de Ce Siege Il Est a propos encore que Sous
Le Chargiez du payement des Travailleurs

Car Si C'Est arromalle qui Mange Le foin dont Je me
Decouvre Et nous n'avancerons Rien Car C'Est Souvent
Tantot a Des Largent Tantot Il n'en a point Si Ce Soit

Dix Coups il y en a trente qui font quinze fautes d'estre
Logé si Mr vous ne Jugiez pas a propos d'envoyer par ici
et que vous me Jugiez Capable je le ferai du Meilleur
De mon Coeur et avec L'attention possible

Je fais partir Cent Bonne pour m'Esperer a
Benatous ou pour Joindre tout de suite encore de besoin
mais comme nos gens ne sont pas absolument bien ferré
Et pour que je ne fasse pas précipiter la Marche
Des ces Cents Bonnes

J'espere vos donnerez ordre et vous Enverai la memoire
De Ceque me sera besoin sitot que je les aurez Reçus
Voila deux petits Etats que je Joint a la lettre pour avoir
Ceque Est Expressié dessus donc je vous prie d'ordonné que
L'on L'envoye de plutot qu'il sera possible

J'ai L'honneur d'Etre avec Le profond Respect
Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur Pallet

a Gimgamb le 6 Juin 1755

Monsieur

Comme Je donnois ordre a la Compagnie d'avonmont De Commander a genatone pour joindre Celle que J'avois Envoyé J'ai Reçu une Lettre de Mr Batier qui me marque qu'il a levé le siege de Trenoumalet Et qu'il Se retire aux Environs du fort de Cagsway avec Environ quatre Cents hommes Epuisé après avoir Encloué Son Canon Et Defé Ses munitions Je Lui avois marqué Lieu donc pour quitter la montagne Et que Je Serois bientot a Lui apparament qu'il a été forcé par Ce detachement que vous avez toujours Sur Si Mépriseable

Sur Lettre de Mr Batier Vous Comprendrez Cepque J'ai pris La Liberté de Vous Ecrire dans mes précédantes En Vous marquant Le nombre Et Les forces de Lennemi Et que Je ne donnois pas tant dans Les Chimeres de

Mes Espions que Vous Jmaginiez
Lorsenvoyant Je Croit doit Vous faire Connoître
que Ces Espions Ne me L'Eloignoient pas trop de la
Vérité Et que la prelandue Lettre dont Vous Mexcusiez
Dem'estre Retiré plutot a Ginge n'etoit pas sans fondement
Lorsque J'ai Jcrit par les Mêmes Espions que L'ennemi
N'avoit Resté a arenge que la Contentation de Jcavoir
S'il Viendroient a Ginge ou si ils y Jroient Droit a
Arenoumalet
Mais Jachant que J'Etois de Retour avec La
Detachement de Volontaires Le poligard Les Dix Neuf de
a Dessez Entre generaux Et Ginge Et de la a Valentin
Leurs Jntentions n'Etoit pas de prendre Ginge mais
Seulement de faire Le Siege de Arenoumalet Jonbert
Jcrit toutes Ces Circonstances mont été parfaitement
Bien Jncontestées Sur les Espions dont Vous m'ordonnez
De faire donner la Baboue
Qui fut Cette Malheureux qui n'Est pas sans
Remede Et si les Espagnol Jurent eu de nouveau
Coeur la place auroit été Emportée dès que
La Breche a été faite Et tout

Cela ne seroit pas arrivé

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monsieur

Votre très humble et très
obéissant serviteur Pallet

à Grenoble ce 7bre 1753

36

Monsieur

Le Sieur Babine est d'arrivé ici avec le debris de son armée je les Retiendrai jusqua de nouvelles ordres je croyait que ces Canons Etoient Crevé mais non
Voici ma Marquer pourquoy on ne Doit pas Rapporté de Toulle que ces Sieur Babine avoit Tenu, je Luis ai Demandé il Medit que Ces La femme Hallam Lavoient Conduit
Je Croit que Ces La femme avoit Envie de passer a Belongey, toutes les munitions que j'avoit Envoyé a Besançon sont de Retour ici et Les Voitures Trangeballe Le meme donné je Doit avoir parlé à Mr Brulé Cest une perte Irréparable je n'en puis faire faire Une autre que De Cette fabrique qui Est pour ces Colonnes Travaillent Encore que Vous le Voudriez je Vous prie d'Envoyer du fer Pour du boir on en trouvera ici à Haut de ce que nous Croyons trouver a Vardachilon n'ayant Pas trouvé

Si vous jugez a propos de faire venir ma ou bien que
je la fasse faire

Il me manque des Cartouches C'est que je n'en ai
que soixante dont mille Les papiers ny les autres
Articles ne sont pas venu avec les Malets et les
Baionnettes que je viens de Recevoir

J'ai l'honneur d'Etre avec du profond Respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Labbé

a Gimpy le 29 9bre 1753

A Monsieur

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 30 du mois dernier, par laquelle vous me marquez de remettre à Ali Kan Vakil de Canonier et de faire conduire jusqu'à Balingapatam la part de son avec tout homme pour se rendre à Canonmalet à Ali Kan servant partie aussi pour se rendre à Tricoulour Commandé par le Marquis Mais les Grenadiers et les Cavaliers sont dispensés faute de payement je leur ai fait délivrer par Chekafeime 50 Bayadères qui m'ont dit n'avoir pas reçu

J'ai été obligé de délivrer à Ali Kan deux cent pagodes d'or pour les obliger de partir demain matin ils m'ont promis de partir quoiqu'il que je leur fesois entendre leur paye le plutôt qu'il serait possible

Je vous envoye ci joint l'Etat de la revue des trois Compagnies d'infanterie d'Ali Kan et de la Cavalerie montant à la somme totale 530 Roupies pour la paye de 111 hommes tant que Cavalerie et infanterie j'ai ci joint l'Etat de la paye de la Garnison de Gingy montant à la somme de 1045 Roupies pour la paye de 1070 hommes d'infanterie non compris la paye de 100 Volontaires Montant à la somme de 126 Roupies

Pour les appointement des Sr Moran Et Les Miens
Montant de 3330 Rongies qui fait Somme Totalle pour Les
Compagnies d'alekam Et de Cette garnison 1663 Rongies
Que Je Vous prie de Vouloir me faire Tenir ycy Le plus promptement
quil Sera possible pour faire Tenir Le payer de Ces Compes
D'alekam

Ci joint Un Etat du Chirurgien pour avoir Ce qui Luy Est
Necessaire pour L'Hopital

Pour ma Magier aussi de Remettre a alekam Un petite
Piece de Campagne main de Calibre qu'il y a trouvé
Des Boulet joint a La quantité qu'il faut pour mener Cette
piece de 12 Fait qu'il ne Sera point Cette piece que quand
Il Sera arrivé a Tricolour

J'ai fait partir deux Cents Hommes de Cette garnison
Pour Joindre Bieha coupa pour aller faire Les degat Sur
Les aldeer du paligard de Vatérolon ainsi que Vous Les
Son Zanté Je Suis obligé d'Envoyer quelques Malade
a Boudichery qui ne pouvent guerir ycy

Il Reste dans La garnison Sans a Chapeau Blanc Et non

2 officier
1 Sergent
6 Caporaux
25 Soldats
16 Jeune Hom
---
71 Soldat

Comme je dois faire une nouvelle Cruche
Hauteur trouvaux Envoyez moy s'il vous plait trois Milliers
de plus 4 à 5 livres d'acier

J'ai l'honneur d'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
serviteur

Gabet

a Cruche ce 17 Xbre 1753

Monsieur

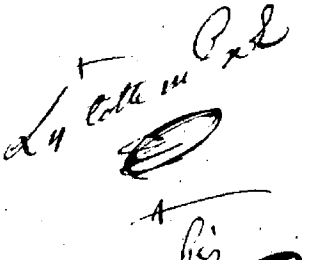

Je vous Marquois dans ma precedante que je vous Envoyois
l'Etat Général de Toutes les munitions qui sont ici mais comme
cet Etat n'Etoit pas fini et que je voulois vous donner y contenu et
avis du Départ de Leur Troupe dont Etant j'ai fait partir cette
Lettre

Bourbaki est arrivé ce soir sur les trois heures et
Demi j'Espérai Votre ordre pour passer la Compagnie Parisienne
je ne vous avois pas Marqué le Départ du sieur Bataire
qui s'en Etoit allé sans dire ni Bonjour ni Bonsoir
de Crainte que par Lui on Communiquât de
Votre part de partir pour Bordeaux. Il a parti sur
les trois heures après Minuit la nuit du 11 au
12 une Marque de Tirenoumolet que Marka Serbe Etoit
Dangereusement malade de ses Blessures Marqué pour
Etre Renvoyé, Il a donné des ordres pour le Départ pour dont
Que nous avons Bien Rendu Compte et Bientôt Compagnie
Dont Etoit qu'elle ne Lui Rendonnera guerre de Tems

Bau des Prequartier Coureau qui Sera Chez Lui
Tout Le 2en Tout qui Etoit Venu Et party Pour aller
St Jamp Buccer de Lunous qui Lui avoit pris Sous de Le
De faite a Jallefly Com ils Leur Enlevé Buccer
14 Buccer de Tout Calibre depuis dix huit
Le Galligan avoit degea fait amarer Leur Tonne dans
Les allees qu'avoit Mr Very nos gens Les ont arraché
Et Leurs ont Lié quelque Cigaper Je Croit qui ne Seron
Pas mal d'avoir quelque Compagnier a Canonnobet
Sous Inspecteur des Coutsfrede Ses Voleurs

J'ai L'honneur d'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre Tres humble
Et Tres obeissant
Serviteur

au Cuyp Le 3 6bre 1753

Etat General des munitions contenues dans le magasin d'artillerie de Gingy

de 24	150
de 18	200
de 12	200
de 8	250
de 6	700
de 4	800
de 3	200
de 2 sans boulets	600
fers armées	100
de 1 armées	200
Caysson sans boulets	200
Canon a feu	100
Mousquettes	1500
Meche du pays	30 paquets
huile de bois	1 pot
Gaudron	0
Seaux de cuir fort	4
Cordages	4
Sels de Gouis	100

Mousquetterie

Cartouches de poudre chez	60000
De Gingy	30000
Fusils a fusil	3000
Balles de Caysson	15000
Grenades Royales	50
Grenades a main	400
Bombes de 50	200
tuyaux pour fusil	200

Sçavoir

Suite

Bombes de 50	134
Tuyaux pour fusil	190
bombes de 6 pouces 1/2	100
Tuyaux pour fusil	150

Boulets en pile dans le parc d'artillerie de Gingy

Sçavoir

Boulets de 24	400
de 18	440
de 12	308
de 8	290
de 6	1400
de 4 fer 50 Bomb 200	
de 3	150
de 2 Bomb 200	
de 1	100

Pieces Europeennes du fond de Gingy

de 24 2 dont une sans affut

de 12 6 Pieces de 8 9 Pieces, de 6 3 mauvaises affut
Pieces, de 4 2 mauvaises de 3 1 Piece

2 mortiers de 50 avec les Crapaud

2 a Grenades Royales fers

Etat de 6 sans treuil dont 2 Pieces 1 dont la fusée en carte

Monsieur

a Hy Coll. le Cte de L

Comme je recevois dans Lettre Endatte daa du Courant
a dix Lamportat pour Siriouslow Et Falicourty avec La piece
De 12 Comme vous me Laviez ordonné je Lui ai donné Contreordre
Et j'ai fait Lenbrer La piece de Canon qui Lui ai fait
La Lecture des ordres que vous medonniez pour afin
qu'il Se Rende Entoule diligeance a Tornamanallow
ou Il doit Convoyer dont vous me faite mention Et Lui ai dit
De prepre Sa marche.

Au Cas qu'il ai Besoin d'une piece de Campagne
je peut Lui En fournir une Et du monde pour La Servir
Mais pour plus

au Cas que Cette piece parte il me restera dans mon
Bloc qu'une Seulle piece de Campagne qui Est insuffisable
Je ne puis me dessaire Sans de pressantes ordres

Je vous Envoye Cijoint l'Etat General de Toutes Les
Munitions de Guerre de Toutes Espece qui Sont dans Ces Places
a l'Egard des munitions de Bouche ils sont tels que

D'un passé j'ai fait a la franchise tout Cela fait ne
me manque que le Vin Blanc et le Laquer qui a été
consommé tant que part a Messieurs Brenier et de Galignet
et moy

Si vous jugiez a propos d'en renvoyer Cela seroit apré
a propos car on sait faire quelque foie pour quelques
bouteilles de vin ou de Laquer Ce qu'on ne peut pour de
l'argent

Vous me marqués aussi de venir les canons de 24 et
de 18 prest à marcher je vous prie de vous Ressouvenir
que je n'en avois que deux de 18 qui sont restés a
Trenoumatet ainsi je vous prie que les deux canons de 24 et
les mortiers a faire porter quand vous me l'ordonnerez

J'ai l'honneur d'être avec le profond respect

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant
serviteur Mallet

a Ginge le 3 8bre 1753

Luy Colle III C.L

Monsieur

J'ai été a la Montagne et j'ai fait la Revue de toutes les Bandes qui me sont venu joindre et j'en avois de Grigny cent bonnes Quarante Deux de Cinq milliers et de celle que vous avez envoyé de Rondeboy trois cents livres

a dit Lamy me marque qu'il n'a pas trouvé le Convoy sur l'état et qu'on lui a dit qu'il avoit pris les Chemins de Rivadz le Brame de Bicoulleau et qu'il joint avec a dit Lamy pour donner la Chasse aux Ennemis qui sont a Colicourahy

Les Mesures que j'ai fait pour ce Convoy me demande du munitions Jene lui en ai point envoyé sur le Champ car quand il a party je lui en avois donné outre qu'il a [illegible] que Bost a fermé a Lesé je y ai 8 Bonnes du détachement que je vous ai renvoyé on Lesé leur armes je attendois qu'ils les auroient rendus en Chemin comme il est arrivé Bleureau soir sante dene les pouvoir emporter avec même

J'ai une trentaine de Saints Corps Saints que j'ai marqués par
aux Pères Dominicains sainte Marie qui peut donner
la Couronne

On dit qu'à Anvers la Reine a un des Chefs Mais
qu'il Crient en Chemin de Malines Jadin ai fait dire
que si il avait besoin de quelque Chose d'envoyer ici

J'ai l'honneur d'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant
serviteur Abbé

à Gueppe ce 7 8bre 1753

Monsieur

a l'isle ce 6 [illegible]

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre datte du 8 et j'en ai par fait reponse sur l'heure et que j'esperois des nouvelles d'ichkam vous me marqué de lui faire scavoir quelque chose ou je suis de me rendre ou est les convoy et de l'escorte et de suivre exactement les ordres qu'on lui a donné c'est ce que j'avois deja fait avant meme d'avoir reçu votre lettre lorsque j'ai vu votre marque qu'il etoit à Avignon et que le convoy n'etoit plus à Sadalous je viens de recevoir une lettre de Richacourt qui me marque avoir un gent etoffé de Baligard dans ces aldées les plus proche de Sorgue du Carpentras je croyois un gent car ce Baligard a demandé secours à Marcassaib on lui a envoyé trois cents hommes qui se sont rendu a Valvalon

Richacompa Leur a donné la Chasse jusqu'à
nous Si Vous aviez La bonté d'Envoyer les armes
Dont Vous M'avez parlé pour nous En servir nous
avons plus de Lievres que de Cayolles
Il M'a fait demander aussi de Monetard pour
Ces gens Je Lui ai fait dire qu'il ne pouvoit
Lacher et Je Lui ai fait Tenir quelque argent
En attendant
J'ai L'honneur D'Etre avec Un Profond Respect
Monsieur
Votre Tres humble
et Tres obeissant
Serviteur Pabbé
a Gange Le 10 8bre 1753

N°. 14. 14. octobre 1753. 44

Monseigneur

Je Reçu par le Mes[sager] present deux mille Buste Sens vinte p[ar] agord Dor Et une Noyx pour la Paye des Sipaye Et volontaire Resans le Service agengy pour Lyvres en mois Et le Gerous prix ordonner Sur vien les gmet de m[r] mareau Et le mien gny ont pas venu avec lemorebar des Sipaye alican mensonge que avoin Battu les yens de ma nuredely Et a fait un grand Butin Sur Eux le Convois Est En marche pour chelingand

Je Bonneur Destre avec un Respect infini Monsieur Votre tres humble Et tres obeisant Serviteur Pallet

a Gengy le 14 d 8bre 1753

A Monsieur

Monsieur le marquis Dayglise

Commandeur des ordres du roy

Gouverneur de la Louisiane Française

Bordelais

1/157

Bxelles

L'école 11e

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre en datte du 15 du courant par laquelle vous me marquez d'envoyé la piece de 12 et 100 boulets cela partira ce soir sans faute heure de la compagnie de Sangara

Je vous puis assurer Monsieur que j'ai ouvert votre lettre qu'en tremblant tant que j'etois persuadé que vous m'auriez fait des reproches de ma negligeance au sujet de l'état de voyage que je vous ai envoyé qui fe homme faut

Je vous en envoye ci joint un veritable j'avois pris la liberté de vous marquer qu'il manquoit des apointe de Mr Moreau et les miens non seulement rien ne manque et tout est joyé et nous nous etions trompés de 236 soldats

Depuis que j'ai été entièrement guérie de votre cette
fourme je vous les renvoye par le porteur j'ai
relevé cette Erreur et du haut Est que dans l'inventaire
de l'Etat que je vous ai envoyé ne portera pas comme
celui ci outre que les jours qui m'avoient apporté
cette somme de dix huit cent vingt quatre
d'or une Roupie me respoient pour avoir de
Reste et partie je ne fit par Reflexion avant
je vous prie d'excuser Erreur n'Est par compte
soiez très persuadé que quand il y en aura quelques
une je ferai tout mon possible pour les relever
je vous supplie aussi de faire Cacher de premier
Ordre ou me les renvoyer

J'ai l'honneur d'Etre avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
serviteur

A Guyze le 15 8bre 1753.

A Monsieur

J'ay eu L'honneur De Recevoir Votre Lettre en datte Du 20
par Laquelle vous me marquiés De faire partir la Compagnie
D'Abdoulmabiber pour Chetoupet après en avoir fait la
revue Et payé Suivant L'état que vous m'avez pourvu, ils
ont été payés Hier Et Sont partis ce matin, ils Croient
partir plutôt Si les pluyes Continuelles ne Les eussent retenû
icy La Compagnie étoit Complette, il a Resté 6536 Roupies
pour La paye de 2 mois 7bre et 8bre, je vous Suis
infiniment obligé De la permission que vous me donnez
De venir passer quelques jours à Pondichery, Si vous avez
quelque chose à me Commander avant que je parte
J'espererey jusqu'au 29 à partir

J'ay L'honneur D'Etre avec un profond Respect

A Monsieur

à Gingi Ce 26 8bre 1753

Votre très humble Et très
obeissant Serviteur Pabbé

A Monsieur

Monsieur Le marquis Dupleix
commandeur des ordres du Roy
general de la Nation francoise
dans l'Inde

A Pondichery

c Monsieur

L.xL.

Je vous envoye par Le present porteur un Cage remplie —
Doyseaux q[ue] je pense etre curieux pour vous a remplir
La charmante Volliere q[ue] j'ay vû dans Vos appartemens —
S'il se trouvoit Egalement chose de plus rare je me feroit
honneur De vous L'envoyer

J'ay L'honneur d'etre avec un profond respect

c Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur Pallé

à Gingi ce 23 9.bre 1753

90

A Monsieur

A Bay Cotte ce 11 Xbre

Je vous envoye cy joint un petit état de munitions de guerre que j'ay fourny au quilledar de chelougnet par les ordres que vous m'avés donné cy devant de fournir au Commandant ce qui luy seroit necessaire. Le sandit m'a envoyé hier au soir un soubedar et deux gours à chapeaux pour depescher ce petit convoy qui est parti ce matin.

Cet homme me paroit un peu alarmé, je crois qu'il seroit necessaire d'envoyer la quelquun pour faire la Visitte de son fort qui me semble être en desordre sur le rapport du soubedar et des deux gours que vous m'avés envoyé cy, il m'a fait dire qu'il croit etre attaqué dans quelques jours.

Babedoulaan rassemble son monde, pour cet effet il seroit a propos d'envoyer un officier, y faire transporter du canon de 8 selon ce que j'en ay rendu compte, tout manque dans cet endroit.

J'ay pris la liberté de vous parler de ce qu'il dit lorsque j'etois a Gondichery, c'est tout et n'est pas un morceau a negliger, il me demande du canon et des munitions, il est a propos d'y mettre un homme qui sache les mettre en reserve, comme cet homme la est extremement timide il seroit bon de s'y precautionner, il m'a fait dire par son subedar que au cas qu'il arrivat quelque chose d'extraordinaire que vous ne luy en imputiez point la faute attendu qu'il etoit persuadé que vous ne vous faisiez point le rapport au sujet des lettres qu'il vous ecrivoit,

Jusqu'a present les gens de trivatour ne se sont point rendus pour notre pavillon et ou est a craindre que les gens la viennent avec Babedoulaan, je crois cependant qu'ils ne seront point devant cette place avant les 5 x.bre

J'ay l'honneur d'etre avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble et tres

A Gingi ce 23 9.bre 1753

obeissant serviteur

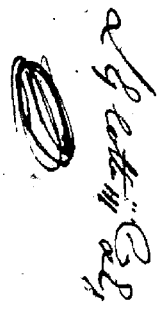

Chargé aux gentilshommes de chez Sa Majesté 52

6 Caisses de Cartouches
6 Caisses de poudre
300 fusils
75 Gs de 4 L
100 de 2 L
50 sabres
400 espontons
4 paquets de mèches
10 cloud à culasses
2 sceaux de fer fort
1 Barre d'acier

Je certifie le présent Etat véritable
à Gange ce 25 9bre 1753 Dantoz
Vice garde

Monsieur

53

Lire cette M. Del.

Je viens D'avoir L'honneur de recevoir ce matin Votre Lettre ond datte du 22 par laquelle Vous me marques — qu'alican n'a que cinquante hommes de fusil à pierre, C'est L'une de ces deux compagnies que j'avois envoyé D'votre ordre conduire le canon de douze à chelingand, A cette Compagnie n'est composée que de 50 hommes le Capitaine est mamelouc et L'autre compagnie est composée de 96 hommes quetoques dont le Capitaine est rangapa Laquelle Compagnie j'ai rendue ce jourdui après avoir remis le canon,
alican m'a écrit hier qu'il garderoit auprès de Lui ces cinquante hommes si vous souhaittés je Lui renverrai une autre Compagnie de quetoques, je les vais commander

s'ils partiront demain matin

Je vous supplie de vous ressouvenir que cela faira hors de la garnison de Gigi 150 hommes près — d'Alican 1300 hommes à pied tous pour opposer aux gens de terre nomalet qui sont à Couco 1100 hommes à Bonnemalet pour opposer au palligard, et cette garnison est extrêmement foible pour le présent outre près de cent hommes tant Cayos Cayasses blaves qui sont malades

Je vous prie de vous ressouvenir de la lettre que je vous ai écritte au sujet des affaires de Chetoupet qui est très important de munir cette place de bonne heure de canon munitions et d'habondeuse bon — officiers

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur Votre très humble et

à Gigi ce 24 9bre 1753 très obéi. Serviteur

[illegible]

Monsieur

Lx. cette m. c.d.

J'ay eu l'honneur de recevoir deux de vos lettres en date du 24 du courant, par la premiere vous me marquez d'envoyer monsieur moreau à chateaupet pour visiter cette place, il partit hier matin, et par la seconde que j'ay reçue d'un coup d'art, par laquelle vous me marquez de faire perquisition de certains effets qui s'etoient cachés icy depuis la derniere affaire qui s'est passée aux environs de Lemy, revenu, je vous en renvoye huit et six fusils qu'on a trouvé dans une maison ou les mêmes effets m'ont dit qu'ils appartenoient a leurs capitaines pour les leurs ils les ont perdus, ils m'ont allegué mille mauvaises raisons pour se disculper de leur fuite

Ces miserables cy payez ne meritoient aucune grace s'il etoit en mon pouvoir, il faut que ce soit des gens La qui ayent fait courir le bruit que je les redemandois sous les pavillons anglois, car je ne sçais pas jamais en avoir parlé à personne — vous me marquez qu'ils appartiennent au guillidor d'echetoupet, ceux qui ont pu paroître icy, je les leur ai renvoyé toute suite

Je vous envoye cy joint l'etat des remedes que le nommé Labot chirurgien nouvellement arrivé m'a remis pour avoir les remedes à autres uttanciles neccessaires pour l'hopital il a trouvé la pharmacie en fort mauvais etat par les mauvais gouverneurs cuisinier qui en etoit parti

J'ay l'honneur d'etre avec un tres profond respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur Patté Le

à Guyi ce 29bre 1783

37

@ Monsieur

d xxi Cotte III Exl.

Le present porteur est le Soubedar qui conduit les huit Cipayes qui s'étoient cachés que je vous renvoye il y a un Alfaix et un Ecrivain les autres sont des Coulis qui transoient autrefois nos Colonnes et qui ne meritoient pas moins que d'être pendus

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect

à Gingi ce 29 8bre 1753

Monsieur

Votre tres humble et tres

obeissant serviteur Law

A Monsieur

Monsieur Le Marquis Duplex

commandeur des ordres du roy

general de la Nation françoise

dans Inde

à pondichery

59

@ Monsieur

Lxll Cotte III C x L

J'ay reçu une Lettre de monsieur Moreau de chetoupets — dou il me marque La Situation de la place ou il me fait Jcavoir quil vous marque La meme choje /

J'ay reçu cette nuit une Lettre de pierrecourt a laquelle il me marque quil est inverti par les gens de Corcoumarlet et de Vatevalon joints ensemble, il me marque que si je meny Envoye par dimonde quil sera obligé de rendre cette forteresse, je leur Envoye Cent hommes a fusil joints a trois Cens quil a qui croient plus que suffisans s'il veut les bien Envoyer, je vous puis asseurer quil est De ses amis suspect ainsy que je vous Lai marqué et jay ordonné au Capitaine qui Conduit Cette Compagnie que au cas quil voulust rendre Cette forteresse sans y etre forcé de Larrester Luy meme et de me Lenvoyer icy.

et le mesme Capitaine y commandera jusqu'a nouvel ordre
au cas que les Choses arrivent je n'ay pas fait dire de
venir mes troupes il y a quelques jours, et n'en avois rien fait
et ne sçay en quoy j'aurois embarassé Mr Gaut qui doit malade &
je sçais le contraire il y a quelques jours que vous m'avez
fait l'honneur de me marquer que vous aviés donné ordre
d'envoyer de la Cavalerie icy, jusqu'a ce que il n'en arrivat
encore venu.

J'ay l'honneur d'estre avec un tres profond respect

Monsieur

A Ginay ce 29 9bre 1753

Vostre tres humble et tres
obeissant serviteur Patté

a 15

Monsieur

a la Cotte

Je Vien Monsieur de Recevoir deux de vos lettres
En datte du premier du Courant par la premiere
vous me marquez de voir Envoier au Moreau a Cheteau
2 pieces de 12 Et Ses munitions 20000 Cartouches
Et 10 Blanc pour Servir les pieces pour les munitions
Je peut les Envoier mais pour des Blan Selat ne se
peut attendre quil ne me reste plus icy que deux
Sergents Catre Caporaux Et huictes Soldat Blanc
Et Encore de Seinombre Lamotiée Est malade a mourir
le mois passé il Est mort 3 Etun bien le Chirurgien
madit que Ses Remede ne Servoit pas il ne regarde
pas des autres quy Sont presque de la meme
Je Envoiée a mon dit Sieur de Vauchre Capt major un Etat
de tous les gens a chapeau Resans le Service icy moy
Compris il vous Rendera Conte de Sette Etta
Sy la nouvelle que vous me faite Monsieur de me prendre
par vostre Segonde lettre Se Confirme Et Come je Crois
que Selat peut Bien Estre je Serai davis de ne pas
presser le Convois de Cheteau pet Surtout les Canon
Je Suis persuadé que Sy trichenay paly Et persix que
le nemy aura Bien dautre chose a penser que
venir assieger Cheteau pet il nimporte je les ferai
toujours partir puisque vous le Commandé
le pretendu Siege de penateau que le Coquin de
pichacoupa mavoit dit Sest En allé En fumée Et
le Commandant des gens de leur ormalet a fait dire
au Capitaine que javais Envoiée au Secours quil

Netoit pas venüe aux Environ de pendatour que pour le prendre ny meme pour faire aucun tor dans les alleés de la Compagny mais Seullement pour Sesaisir dun Berane nomée Chanvety il Sen Sons Retourné Come il Etoit venu Et Sons Rentré atirrounalet

pichacoupa Sest ingeré de faire par Soumain une Espece Dacomodement avec le palligard de façon quil a Ses alleés Et Sen est Rendu Chef Et nen veux Rendre Conte Capapiapoulet Et poin a Son Ecrivain quy Est agengy de façon que le palligard peut Chavaver nos alleés Sens que pichacoupa Siopose moienant quil ne touche pas a Ses Salleés Ses pourquoy au moindre mouvement il demande du Renfort Et ne de garnis pas Ses alleés Sa Compagnie Est Composée 254 Sipaye quy Sons de Sette garnison il ne paroisse jamais icy non plus Capenatour quy Est Sonposte

Je vous Envois Sijoins letat depaie detout la garnisson montant a la Some de 10494 Roupy

Je Suis avec un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble Et tres obeissant Serviteur

a Gengy le 3 de xbre 1753

Pallé

Monsieur

à Sennÿ Cette Ve 9bre

Abdoulmabibe K vien d'arriver sur Lemidy de
Belongile fort Mécontant Du guilidan qui Lui
avoit ordonné de se Rendre au fort seul Lemême
abdoulmabibe K sachant Les menées de Lesourbe
a Refusé d'aller seul au fort
Le guilidan a Envoyé deux Compagnie de 60 h
Et Une pieces de Canon pour Les forcé d'ayant peu.
J'ai Eté Relevé qui vous En Jugerez plus Lonuement
par La Lettre qu'il vous Ecrit peut-Etre que par
Cque Je prend La Liberté de vous dire
Abdoulmabibe K m'a fait dire qu'il plus d'un mois
Qu'il Reconnoit qu'on vous trompe Et qu'il vous
a fait plusieurs fois Et que Ces Lettres ne vous sont
pas parvenues par Cau d'infidelité de Ceux qui Les
Les interpretes qui sont auprès de vous Je vous supplie
Tres humblement que Cette Lettre qu'il vous Envoye
Conjointement avec La Mienne ne soit Lue que
par vous de Darbé ou autre personne de Confiance

Je Vous Envoye Vne autre a Rangapoulet qui dit Les
Mêmes Choses au sujet de Ce quilidar
Monsieur Coulon Ce petit Dimerlée demande
Votre attention pour Moy je fais tout Mon possible
pour que Les Choses aillent Bien Ce quilidar me
Marque par deux Lettre que j'ai Ces Semations,
qu'il Beaucoup d'Ennemis auprès de vous Et qu'il ne
Se passe Rien dans Sa Contrée qu'il ne Me Le
Informe
Quand me Si pas a Ces Belles paroles je ne
Me parle pas par Exemple de La desertion qu'il
a fait faire a Soixante de Bondichery Et
cinq Cavaliers qui L'ont amené a Chalonpete
Et qui Sitot qu'il a Eté arrivé il a fait mettre
Hors du fort Les gens de Pajiapoulet qui Etoient
Entrelenu Et a Celeux Ces gens qui Lui Etoient Les
Plus affectionné je ne me parle pas non plus de
Plusieurs gens qu'il a Envoyé a Trivatour Carpadam
Arcotte Et autres Lieux Donc Se Sont Ses Soumis
Et Sont En Commerce avec L'Ennemi qui Est Toujours
Condamnable
Ces Vint Mille Cartouches Sont partie
Je fais descendre Ces pieces de Canon de 16
Et Ces Serons partie Je Serois Cependant Bien aise
de Recevoir de Nouvelles ordres avant que de Les Envoyé
Cela me fait Vne peine Mortelle de voir partir
de Si Belles pieces qui Coutes de Si gros Risque

Comme a Mr Moran est le 6e bonjete je vous
serois persuadé obligé D'envoyer ici Mr de Laverni
pour les remplacer ou bien Mr Villenne les Messieurs
font de jeunes gens accoutumé vu peut au pays et qui
se trouvent ici fixé a Bondichery

Le Chirurgien n'a reçu que la Moitié de l'équi
page mandoit encore cette Moitié sert pour propre a
ces operation sans d'autre je vous prie etre
que l'Etat qui l'vous a envoyé lui fait remplacer
que les pauvres malades n'en souffre pas

J'ai l'honneur d'Etre avec un profond respect

Monsieur.

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur P. Abbé

a Gingi le 5 xbre 1753

760. 16. 8. Xbre 1753. 64

Lettre 14

A Monsieur

Le Sieur Lapeyroulet Etat major Lespé gagne
par ces Bramer au sujet de mon aveu dans
J'ai vû une Lettre de lui qui justifie avoir
un aveu de remettre les aveux generalement
tous les Comptes au nommé Lagenine a Peter
Et Lepreme qui Etoit si fort employé pour
faire mettre dehors du service Et un des Lorsque
Le pere Cotar Et moy nous Sommes abattre Telle
nouvelle jolie Depuis Ce temps ils ont juré
Sa perte, Vous me feter Lagrace
Lorsque Je vous En parle Dame marquis
que Je Soit Tranquil La-
Dessus Et qu'il n'arriveroit rien a Cet
homme
Je vous supplie D'ordonné a Lapeyroulet
Qu'il Est homme Tranquil Dans son poste
au moins qu'il ne Le trouve faute Decque

Malheureusement il est un homme qui n'est fort
riche il est cher pendant il fait parler
les Portugais et les fait avantager
pour les affaires qu'on ne veut pas qu'ils
soient seuls de tout le monde

J'ai fait prendre un véritable tigre et
non pas un chat tigre s'il vous faisoit
plaisir je vous en enverrois également que
deux chats sauvages que j'ai dans ma cage

J'ai l'honneur d'être avec un profond
respect

Monsieur

Votre très humble
très obéissant
serviteur

à Gengi le 6 xbre 1753

Monsieur

Soixante dix septième Lettre de mesure
nouvelle — Cette page

les Voyes Violantes que Lapagnonlet prend pour avoir de
l'argent sont injustes, notre avocat y a fait haut mon
me demander Dupuis Rongier pour donner à Lapagnonlet qui lui
avoit prêté vin et que pour le premier j'ai consenti à la demande
et lui ai fait deliurer la somme mais à condition que la même
Servain Serviroit avocat et me servit Rembourser sur les Revenus de
la descendance de Ginzy Lequel dit Lapagnonlet a accordé pour
le Champ

L'histoire de cette miserable idolle est survenue j'ai obligé
Comune avocat de la faire abattre tous les Gentils se sont Revoltés
contre cet avocat nouveau et ont été jusques qu'en Voyer
des Lous station obeissé fortement a du Lethier quis ne
Regarde dans le fond qu'avec Mezier les Banniers se sont assemblé
et ont donné de l'argent à Lapagnonlet pour donner cet homme
J'ai aussi que je vous le marque dans mon precedante j'ai ne-
parle pas donné faire rembourser cette somme que je lui ai
avenée et j'ai à l'instance d'envoyer un detachement de Cin
gé pour prendre par force et devant Mon Mon avocat pour
le Conduire prisonnier à Pondichery

J'ai demandé au Fort ou Florent Vos ordres, j'ai
Repondu avec impertinence qu'il n'en avoit que de —
Bapiapoutet je vous laisse a penser si j'ai du etre
en Colere je n'ai pourtant Rien fait ni dit que de Remettre
Bonne Contenance aux Soldats qui ont Voulu et Sont allés
sans Vos ordres et malgré moy

Jaitte Monsieur que les demerlées Cessent et qu'une Bonne
oeuvre qui a été faite ici ne soit pas le Jouet de quelques
Cerbes ouvrieres, qui ne Cherchent qu'a Decouragement de bons et
fidels Sujets qui sont ici que Bapiapoutet se —
Contente Des Revenus qu'il Recoit et qu'il ne mette
pas dans Le Cas de vous abandonner Cette aldée par
La desertion de ses habitants sur ou Les Violantes
et moy donnons Coup sur Coup a Bavin Des dispositions
Rigoureuses qu'il Les garde Je m'en Serai payer sur tous et
Lieux et qu'il Cesse Incessamment Le murmure

a Mr Dekaverny Est arrivé je Recois Aujourd'hui de
Mauvaises nouvelles de Chetaypette abdoul Wahab et
Servoit Party bien si sa Compagnie n'avoit Emporté ses
Pieces de Canon il partira Ce soir ou demain matin
Comme je Finissois Cette Lettre j'ai Reçu La votre
en date Du 9 Du Courant par Laquelle Vous me
Marqués Deres me pas Mettre Des affaires des —
Malabars il Seroit Bon beaucoup amoy et Cela Rejailliroit
a La portée si je Les Contrariois a La justice

Et quil seroit demon que Javoit Lespé faire faire
sous mes yeux Cequa la Bienfaisance Et meme
le Bien du Service mexpent permettre sans vos
Ordres exprès

Je suis Persuadé a Monsieur que Vous ordonnerez
a Papicapoulet Dame faire Lembourser la
somme mentionnée Et quin Je Lui Envoyerai les
personne quil demande Car si Je le fait avant
Vous Savez les Longueurs de Lafaire Et
peut-Etre Courêye Risque de gaiter Cette Somme

Puisque Vous M'ordonné avec tant de Reguem de
ne me plus Mele de Rien au Sujet des Malabars
Papicapoulet n'y trouvera pas son Compte Et Moy
Cela me fera Mépriser par les gens du pays

J'ai L'Honneur D'Etre avec Vn profond Respect

Monsieur

Vos tres humble
Et tres obeissant
Serviteur Lallé

a Gingi Le 10 9bre 1753

Jenvois le Sieur de Lavenay apresent pour
passer En Revue la Coyd' de puis accompa quil
a refusé de devenir ici il veut vos ordres Et Se
Rest quil se faite pour Rompre ouvertement

Lettre III

Monsieur

Je Vien D'avoir L'honneur De Recevoir Votre Lettre En datte du 11e Du Courant Mon Serviteur part demain Et Jene L'ai Retenu qu'En Esperant Vos ordre Jen Donnez Vous à Lui de La Conduite de Cayapoulet Vous Verrez que C'est Homme N'est pas Si droit que Vous Le pensé Je Vous Suis Infiniment obligé de La Bonté que Vous avez De Vouloir bien Repondre de La Somme D'argent que J'ai prêté à Cet avedar pour Cayapoulet C'Est La Seule Raison qui me La fait Retenir Car Si Javois Sceu Sans que Je Voit que Vous prenez ma Cause En Main pour me faire Rembourser de Cette Somme La Revolte du quilombo de Cabelouete N'Est que trop Certaine de Mr Moran Cependant ne me Marque que des apparence Et Conjecture

Je m'apperçoit qu'il n'Est pas Informé de Tout ce qu'il me Reste pour Moi

Les canons sont rendus dans cette place Et les munitions
Tel que vous me l'avez ordonné on a Relevé dans le
fort les Voituriers Charroy Cyprois Et Cavalier qui
avoient Escorté le convoy a Lyon qui avoit Remis
les Lettres au Sr Moron que Jetois avois Envoyé a Ste
arreté Mais il Est Parti avec les Lettres ci jointes
on arrête tout le monde qui Vient des Costes de
Gingi Je suis en peine de Scavoir si le Sr Moron aura
les ajoutements que Je lui Envoye
Le Coquin de Buchavoy a nous a fait accroire
Hyer que le quintal Je devois Envoyer a genetoux
Mr de la Verny pour passer En Revue cette Compagnie
au Refus qu'il m'a fait faire Mais comme j'ai Scû
qu'un Gros homme de Grenoble Etoit avec lui Et qu'il
Traitoit de quatre a Dix Et de deux mois de paye au lieu
qu'il y a Cinq de cette Forteresse Je n'ai pas Jugé
a propos d'exposer cet officier seul J'envoye trois Compies
avec lui pour le Retirer si il peut Et Tacher de
Conserver genetoux J'espere Vos ordres Incessamment
Je Vous Envoye ci joint Un Etat de Ce qui Est necessaire
pour la Ste Barbe
J'ai L'honneur D'Etre avec Un Profond Respect
Monsieur
Votre tres humble Et tres
obeissant serviteur

a Gingy le 12 9bre 1733

Cxl.

Lxxiij Cotte ma

Monsieur

Le Jeret et la diligence que a été faite par Mr Dedadonny suivant le plaint que je lui avois donné pour le faire de Richaumya et arrivé et m'a amené cet Homme ce matin

Je l'ai fait venir devant moy et lui ai reproché sa Revolte et son ingratitude et ce qui l'avoit obligé ou obligé à une telle Trahison il m'a Répondu D'abord qu'il n'étoit Comptable de rien Mais Quand les officiers de la Compagnie ont paru et qu'ils ont dit qu'il les avoit obligé même par force à prendre un autre parti et qu'ils n'avoient pas voulu, j'ai demeuré muet.

Il m'a dit lui meme qu'il avoit eu la presance
de plusieurs personnes et qu'il avoit été sollicité
par beaucoup de monde et surtout par le
Grand de Sirénommalet sa Compagnie et
je crois que je ne me fie guere plus qu'à lui
Voyez Mr si Vous voulez que je Vous envoye
le Matheulemp et que je garde cette Compagnie
et Mr Lefranc
J'Espere Vos ordres pour les grands coups qui
nous seront les plus suspect Marquez moy
aussi si Vous jugez à propos que je Vous envoye
les Chefs d'accusation de cet homme quand
on l'aura pris cette nuit il étoit allé en de ronde
avec environ 30 hommes qu'il avoit avec lui
dans une des ces allées Main de Mr de Laverne
de Contraut de ce Rendez et de la Juive
J'ai l'honneur d'être avec un profond respect
Monsieur

Votre très humble
et très obeissant serviteur
Pallet

a Grenoble le 13
9bre 1753

Je vous envoye pichaoupa ainsy que vous me l'avés ordonné escorté de
mes cipayes y compris l'officier aqui j'ay donné ordre de remettre. Le dit
pichaoupa entre les mains de monsieur dubloches Capitaine major pour
vous être presenté, j'ay aussi ordonné a 6 officiers de m'apporter quatre fusils
qui sont chez moy dont deux neufs appartenans et deux a la compagnie
appartenans a deux cipayes qui sont tombés malades à pondichery et qui n'ont
point pu les remporter, j'ay prié monsieur dubloches qu'on les laissat passer
aux portes de pondichery avec votre permission

J'ay encore fait assemblé tous les officiers de pichaoupa devant la
compagnie sur la place d'armes aqui j'ay fait demander s'il etoit vray
que pichaoupa avoit voulu nous trahir, ils ont tous repondu que oui, qu'il
les avoit fait assemblé apenatour dans son aldée, mais qu'ils n'avoient
jamais voulu consentir a une telle demarche, sur cela j'ai leurs ai dit qu'ils
se preparassent à partir pour pondichery et declarer en votre presence ce qu'ils
avoit dit en presence d'etout le monde, les quatre officiers partiront demain
au soir et pichaoupa ce soir

Tous les gens de pichaoupa joints ensemble m'ont tous prié de vous ecrire
qu'ils vous seroient toujours fidels et vous prient de les garder tous, ils ont fait
serment devant tout le monde et sur leurs armes de ne jamais manquer
a la compagnie, ils m'ont parlé de bon coeur et m'ont donné a
entendre qu'ils n'auroient jamais consenty a ce qu'on leurs proposoit, ce qui fait
que je les vas garder encore jusqu'a mardy avec grande precaution.

Il y a huit ou neuf cipayes de pichaoupa qui sont en etat d'aller en detachement
cependant je les garde suivant les ordres que vous m'en avés donné lorsque
j'etois à tirenoumalet que lorsque les peres auroient été tués de faire succeder

Leurs Enfans, jen en suis fait Donner attestation et j'en connois cinq
Dont Les peres ont été tués.
pour marque De la perfidie de plusieurs vous trouvérés ci joint des
Lettres qui vous Les feront connoitre.
Je vous Envoye La grande trinqueballe ainsy que vous me L'avez
ordonné par Vôtre precedente, elle est revenue de chez toupet, il est faux que
Le fuillidar Les ait retenue, au contraire il Leur a fait honnêteté, Le matin
matin que j'avois Envoyé dire a trois Les embrasures sur Les fort
mais faute de brique et de chaux on n'a rien commencé et Les ordres que
vous m'aviés donné de faire partir cette trinqueballe ont fait qu'il me Le
renvoye
J'ay Envoyé sur L'heure a monsieur moran Les Lettres que Vous m'avez
Envoyé pour Luy par deux pions ouvertement ainsy que Vous me L'avez
ordonné
Je n'ay point été peu surpris de voir arriver ce soir mon Ecrivain avec des
je luy ai demandé quelle étoit La raison pour Laquelle il s'en revenoit
et s'il Vous avoit parlé, examinez je vous prie, monsieur, cet article, il
m'a repondu qu'il avoit trouvé des ordres en chemin passé Valedas
par Lesquelles on Luy ordonnoit de s'en revenir icy sans delay.
Le fuillidar de chez toupet m'a fait bien poliment ainsy qu'un
Capitaine de cavallerie de la garnison, je crois vous avois marqué dans
ma precedente que trois Capitaines Cy devant D'infanterie m'avoient ecrit
pour me mettre bien auprés de monsieur moran, j'en avois ecrit à
ce monsieur moran en consequence, ledit sieur me marque qu'il ne veut
point faire de ces balles, je crois cependant qu'il ne seroit pas mal a propos
qu'il se fût rendu avec Deux trois Capitaines, j'ai fait dire au Capitaine
de cavallerie, que j'avois du monde icy plus qu'il ne m'en falloit pour
garder cette place et que j'étois bien obligé de son service, que
cependant si vous jugies a propos que je le prie, que je vous en aurois Ecrit
Je pense que vous n'y consentirez point d'ailleurs nous n'en avons pas
De besoin

Je vais faire travailler a ammunis des Les meilleures poudres du pays
pour faire soixante mille cartouches que j'ay en balles ici J'ay
encore outre cela cinquante milliers de balles aquetoques, ainsy notre
lac est muni pour la mousquetterie, j'ay besoin de garnisons à
canon de tout calibre depuis vingt quatre, j'ay besoin de toiles
pour les pavillons, les hollandois n'ont pas une goudre de bon ne les apperçoit
point de dessus les montagnes

J'ay ordonné aux quinze Cavaliers d'abdoulnabibe de se joindre
leur Capitaine appermoncole ainsy que vous me l'avez ordonné -

J'ay L'honneur D'etre avec un tres profond Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeiss.t serviteur Pouchet

Regingi ce 15.X.bre 1758

Monsieur

7*

Vous Envoye Cy joint une Lettre de monsieur Moran, une autre du Cuillidar de Chetoupet et une d'un capitaine de cavallerie, ce Cuillidar de Chetoupet ne m'ecrit point a son ordinaire, il me paroit du mecontentement dans lequel m'ecrit ce capitaine de cavallerie me paroit trop plus porté au Cuillidar pour nos affaires presentes.

Il est arrivé icy le nommé Soujat Ran Seigneur georgien qui est venu de Votre part Lequel m'a remis deux Lettres, l'une pour le Cuillidar de Chetoupet et l'autre pour monsieur moran Lesquelles j'ay fait partir sur le champ. Ledit Seigneur m'ayant parlé des affaires que vous Luy avez confié, je ne suy au point conseillé de partir pour Chetoupet jusqu'au nouvel ordre de monsieur Moran, au cas qu'il y ait rien à risquer pour ce Seigneur, il partira suivant ce que Mr moran ecrira et au cas qu'il luy arrive quelque chose ne m'en attribuez point la faute

Ce Vous D'apprendre que Abdoulvahabkan vient d'arriver aux environs de Trivatour, je crains aussy que ayen Castrie est arrivé a Votre nouvelle alliée, cela me console un peu, je vous prie de me marquer La raison pour Laquelle pap capoullet a renvoyé icy mon Interprette sans vous avoir parlé

J'ay renvoyé à penatour 150 hommes en la place de pichacoupa et 100 a panoumalet, le chef de cette troupe de penatour me marque qu'il croit à propos de luy envoyer 100 hommes de la compagnie de pichacoupa, je ne me suis point determiné à faire un chef sans que vous ayez ouy les quatre officiers que je vous Envoye, cela pourra tarder quelques jours et par cette raison je verrai s'ils vous font fidela cependant j'en renverrai 100 autres à penatour et 100 à panamoulet les petites expeditions faites les quatre officiers se rendront à

Pondichery, je vous prie d'ordonner que le pichaucopa soit bien gardé
jusqu'à ce que les affaires soient terminées, autrement que vous ne
pouvez pas a propos de les faire prendre,
J'ay envoyé d'icy un officier que j'ai fait prisonnier a Trinomalé
qui m'est encore fort suspect, c'est un malheureux qui a déserté
chez et qui a des intelligences avec l'ennemy vous le renverrez
l'envoye a monsieur De Kerjan sous prétexte de recevoir ses
sentimens qu'il avoit luy rendre dûs, c'est a propos le renvoyer
ou non faire ce que vous jugerez à propos mais non pas me
renvoyer icy.
Le plus promptement qu'il sera possible envoyez moy des
gouzes De toutes a canon de tout calibre depuis vingt quatre
livres Les 4 livres j'trouvent gattées et du papier pour les gargousses
J'ay trois cens hommes dehors, voyés s'il vous jugés a propos
de leur remettre 400 au seigneur georgien pour l'escorter jusqu'à
Coupan
J'ay l'honneur d'être avec un très profond Respect

Monsieur

Votre très humble très obeissant
serviteur Pallé

Pondichery ce 8bre
1753.

J. Dupleix

Monsieur

Je vous envoye ci joint une Lettre de monsieur moran qui vient d'arriver icy de chetouyet ou il vous marque le sujet pour lequel il est de retours de cet endroit —

Le corgien a reçu une lettre de cuillidart ou il luy marque de se rendre à chetouyet et il Luy envoye cent cavalliers pour l'escorter jusques la, ce monsieur ne juge pas à propos de partir qu'il n'ait reçu une autre Lettre qu'il Luy a escritte et sur le détail que monsieur moran Luy en a fait je trouve qu'il n'a pas tort de prendre ces precautions avant que de se livrer — Entre les mains de cuillidart, les cent cavalliers paroissent et ont averti et j'ai donné ordre qu'on Les fasse rester auprès d'un etang en l'attendant les nouvelles de cuillidart —

Les gens de pichaouya joints à une autre compagnie d'icy ont fait merveille à l'ordinaire ils en sont retournés et ont poursuivi Les galligards jusques dans le

Bois.

La prise des pirates a fait beaucoup de peine
a Marmaide de sorte nous allons, il fait retirer les troupes
qui commencoient a faire des degats dans nos aldées.
J'attendrai a peu pres le même nombre de monde
qui y etoit auparavant Dela Luy en imposera
Ces Seigneurs georgiens qui est luy me paroit un fort
galant homme je fais ce que je peux pour le
contenter et le traiter de façon qu'il soit satisfait,
je vois que vous me approuverez ma façon dagir —

Jay l'honneur d'etre avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur Jp Alle[illegible]

a gingi ce 18 Xbre
1703

76

Monsieur

Lettre 111e

Je suis arrivé Lejeudy courant au matin, je n'ay pas voulu prendre la liberté de vous écrire avant de m'être informé exactement de ce qui se passoit aux environs de Gingi, il est très vray que la garnison de Tirenoumalet a fait quelques mouvements et qu'ils sont sortis de leur fort avec quatre petites pièces de campagne et sont venus aux environs de Tipenatoux, mais ce n'étoit que pour empêcher Pichacoupa de faire les dégats dans leurs aldées

Pichacoupa me paroît un peu suspect de fourberie je lui avois ordonné de se rendre dans les aldées du Palligard pour y faire des dégats à l'ordinaire et on luy avoit même donné des monde de surplus que sa compagnie au lieu de faire ce qu'on luy ordonne, il reste dans son aldée alagarde avec votre monde de Bresemet pour tout devoir de repousser les gens de Tirenoumalet.

à Legard d'aujourd'hui m'a parlé des chelouppes tout cela est faux.

Les pluijes nous ont fait degrand degats ici, il y a plus de quarante corps degarde tombés il seroit à propos de les faire relever, nous avons plus de cazernes de malades faute d'estre a couvert.

Je renvois le chirurgien dont je vous fait mention si vous avies la bonté de me renvoyer Manuel pour avoir soin des malades ou si vous voulez que je vous le renvoye a pondichery, nous le verrons peu.

Je serai obligé de faire cesser les charroijes jusqu'au quinze decembre, les chemins sont si mauvais pendant ce temps la je ferai les soullis entretenus a faire relever les corps degarde si vous le jugez a propos mais ils ne seront point sur le pied ordinaire mais sur celuy de la compagnie

Je vous prie instamment de m'envoyer de la bougie j'en manque totallement.

J'ay l'honneur d'estre avec un tres profond respect

Monsieur

Votre tres humble et tres

obeissant serviteur

A gingi ce 19 Xbre 1753.

@ Monsieur

77

J'ay eu l'honneur de recevoir Votre lettre en datte du 19 de courant par laquelle Vous me marqués que je ne suis bon qu'à donner des alarmes, cela m'oblige a vous dire pour marquer ce que j'ay appris d'echetoyer

Les Lettres que Cyrus georgien que je vous ay envoyé — ci incluses vous donneront a entendre ce qui la est — il devoit partir ce matin pour echetoyer mais sen aller Empereur pas Le moyen de que nous avions envoyé sur Les lieux au fait que vous envoyez des canons s'attendre Les chemins jusqu'a Valdaou et que je sois averti — a fin que je fasse partir du monde pour aller les y rendre la

Je prévois qu'il y a du monde aux ires devoirs qui me deservent car depuis La prise d'Azoff au que je suis ny je n'ai jamais reçu de lettres si vigoureuses que Celles que Vous m'avez depuis quelque temps ce si vous croyez que je ne sois pas propre ny il ne faut pas m'y garder

dans la crainte que j'ay que le retardement de ce que j'ay
pourroit causer ne fut trop de conséquence ou du moins
ce que vous pensez
S'il y a quelqu'un qui ait si grande envie de venir icy
vous occuper cette place cela ne me sera de la peine
quelconque que je perdrai toutes les bontez que vous
avez toujours eu pour moy
Les chemins sont fermées partout aux cavaliers
depuis Chatou jusques aux environs de Valenciennes
J'ay l'honneur d'être avec un très profond respect
Monsieur
Votre très humble et très
obéissant serviteur [illegible]
A Rungis ce 19 X.bre 1763

Monsieur

Rc L

L'Exp cette lre

Je viens D'avoir L'honneur De Recevoir Votre lettre en datte Du 21
Je n'oserois plus vous parler de cet arrêt dart qui doit être à pondichery
Depuis trois jours, vous ne voulez pas absolûment qu'il eut ordre
De Revenir vous m'en faittes des Reproches par Votre dernier
Cela est bien mortifiant pour moy de ne pouvoir pas être une seule
fois crû de vous
Le sieur morau est parti avec Le georgien je ferai arrêter
Les personnes dont vous me parlez aussitôt que je n'aurai plus
d'inquiétude parceque je ne connois point Leurs noms.
Les Rondes se font à peu regulierement icy, mr de la Verny
me ordonne ordinairement de la poste en cinq et moy à la porte de France
nous n'avons point icy de Blancs suffisamment pour servir
aux postes Et en cas de besoin, je vous prie d'y pourvoir incessamment
Il vient de m'arriver de chetouy et Le nommé pierre colonnier
Carronier qui a été chassé hors du fort après avoir été pillé,
Je l'ai rendu icy Demain comme vous le connoissez, c'est un
homme qui me seroit fort utile pour L'artillerie
Je crois inutile pour que vous ne sachiez que garand est arrêté prés
nous environ de 4 pieds pour avoir vendu des effets à nous

partenans, on La renvoyé a vellimour et delaontation sous
Sanjivaron ou il a été reconnu par mes gens qui ay La qui
ledit quil faisoit tout son possible pour se sauver il a été
traitement maltraité

Jenai point eu nouvelle de Nouvelle de la Cinquebalte depuis
quelle est partie, sil luy est arrivé quelque malheur
ces alentours en nouvelle, elle doit être ayresent à pondichery

Ayresque Gabedoula Raja eut La forteresse il sest fait
donner La clef des poudres et Balles et sest fait rendre
compte par ledit Apolonnier, il a repartir Le Lendemain et
sest rendu a son camp, il a laissé son Cachis dans Le fort
avecle Cuillidart

Je vous prie de me Laisser au sujet de ces grand papiers dont
vous dittes que je ne me sers pour mes Lettres, jenai pas lu
et Redroit distinctement

Les Deux noms de ces cijaprès sont Chemicheat Rama et
Lautre gotton cy apattaire que je vais faire arreter toutalheur

Jay Lhonneur detre avec un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres

obeissant serviteur

Ayngy Le 22 Xbre 1758

Monsieur

81

Il vat partir ce soir cinquante hommes pour lescorte des personnes dont vous mavez ordonné de me saisir — Ces personnes sont Le nommé jmanKan Capitaine Gallos son pere et son frere, chemicheaKan officier de la compagnie de choKuiran avec Cadrinankan officier Dapoumanel, dont cela partira jusquà Gondichery — aussitost que ces Cypayes vous auront mis les personnes entre les mains, ils sen reviendront à Valdaour pour rendre les munitions que vous leur avez envoyé, jenvai escrire en conséquence a monsieur de Kerabal et reconduiront ces munitions icy

Je vais faire monter une piece de 24, si javois un affut comme celuy que je vous ai demandé il y a quelque temps Jaurois monter Lautre piece, si javois un debdois propre icy pour la faire ici je Laurois fait mais nous nen avons point, il conviendroit de faire venir un de pondichery Je vais faire aussy mettre la Batterie des deux mortiers Dun sur Les Batterie Royalle et Lautre a la porte de pegnoy au cas que vous Envoyée cet affut de 24 La piece y sera transportée aussy.

a Legard des 1000 matatres dont vous me parlez j'en ai une nouvelle
Les avans gardes sont aux environs de villefort 82
Si monsieur moran n'est point party, c'est un service luy rendre
que de ne le point faire partir car il est bien malade ainsy que
vous le verrez, si en cas la vous pouviez luy envoyer trois ou quatre
bons sergents, cela seroit bien utile icy, j'en ai quelcun
dont l'un est extremement malade et qui ne peut agir,
abolument que je vais faire partir avec un soldat blessé
un caporal tanyas qui sont aleur dernier jour, j'aurois aussy besoin
d'une douzaine de bons hommes blancs du Languedoc pour
servir nos artillerie avec un quart roman pour nos
mortiers, je serois d'avis d'en faire monter un sur la grande
montagne je n'en ferai cependant rien sans auparavant
avoir reçu des ordres de vous a moins que le cas ne le requiere
j'en ferai cependant le cas qu'il y ait rien a craindre icy, tous nos
capitaines et officiers sont en bonne disposition, ils sont
extremement surpris de la detention d'un sergent de
Cadenas en ils m'ont tous dit qu'ils repondroient sur leur teste
que les deux personnes la sont absolument innocentes et qu'ils
s'apercoivent que c'est quelque animosité de dortes qui l'année
passée ne les avoit pas satisfait, examinez je vous prie
cet article, vous verrez je suis seulement instruit que dottis
nent joint de leurs amis c'est un bouleversement y a un
bon sergent la vous en faire cependant ce qu'il vous plaira
je vous les envoye
Ces capitaines icy vous font rien d'eux au cas la permission de
vous servir au sujet de ces deux personnes

J'ay l'honneur d'etre avec un tres profond respect

Vingt le 23 8bre 1763

Monsieur

Votre tres humble et obeissant
serviteur J. Abbey

Monsieur

Lettre 111e Cte

Le Nommé Vannaumsen Capitaine ici ajés quaitoquer
Vient darriver ici de chetouget avec deux Cens hommes
qui sont les mêmes quilm'avoient déja écrit pour Venir
Voyez, monsieur, Si vous voulez que je les garde, je Crois quil
ne seroit pas mal a propos de les garder pour Remplacer les
Cij ajés malades que jay ici dont le nombre est bien grand

Les Cavaliers de chetouget et les gens de tirenoumalet
se sont Emparé de penatous, cest une petite forteresse
de terre qui na aucune defense et comme il y avoit pour
de monde a joindre de Canous, gens aquetoquer, ils se sont
retiré ici, elle deja arrivé quelle ne fera bientot autant
de bruit que leur etat de leur donner du secours
attendu que jai tant de postes a garder ici quà peine
ma garnison est suffisante

La Compagnie de Ramadieu qui est avec alican me seroit
dun grand secours, si elle estoit ici, cest une Compagnie de
cinquante hommes armés de fusils Européens,

Si chose Epouvoit Aquetoque auriez la bonté de

m'envoyer des armes, cela conviendroit beaucoup pour les y resserrer.

Ces derniers deux paysans sont jouissellement après moy pour les deux dames du monde pour la garde de leurs aldées, dans le temps ou il y avoit tant de grand monde à Cayenne je leurs en ai fourni tant qu'ils y ont mais presentement c'est à moy à garder mon monde pour la conservation de ma place

J'ay l'honneur d'être avec autant de profond respect

Monsieur

Votre très humble et très

a Cayenne le 24 Xbre 1753.

obt. serviteur [illegible]

Lettre cotté 112

J'ay eu l'honneur De Recevoir Deux De vos Lettres Endattes du 25, j'ay la premiere vous me donnez avis qu'il me vient de Sergents et 10 taupas, ils sont arrivés avec la seconde Lettre du même Dattes dans y que les munitions, mais il manquoit a l'etat que je vous avois Envoyé Lequis est Contenu dans Lequel Etat que je vous Envoye Cy joint

Dans ces 10 taupas il s'en trouve dus pas adjudans Canoniers qui me demandent Leur paiye, Lesquels Les autres Les huit autres Domême je vous prie De remedier La paiye que je donneray a ces gens la attendu qu'on Leur a promis avant que de partir

D'avoir pris La Liberté de vous Ecrire trois Lettres, j'en en ai pas eu Reponse, je vous prie me marquer Lequi j'ay affaire touchant Les trois Lettres, si je garderai icy Le Canonier qui est venu de chez Louyet qui avoit Linquante Rouge De Paye, si je garderay ou vous Renverray Les Commy agnies Envoyés qui me sont Venues de chez Louyet

Il y a Encore quelques Compagnies qui demandent a venir a Votre Service, si vous jugez a propos me donner ordre de les faire venir, cela affoiblira bien Lennemy non pas que j'en aye besoin icy, mais ils vous pourroient

etre utiles ailleurs.

J'ay cy poullet croit que cy a manoullé est occupé par le Vallgard, voilat d'autant il est toujours a nous et nous occupé nous dis cy j'ajes que jout a la folde de cy poullet

J'ay deux fus hommes aux environs de cy natous

Delagarnison d'icy qui occupe l'ennemy

Cy poullet m'envoit continuellement d'envoyer du monde il s'imagine qu'il ne s'agit que de degarnir une place et allegue qu'icy pour sauver une idée, je vous prie luy faire dire ne laisser en repos et d'y rester luy même

Ces sortes d'operations sont hors de la connoissance des Malabares qui n'entendent rien dans toutes Commandeures il est a presumer que cy cinq ou six maratres sont sy rocher d'icy de qui ont déjà fait des irruptions aux environs de tes municipalités et que j'ingere incessamment icy, cette jeunesse de canaille que dans a jenatous se dissipperont eux mêmes lasser retournant chez eux

Les deserteurs ne sont point encore en état ainsy il n'y a rien a craindre jusqu'a present

La manoeuvre qui a fait abdoulnabiber suspendre ses commencements et faire avancer dans les ajes nous a mis à couvert de ces cavaliers qui couroient les chemins depuis Valdacour jusqu'icy cependant je

Mémoire reçu sans lettre

J'ay l'honneur d'être avec un respect infini

Monsieur

à Grenoble le 27 Xbre 1763

Votre très humble et
obéiss.t serviteur Pallet

Monseur

87

Ex.l

Lazii Colle III

J'ay eu l'honneur D'Recevoir Votre Lettre en datte du 27 par laquelle Vous faittes réponses aux trois que j'ay eu l'honneur De vous écrire, puis que la Trinquebalaise part pour y aller de Pondichery et que j'ay vu par les effets d'une nouvelle escadre pour nos Isles j'ay fait cet attachement un peu fort afin que Vous jugez à propos D'envoyer cette Trinquebale avec ces deux dits Lettres aux Isles jusqu'aux quels j'espere tout Vos ordres

Les Troupes qui sont venues De Chatoupet qui ont quitté la guillidart, aimeroient beaucoup mieux être sous vos ordres que sous ceux de Mr Dart, ils vont dit qu'ils n'estoient pas Coulons Delay,

Je suis persuadé que le guillidart de Chatoupet ne fera point Long temps a Resister Des Bataillons aussy que Vous me Les Marquez il y a deux Cents hommes armés De fusils Européens qui vient tout Dire

qu'ils parloient aux premieres ordres que je leurs
donnerois ils pour les Votres sans etre arrete
a l'office de Richecourt sera mis Dehors
les Vivres sont les quels devoient etre suivant letat
que je vous ai donné Lan passé, ils ont ete repanvelle
Ma armee ainsy que vous Laves ordonné
Je vous supplie de vous Resouvenir quels fabrin pour
Le plus pret furent pris pour les Marathes lorsque
monsieur Bernier Mort icy et je vous en ai donné avis
dans le temps Meme
Le Bresil est generallement tout gaste, vous n'avez dit
dans Cet endroit et Ie donne un pouvre, il n'y a
plus a couper que de Vin Blanc et de Rouge je vous
di marque lorsqu'il en remarquera, attendu que je n'en
avois point dans le temps la Reine mes Suis
Vis a dire en quantite consomme par les sieurs Breuil
Et Gratignac, j'ay pris la liberte d'vous Redemander pour
Remourses au magazin a mon Compte mais ne jugeant
Pas a propos de Repondre a cet article, Du Reste tout le
Reste est dans les magazins
J'ay l'honneur D'etre avec un profond Respect
Pondichery ce 1er
1758
Votre tres humble et
obt serviteur Pallu

Monsieur

1063100 | 400
2631 2657
2310
3100
300

1714

p. Cette. 111

Je prends la liberté de vous asseurer de mes très humbles respects au commencement de cette nouvelle année : une parfaitte santé et mille prosperités avec toutes sortes d'avantages sur nos ennemis

J'ay eu l'honneur de recevoir votre Lettre en date du 29 xbre par laquelle vous me marquez que je ne vous parle point de Belloupet

Barbedoulakan est parti. Les Bypas troy bien avec le Guillidar, cependant j'ay pris la conduite environ 2 portées de canon, on a fait des preuves au Guillidar qui sont venus d'Arcatte ;

Jay appris aussi qu'il est venu de Madras un exprès pour dire a Barbedoulakan de se rendre a Arcatte Les 200 hommes dont je vous avois parlé ont changé d'avis quand ils ont appris qu'ils seroient a une autre solde que la Votre

Les pluyes sont continuelles nous causent de grand ravages et beaucoup de maladies, nous sommes entourés d'eau dehors les cotés le fossé a crevé du costé de la montagne des anglois

Je crains fort que le grand etang qui est a
la porte Dubois n'en fasse autant ce qui
endommageroit fort notre rempart.

J'ay donné du secours suffisamment à
l'aveldau crainy que vous ne l'ayez ordonné
Les marattes n'arrivent point de notre coté
j'ay rapport aux rivieres que sont bien gardées
Les cinquante hommes que j'avois envoyés pour des
trouver la cinqueballe sont pris sur le retour il
Rivieres, ils ne peuvent aller via jondicherry ni
revenir a nous

Les nouvelles qu'on m'apprend de tres chemy oly
me font connoitre quelles affaires sont en
apres bon etat a quelque petite difficulté près

Je vous envoye ci joint l'etat de ma garnison

J'ay l'honneur d'etre avec respect
Monsieur
Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
Dupleix

A pondichery le 2e janvier 1754

Monsieur

Mr Colle 1re Exp. 97

J'ay l'honneur de renvoyer Votre Lettre du 31 Xbre par laquelle vous me marqués de m'informer exactement des gens qui m'ont passé à Chelouyet il est certain qu'il n'en coutera pas grand poudre ni Balles Si vous voulés le reprendre vû la mauvaise intelligence qui règne avec Sidi Abdoulakan, on m'a appris qu'il vous avoit écrit il y a deux jours et à Sidi Abdoulakan aussi, s'il en est il ne sera pas difficile de le mettre à votre volté

L'arrivée des Caravanes a Ville pour Leurs donne une grande allarme à l'un et à l'autre, on m'a dit qu'il se repentoit fort de ne s'être pas saisi de Sidi Abdoulakan lorsqu'il étoit encore en son pouvoir.

Les gens de Chelouyet, marchands et autres se retirent de ses alentours et se réfugient icy

Vous me demandés combien il reste de fabris des 2000 que nous avions il en reste 258 et 204 Sacs je crois qu'il est inutile de faire des revisions

de fabris attendu quils meurent par douzaine 12
par jours
Ces 20 Bœufs nelaissent pas quelle mettre une
bonne provision en cas daffaire il nen manquera pas
de fabris
Le Camarade de grandel Luy auris a arrette
pour luy faire tomber quelque argent, le Commandt
darrette Luy a ecrit une Lettre que personne ne peut
decifrer je vous Lenvoye ci jointe
le porteur de ladite Lettre nous a rapporte que le
bruit courroit a arriane que nous sommes en
etat de resistance
puisque vous jugés à propos que je remplace
le vin et La viande qui ont été consommés ici
je vous prie den donner vos ordres je payerai au magazin
Lequel conviendra
J'ay lhonneur d'etre avec respect
Monsieur
Votre tres humble et
obt serviteur
Le
ce mois les 5 Janvier
1754

Monsieur

J'ay receu de Monsieur La Lettre que vous m'avés fait L'honneur de m'Ecrire Datée Du 11 du courant Par laquelle vous me marqués m'envoyer du canon. Il Seroit a propos. Il y apparence qu'ils ne soient pas Encore partis D'attendre que L'escorte que j'envoye au devant Jusqu'arrivée a Valdavon, parceque L'on m'a rapporté qu'il y a de cavaliers qui Cont a Roulet par icy J'ay receu Le 26 57. Esq. 3 ℔ a Raison de Vingtes la pauce, J'ay paye toutes Les compagnies Excepté celle de Bibaroupa que j'ay mis en campagne auec Deux Vergens Mares qui se Sont joints auec Lespitchie de Lavaldau, pour tacher D'attraper quelques Bestiaux comme vous me faites Lhonneur de me Le marquer par votre Lettre du 18e de ce mois J'ay mis en Place Le nomme Murbouran, qui a pris possession de La Compe de Blangagne qui est malade Depuis trois mois Selon ce que L'on vous a Rapporte.

Cedit mirbouran est Le meme que vous m'aviés ordonné
D'faire arreter il y a dix huit mois, de meme que sa
famille, et qui en ayant eu Le vent Le Sauva a
Vermououlle, il ne me paroit pas Leur devoire a
Votre service presentement, qu'il Letoit alors.
je ne Sray a propos Depuis Le Sieur D'Horty s'ingere
D'envoyer des officiers Subalternes, Sans votre permission
Comme s'il Savoit ceux qui ont merité Le Coste -
et un autre des parens de mirbouran dont la
famille doit vous etre Suspecte
On a arreté hier un Espion de Paliacan, en dehors
des murs de La Porte du bois, ou La Pisse auec
une corde, Les Raisons qu'il donne Sont tres mauvaise
Disant qu'il S'est Egaré.
on en a Encore arreté deux aujourd'huy
Les Deux freres, L'un etoit au Service de
Mavrocordo, et L'autre a celuy du paliacan,
on Leur a prouvé que c'etoit eux qui avoient
Introduit L'ennemi icy proche, ce Sont tous des
vrais coquins qui meriteroient la corde
L'on ma Rapporté que vous deviés relacher pitsamopi
Vous certaines conditions, Sans Doutte que Les gens

qui s'intéressent pour Luy ignorent qu'il a encore
des intelligences avec les ennemis, et qu'il faut avoir des
Lettres de Cachet pour faire Examiner les personnes
qui parlent a luy et a Sa femme, car je vous
assure monsieur que cette femme la Sera a craindre
une fois qu'il aura La clef des champs.
J'ay envoyé La famille D'imaustam, ainsi que vous me
L'avés ordonné j'ay encore celle du Capitaine
a arrêter qui n'est coupable qu'autant qu'elle
en Sauva
je vous prie de me marquer ce que vous voulez
que je fasse de ces prisonniers qui ne font —
qu'embarrasser, et dont leurs crimes Sont moins
que rien —
J'ay L'honneur D'être avec un profond Respect

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
serviteur
Labbé

A Ginesi ce 12e Janvier 1757

Monsieur

Monsieur Le Marquis Dupleix
Commandeur de l'ordre de St Louis
gouverneur de la nation françoise
a Pondichery

ouvrieur

Il vient d'entrer dans cette Place, Environ un millié de cabrid, que les cypahes que j'ay mis en campagne il y a quelques jours, ont prise du costé de penatour - je Les euse deja Rendus, si j'euse voulu m'en rapporter a L'aualbar, qui dit quils appartiennent a des gens de nos aldées, il en vray quelles ont esté a nous - mais Vraysemblement elles ne le sont plus, puis quelles sont occupées par nos ennemis, ainsi Sa nous appartient de bon droit, et je ne Les rendray, que Lorsque vous me L'ordonneres.

Il en arrivé ce matin un Espagnol, avec Sept hommes, qui ont deserté de L'armée d'abdoulakam qui est a Trivalour, ce sont des gens qui Servoient L'artillerie, qui est en bien mauvais etat Suivant ce quils ont Rapporté; et qui consiste en Six Pieces. Le manque d'argent

Les a fait decamper, n'ayant point receu de
paye depuis trois ou quatre mois.
Voyés monsieur ce que vous voulez que je fasse
des ces gens la a qui j'ay donné l'hospitalité en
attendant vos ordres.
Les canons que vous envoyés icy ne sont pas
encore arrivés, je n'entends point parler de ceux
d'abdoulabibek.
Les cavaliers qui sont venus de chez pel doivent
partir a ce soir, pour aller faire des degats
aux environs de trivatour, sous les ordres de
l'aualdar. - je n'entends plus parler du
quelidar, c'est on qu'il se tient sur ses gardes
Les mavates ne sont pas encore arrivés, il
seroit cependant necessaire, qu'ils fussent icy
auprés, et alors je ferais rentrer le monde
que j'ay dehors, ou du moins je ne les tiendrois

pas si Eloigné de la Cour. 96

J'ay l'honneur d'être avec un profond Respect

Monsieur

Votre très humble

et obéissant serviteur

J. Abbé

A Gine[illegible] ce 15me 9bre 1754

Monsieur

Monsieur Le Marquis dupleix
Commandeur de L'ordre de St Louis
gouverneur des françois aux Indes
et Pondichery

Monsieur

Je viens de recevoir la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire datée du 16e du courant, par laquelle vous me marqués de faire partir les marattes, ils ne font que d'arriver, et m'ont promis de partir demain sans faute.
je leur ay laissé placer leur bagage la ou ils ont voulu, comme vous me le marqués dans la lettre que m'a remis le commandant.
Il en partit hier au soir avant l'arrivée des marattes 100 hommes de cette garnison et 60 cavaliers, pour tacher de surprendre un detachement de l'armée d'Abdoulakam, qui s'etoit avancé jusqués a l'aldée neuve que vous avés fait construire.

mais Sans Doutte quils ont appris larrivée de
nos gens, Cuisquils Se sont Retirés a Rivatoux
L'on ma Rapporté que le Commandant
de cette armée, conseille a abdoulakam de
Se Retirer a arcatte.
Le Espagnol que je fais Sortir demain, avec les
Sept autres, Sen trouve dans la tente du nabab
Lorsque Le paliacard de vatte valon, luy ont
Donné avis, quils avoient decouvert deux chemins
Du cotté de la Porte du bois, par ou ils
pouvoient Surprendre ginji, et il ny a point
a Douter que Lespion que Lon a arreté
en hivr passé dessus les murs, ne fut Envoyé en
Consequence.
quand aux deux autres que jay fait arreter
icy, ce Sont des maures dicy memes et dune
bonne famille, ils nen Sont pas plus
pardonnables pour cela, Cuisque Lun Deux

S'étoit offert de faire piller cette aldée moyenant le tiers du pillage, ce que l'ennemy luy avoit accordé, et la nuit du onze au douze ils ont introduit l'ennemy dans l'aldée qui est au bas de l'Montagne des anglois et l'ont pillée.

je n'avois d'avis de vous les envoyer tous les deux car ils veulent rien avoüer, il pourra se faire que votre presence les intimidera, leur faira faire quelque aveu.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble
et très obeiss. serviteur

A Agingi le 17e 6bre 1764 — L. Dalby

A Monsieur

Monsieur Le Marquis Duplein
Commandeur de L'ordre de St Louis
gouverneur des françois aux Indes
à Pondichery

Monsieur

y Cette Ne Cy 4.

Les mauvais qui devoit partir aujourd'huy ne
Sont pas partis parce que Semet pas un Bonjour
Enverité Ses gens deveroy Canailles on vas voir dit quils Sont
500 chevaux genen nay pas vue 300 ils partiront
demain matin
il Est venue un Brame Ecrivain de Nivernois trouvé
Sarlekan il luy a demandé Sy il vouloit Recevoir
avec luy plusieurs Compagnie de Sipay qui voulois
quitter le Service de lenemy celuy a dit dans
Rien faire Sans vos ordres il ma demandé aussy
50 pagod Enguerot celuy a dit que je navois pas
ordres de luy En donner
monsieur de S Sergent que javois il neutre
plus que un pour faire le Service icy Enbas
Est il Debors avec 400 homme il Sous tous malad
ainsy que les chirurgien qui a party le 10 de beaucou
tres malade jours pour de Sercy il demande Son
mouchard il neluy Est dit que 10 jours que je
luy Envoiré Et le Reste de largent Se Serajeux
un autre au Cas que nous En Envoiré un autre
il Est Entré Ce matin 30 a 35 Beuf que Buffles qui
ont Etté pris aux Environs de Cheloupet
Sil vous Sonneur Sera avec un profond Respect
votre tres humble Et tres obeissant Serviteur Pelley
a Geng y le 18 de Juin 1764

A Monsieur

Monsieur le marquis Dupleix

Commandeur des ordres du Roy

generalles des françaises dans les

Indes

a Pondichery

1794

Premiere adjointe
pr. le Cent-Jours

Monsieur

Je viens d'avoir l'honneur de recevoir votre lettre
en date du 18 du courant par laquelle vous m'ordonnez
de donner aux Maraiter quelque poudre et balles a
castor je leur en ai fait delivrer quelques cent-aines
ainsi que des cartouches a plomb le lendemain
qu'ils sont arrivé

Ils ont laissé leur Bagage ici pour le canon qui
ont été faire les foyer dans toutes les abeer qu'occupe
l'Ennemi jusqu'a arany et renvoyent ici leur
Billage je croit que voila a quoy ils sont bons
c'est un Brigandages affreux dans toute la contrée
des environs d'ici il pille et ravi comme l'Ennemi
et n'entendent aucune raison de quelque façons
que je m'y prene pour faire rendre a mon
Marchand

Cequils prenent injustement

Il Se trouve plus de Cent Boeufs Chargé d'esclave
Et autres marchandises appartenant a des Marchand de
Bondichery Je Les ai Exporté a Rendre Cela Et Ces
prises La N'Orient par Legitimes ils n'y Entendent
Rien Et Le tout provient que Les Cafres ne sont pas
absolu Et que Le Moindre Marate Se Croit aussi Maitre
De Relenir Cequil a que Le premier Chef qui
Devroit Leur Commander

Le Mogolon qui Commande pour Badedoulakam
Dans Le fort de Chetoupete M'a Ecrit Et Ce plaind
pourquoy Les Marates pillotent Les aldées qu'on
Lui avoit Confié Je Lui ai fait dire qu'il Vint a
Gingi Et que nous parlerions de Cela Ensemble
Je Croit qu'il ne Sera pas si bon

Les Canons ne sont parvenu Et ils sont En
place J'ai Remis au Maitre des Barons 36
Boulets pour Remplacer Les Morts Et Les Malades
il part Demain avec Six Chariaux neufs
Chargé de pierre du Talon

Je Vous prie D'Ordonner d'Envoyer L'affut
De 24 que Vous M'avez promis Je Vous demande

aussi quelques Cent-aines de Branches de sorbier pour
pour planter sur le Rempart et pour former quelque
Ruës dans le fort c'est trois temps a presant que
toutes les Maisons sont tombées et qui ne cessent
trouver de disputte En formant les alignemant
des Ruës outre que cela est utile en tems et lieux
pour les ouvrage

J'ai l'honneur d'Etre avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur

a Quesi le 23
Janvier 1754

En cette Cr et

Monsieur

Le Chanoines de cette Eglise m'a montré un billet que le Sieur Dennos maitre Chanoines de Pondichery avoit écrit a Mr Canthome a Son Sujet. ce billet est des plus insolents et je ne voi par quelle raison il traite un honnête homme de la façon, et le Cas pour lequel je m'intéresse.

Cela ne vient qu'au Sujet du decompte que le Sieur Dennos luy doit et dont il ne peut rien avoir, quand il demande Son du il n'en reçoit que des Sottises ainsy que Sa qui il a donné Commission de toucher cet argent avec une procuration de Sa part

Ainsy, Monsieur, je vous prie instamment d'ordonner au Sieur Dumas de satisfaire ce jeune homme là afin qu'il puisse faire honneur a ses affaires; je serois aussy bien charmé que vous eussiez la bonté d'ordonner qu'on luy fasse une paye a part afin qu'il n'aye pas affaire a un homme tel qu'est Dumas Et je veux bien que vous laissiez toujours un m[on]sr Lauonier icy tout en temps de paye qu'en temps de guerre ainsy celui icy doit etre fort au climat depuis 19 mois qu'il est icy.

J'ay l'honneur d'etre avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur
Abbé

A Gingy ce 25
Janvier 1754

Monsieur

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'arrivée du convoi de subsistances et du détachement qui sont arrivés le 9 de ce mois à Sirenoumalet. Le convoi se composait de 60 bœufs et 30 charrettes. Le détachement était commandé par le Sr Lagrée, officier de la légion. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet.

Il est arrivé à Sirenoumalet le 9 de ce mois à 10 heures du matin. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet.

Il est arrivé à Sirenoumalet le 9 de ce mois à 10 heures du matin. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet. Le convoi a été escorté jusqu'à Sirenoumalet par le détachement qui a été relevé à Sirenoumalet par celui qui était à Sirenoumalet.

On me fait sçavoir que L'Ennemi a Envie de venir attaquer
nos Marates ysi j'en suis revenue par l'avis de personne
tout le camp part ce soir pour revenir le long tous
les Chefs se sont rendus chez moy ce matin et les
autres Chefs m'ont fait le denombrement des troupes
de L'Ennemi que je sçavois deja il m'ont dit de nou-
velles qu'il Est tres a propos de faire venir Abdoulmabi
Burremamolle et Timas pour joindre incessamment ysi
et le nombre de nos troupes sera Egalle a celle de
L'Ennemi je vous prie de faire Ecrire a ces trois Chefs
de se rendre ysi on sera ce matin

Il se fait ysi j'Etois dire aux Environs quelques Combats
avec les Maures et les Marates et le tout pour Savoir
le pillage cependant il y a toujours quelques uns de tué
ou de blessé nos troupes sont toujours victorieuses a
L'Ennemi dans ces sortes de Combats il revient quelque
fois se battre jusqu'au pied de la Montagne
des anglois

Les Bœufs chargé d'Ecarlatte ont Ete
rendue a dire quelques pieces qui ont Ete detruite
et Selai ne se puis guere faire autrement quoique
j'y ai donné tous mes soins

Jusqu'a present il n'y a point de Capitaine nommé pour
la Compagnie de Richaumont par J'Ignorais vos ordres
pour en nommer un de ma Connoissance ainsi que les
autres officiers Subalternes qui M'anque dans
les autre Compagnies

J'ai L'honneur D'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre Tres humble
Et Tres obeissant
Serviteur

a Gingi le 26
Janvier 1734

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre, la datte du jour
courant par laquelle vous me mandez de faire partir les
voiturs de marbre et de joindre à celles cy. J'ay fait
remontrance et menacer que les gens tout faire refuse
ils ont eu l'insolance de me faire qu'on leur avoit
promis un tiers de rouge et un blanc et qu'ils
voulaient avoir les deux tiers de leur charge
chose que je ne veux pas et leur ay ordonné le
Briquet ailleurs. Je souhaiterois que vous me donnier
ordre de ne point faire de rouge et que le tout
de marbre fut blanc. J'ay fait ce que j'ai pu
de dommage des operations que vous avez projetté. C'est
par une deviation des jardins sont tous de sous
les voutes sont communs de pierre et de tuf de façon
qu'ils ne sont point de dommage à nous que à ceux

L'ennemi s'est retiré par de Caujnaron s'il n'y a
personne a Saisseau n'y a Sivalon Le Sieur au fait dire
de s'emparer de cet endroit jusqu'à tant que le bruit
aura cessé ils s'est rendu sur les 8 heures du soir
au son pour chaper les pilligard des environs de paralon
et lui au dit de se rendre qui incessament après l'oppede
faite Le donne ordre ordre a nos detachement cat qui sont
de ce côté Là de se joindre a lui on m'a arreté
a Chetonpette deux Espions qui sont aux fers on
ne fait aucune sortie sur les Marauder qui pille
cet endroit
on m'apprand de Serenoumalet que m'a accusé part
beaucoup de se que j'ai fait arreter les Convoi
que lui portoient du sel
Monsieur Touchant les Juifs qui ont été faites
ja depuis quelque temps je vous Baiserois que vous
fussier les bontés d'en Regler les part alors qu'il
y partira afin qu'il n'y ait pas d'erreur a me reporter
Je ne repartirai rien avant que d'avoir reçu votre
ordre de cet article

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble et très

obeissant serviteur Pallé

ce Gueugi le 29

Janvier 1794

Monsieur

Les Maratte sont parti a la fin se qui fait que ja
tarde a Vous faire Reponse de la Lettre que Vous
M'avez fait L'honneur de M'Ecrire Le dix de
Janvier Les Compagnies qui Etoient dehors surtout Celle
qu'avoit Rubaconpa a bien perdu du monde de Cette
Compagnie Etoit de 250 Hommes presentement Elle Est reduite
a present a 200 Hommes faite Compris Le Capitaine
que J'ai Nommé ainsi que Vous me L'avez ordonné
Le nomme Jacque St Satitoriam
Les gens de Virevannatel St Le galigon ont bien perdu
Du monde St de notre Coté nous avons perdu 30 Hommes
Compris Ceux qui ont fait ou qui ont Eté pris il y a
Eu 4 officiers de tué je L'ai Remplacer aussi
Je ne fait si C'Est par Crainte ou autrement qu'il
Viennent a la Corvée de pierre a compa Vous porter
De Ces effets il ne me reste plus que me dire que
Comme je M'Etois saisi de ses Bestiaux Jene Veut

a Scavoir qu'il avoit ses effets et qu'il ne Lui arrivat
quelque peine Comme de fait on M'en avoit déja
parlé Mais Comme Vous ne M'aviez ordonné que de
me Saisir des Bertiaux Je N'ai pas Voulu passer
outre Cependant a Cet homme Je Lui ai donné
une decharge de Bord Cequ'il M'a remis Sans
Esperant Vos ordres Je Crois qu'il N'y a de Reste
à Ruines Ce Coquin a ne pouvoir Ce Relever
on M'a remis Entre les Mains 223 Rouppies
et pagodes D'or et Vingt pour Cent de 60
Rouppies de Cohquibets D'or et d'argent que
Les femmes Cachent au Cul Si Vous Jugez
a propos Cette argent La Seroit bien propre
pour faire finir notre place d'armes et
alignes nos rue de dedans Le fort qui n'Est
plus qu'une Masure J'Espere Vos ordres
Sur Cet article et Si Vous Jugez a propos
que Je Recouvre Encore D'autres effets qui
me doivent Estre remis J'En Prendrai Compte
pour Vous Le prescrire quand Vous Le Voudrez

Je vous envoye ci joint la Liste des Bestiaux pris sur l'Ennemi Depuis le mois de novembre jusqu'a present ainsi que vous l'ordonné p.f. Trouve bien Des opposant qui disent y avoir de Leurs Bestiaux Je vous Envoye aussi l'Etat de la Ration de la garnison Montant a la somme De 1090 Rations

Je pense qu'il n'y a guerre que des Cavals, dont on m'assure que la race n'est pas bonne J'Espere vos ordres pour Rendre cette mise si vous le souhaitez

J'ai l'honneur D'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur

a Quingey le 5
Janvier 1734

Catevalon en avoient Ecrit à Markafaibe a Sirenoumalet qui leur
Envoyer Du monde pour Cette Expedition Les gens de Sirenoumalet
En ont donné avis à Abdoulkam qui Leur a ordonné de leur
fournir Tegne Les galligars demanderoient Et que Lui même
Envoyoit Trois Cents Chevaux pour Leurs aider

Nous avons eu Monsieur plusieurs Ennemis Cachés surtout
Dans la Compagnie De Mirbouram J'ai fait dire a Ce
Capitaine de pamanen Les gens de Sa troupe il m'a fait dire
qu'il ne se mêloit point de Cela Et qu'il Espéroit de Monsieur
pour aller faire un tour a Bondichery sans dire autre
Chose J'ai fait Ecrire à D'Horty sur tout Ses affaires
Il doit Connoître tous Ces gens La mais il se pourra qu'il
Eludera autant qu'il pourra de vous Endire La raison je n'en sçait rien
Je vous prie D'Examiner Cette affaire Je suis très informé Et par
Plusieurs personnes même par des gens qui ne sont pas des nôtres Et qui
Etoient à Sirenoumalet Lors qu'on Expretait pour pour aller à Valevara

Je vous prie d'Envoyer 4 fanaux de La Bougie qui ne Servira
qu'en Cas de Besoin Et pour Cacheter des Lettres, Du papier
Des plumes de L'ancre Et de La Cire a Cacheter

J'aurais Besoin aussi d'une Centaine de fusils Et autant
De Mallets Et Vingtaine de paires de pistolets Cent grenades a main
De terre ou de fer Et Cent de Remport pour des petits Mortiers
Et de plus qu'il sera possible nous Changeons Les portes tous les
jours Et J'Espere que par Cette precaution il ne pourra rien arriver
a notre desavantage

J'ai L'honneur D'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre Très humble Et
obeissant Serviteur

a Gingi Le 26 fevrier 1754

23 février 1741

110

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre en datte du 11 du courant par laquelle vous me marqués de recevoir les gages de cette garnison Bajiepoulet m'a fait toucher par son acquit de cinq mil deux cents rouppies qui est le montant de la somme dué portée sur l'état que je vous ai envoyé pour le présent mois de février et j'ai envoyé à Bajiepoulet un reçu signé de moy pour la décharge de son acquit de qui j'ai reçu cette somme ci mentionnée

Monsieur, le quilidar de Belapet m'écrivit bien une longue lettre qui vous feroit connoitre d'en faire le détaille je m'apercoit qu'il sert un peu fort de sa plume je la couvre cependant, je

Il me prie de Vous dire de le Reprendre En grace
Et de lui Envoyer si Vous Jugez a propos Un homme
De Confiance a qui il puisse Ouvrir Et qui
puisse Couter sur la parolle qu'on lui donnera
qu'il ne Lui arrivera Rien il demande que Vous
Lui faciez Ecrire Et que Vous signez de Votre
Main Cet Ecrit

Monsieur Je Croit Le quilidau sincere Et
du Reduction de Cette place Merite Vos attentio
J'Espere Une Reponse favorable de Vous pour du
faire Sçavoir Vos Volontez

J'ai Cru Vous avoir Envoyé La liste de Beetiaux
Le Nombre Est de Trois Cents Cinquante sept
Grands Et petits il ne Seroit pas mal de s'En
Defaire ainsi que des Cabrit, qui Meurs
tous Les jours par Douzaine

Je Vous Supplie Tres Humblement Monsr
De Vous Ressouvenir du quilidau afin que
Cette place Vous Rendre Le plutot qui sera
Possible il n'y a personne au Monde qui y

J'ay jugé plus interessé que mon jeune Rapport
a Gingi qui est bien d'vn autre Consideration
J'ai reçu des Cents fusils et grenades et toutes
les autres munitions
J'ai l'honneur d'Etre avec vn profond Respect
Monsieur

Votre Tres humble
et Tres obeissant
Serviteur Volle

a Gingi le 23
Fevrier 1754

N° 4. 9 Mars 54. 112

Rép. cette lettre

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre en date du 26 Février j'ai espéré jusqu'a présent pouvoir faire votre réponse aux affaires du quibdo des Belompetes j'ai fait quil ai jugé a propos de n'en pas faire davantage on m'a seulement dit quil répondroit sincerement a la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire

Le Chrétien qui etoit les mois passé a été relevé par un nommé Isabel qu'il ne me paroissoit pas vous prier Deme Marquer les arrangement que vous jugerez a propos de donner a celui ci

Je vous envoi ci joint l'état de la poste du présent Mois de mars montant a la somme de 10 032 Roupies

Les Recollets qu'on fait a penalouwe Le feront
pas D'Etre Considerable nous y Serons toujours Les
pelus guerre on m'a dit que Ma Jouffe Kam Etoit
a Tanjivaroy Les Marattes nous ont quitté Le 6 du
courant à Tiebenagolle, Je vous tiendrois Les Ordres
accoutumés aussi Bien sur nos Terres que sur Celles
Des Ennemi

J'ai D'honneur D'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre Tres humble
et Tres obeissant
Serviteur J. Attié

a Gingi Le 9 Mars 1734

A Monsieur

Ce qui dans De Belcastel Bien de sa Cour Et me
Marque de Vous faire Sentir Cette Lettre Il doit Vous Envoyer
Une personne au plutôt pour avoir L'honneur de Vous parler
Et il l'auroit Envoyé plutôt Si Son Cheval n'eut pas boité
Incommodé a Tumery ou il Etoit allé
Je pense que Votre Vue de faite de Maure pourra par
L'Explication plus Clairement à Moy Il me Marque Cependant
De sa Cour Ouverture Et qu'il ne Craint pas que l'on
Que Je lui ai Dit attendu qu'il ne Changera Jamais
De Bonne Volonté Et de Respect Envers Votre Majesté qu'il
avoit des Raisons pour Conserver Sa Forteresse qu'il a
Engagé D'avoir quelques Communications avec Abdelkam
Marque Sela ne doit tiré à aucune Consequence
D'infidelité

Il me Marque aussi de Vous prier de faire Espier les Villages qui Sont dans Geraldée pour avenir affin j'y Sçache dans Vn Combat

Il y a icy Vn anglois qui Etoit a volow qui s'Est Sauvé Lorsque le nabobe le Voulu faire Mettre Prisonnier Il doit Estre à Pondichery Vn françois qui s'Est Sauvé aussi Vn autre que L'on Retient a pouloow avec Vn Portugais ils m'ont Ecrit de Vous prier de la Les autres du Detachement de Gerandel Sont prisonniers a volow et le nabobe à Palachè Ses prisonniers anglois

J'ai l'Honneur D'Etre avec Vn profond Respect

Monsieur

Votre Tres humble
et Tres obeissant
Serviteur Patte

a Gingi Le 12
Mars 1759

1714

1714 C 4 114

f1 cotte 111

Monsieur

Le quilvau de Chelongat m'a envoyé jii son Vaquel pour me dire que si Vous Voulier le faire Rentrer en vos bonnes graces qu'il ne Demandoit pas mieux, mais qu'il Vous suplie Tres humblement qu'il soje par Vous honoré En quelque Chose quelquonque, de plus il Vous Demande de n'entre jamais sous les ordres de Lagrangoulet mais sous tels que Vous Jugerez a propos Je suis que c'est un article Le plus Especiel Et le Vrai moyen de faire Rentrer le quilvau En son Devoir Le Vaquel du quilvau doit Vous Etre presanté par le Reverand Pere Lavaux afin que devant Vous Et sous autre Temoins il puisse Vous Exposer ses Raisons, je me suis dit qu'au Cas que Vous Consentier qu'il Reste à Chelongat il y Sera son devoir Et qu'en tout Cas que Vous ne le Voulier pas que Vous Eussiez la Bonté de le faire Repartir par Les premiers Vaisseaux pour Retourner En son pays

Il Est arrivé aussi aujourd'huy deux malabars qui qui m'ont presenté Un paravana de Votre part pour s'Enparer En Votre Nom de toutes les Terres qui pouront Sur L'Ennemi Ces Deux personnes me paroissent de grand sens Et deux — L'roget a bien Entendu

Le pauvre Sultan qui donna le dernier Combat à Sallard à été bien surpris Et Moy aussi lorsqu'il Leur L'ordre d'Este Leveé Je Vous puis assurer a Monsieur qu'il S'Est Conduit dans Cette affaire En brave homme Et d'un grand courage Cette petite affaire S'Est passée sans nos gens il merite que Vous les Renvoyez Reprendre son poste, Et les deux hommes qui sont Venu M'ont dit que S'Etoit L'armée de Leur Entreprise Et que Sultan Manquant Cela Leur Causeroit de grands prejudices dans Leurs Entreprises ils ont besoin d'un homme de Coeur Et de Courage pour Leurs operations Et Cela Est difficile a trouver je Je Croit qu'il Est a propos de Leur Envoyer Et Moy Je Vous Supplie

Marquez moy aussi Je vous prie ce que Je doit donner
D'appointement au Nouveau Chirurgien Il n'a
Encore Rien Reçu attendu que J'Espere vos ordres
J'ai L'Honneur d'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Pabbé

a Gengi Le 21 Mars 1754

Cayenne 1776

à Cette 111

Monsieur

Je Vous Envoye Ci joint L'Etat De la paye Du present mois D'avril montant a la Somme de 190 ℔ 5 Rouges J'Envoye Jaquelidas de Bretonjet Cejourd'hui matin pour se Rendre auprez de Vous il arriva hier Ci avec Cejonction Je Croit que Dans Cette audience que Vous Leur donnerez que Cela se Terminera au Desir de Son Maître D'Envie De Cejuilidas Et de Celui en Songeay Et même il Vous Remettra par Vne Lettre que Cet Envoyé doit Vous Presenter Je Croit qu'il Est Pardonnable par Les Raisons qu'il m'a Deguée Ci

J'ai Bien Des Plaintes de quatre a Cinq mauvais Sujets De Capitaines Cypoyes qui ne font pas Cequ'Je Leur ordonne M'alleguant toutes Raison qu'ils n'Etoient pas Cayé aussi promptement qu'a L'ordinaire Son pretexte que Le Monchan a Tardé de quelques jours Et qui Cependant Seront paye Ces Capitaines me Repondent avec Insolence

Et devant Leurs Cyjaper Sur Lequel Celuy qui Sera plus beau Coup Et Celui m'empeche bien des petites Expeditions Sur La Side des Ennemis qui Se Feroient Et qui ne peuvent Se faire

Je Serois d'avis avec Votre permission de faire Changer ces Capitaine Et de Les Envoyer dans d'autres Place Comme à Chalembron Valdaon d'Engrevé Et autres Lieux Sans Leur donner Toute Soie a Connoître La Raison J'Espere Vos ordres pour Cela

J'ai L'honneur d'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre Tres Humble
Et Tres obeissant
Serviteur

A Gengi Le 2 avril 1734

117

xiiie Cotte n°

Monsieur

Votre glorieuse Lettre que je Reçut D'Jeffreson qui me Marque les bon Succes qu'il a eu depuis deux ou trois jours aux Environs de Vendrevachy Nous y avons perdu peut de monde Les plus grosse perte est irremplacable Capitaine qui a été tué Sa mort a été Vengée par Balle de L'un des Chefs de nos Ennemis

Je me demande du Renfort d'hommes et de munitions Je Croit qu'il Seroit a propos que Je Lui en Envoye pendant que nos Ennemis Sont en route dans les Cantons Je me dit aussi qu'a reçu a Dijon avoit ordre de nous les Monsieur Mais qu'il Croit Cet homme n'en pouvoir Venir a bout attendu les desolations qui Sont dans le pays Le grain du mois d'avril ne Leur Est pas encore Parvenu non plus qu'à

J'ai me dit aussi qu'il a pris un canon dans le petit fort
de Salar qui lui devien jusqu'ici jusqu'a de Monde
pour le trainer si vous jugez apropos je l'enverai
Cherché comme j'ai me le marque Sambron
qui est du coté de Arenoumalet me demande
aussi des Gommes et des munitions comme il est
obligé de partager son monde dans plusieurs
aldées pour faire des Rebelles il ne desire
pas que d'avoir beaucoup de munition il est
Cependant nécessaire de lui en envoyer et neanmoins
je ne puis de faire sans un ordre exprès de Votre
part attendu que cela diminue beaucoup celle
de notre forteresse et que j'ai outre cela
six compagnies dehors pour faciliter des
Rebelles de la dependance de Gingi et ses six
compagnies dans ne desire pas qu'on ait de bien pour
des munition de guerre

J'ai appris que Mahomet Kan Nort a arcatte
et qu'abdoulakan qui est a Cangivaron doit aller

J'y joindrai ondit que Mostahkam doit leur
fournir Un Lac pour la facilité du Voyage de
Trebenapolly qu'ils doivent faire
Le quelidar de Chelongeli doit faire porter
Trois Centsbonmes pour joindre y Spekam il me
dit aussi qu'il M'Envoira Les prisonniers anglois
Qui Sont dan Son fort à La premiere Requi tion
que Je Lui En ferai de Votre pas ainsi que des
deux gros Canons

J'ai L'Honneur d'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre Tres humble
Et Tres obeissant
Serviteur Jallé

a Gengi Le 15
avril 1754

719

714

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre en date du 5 du courant par laquelle vous me marquez d'écrire au Sr Vaut-rien de quelque chose de Bergerette, S'Et un maître fourbe et qui nous veut payer comme j'ai payé l'ennemi, j'ai m'a écrit une lettre la plus injurieuse et ridicule du monde, il me dit que les canons sont toujours avons et qu'ils sont aussi chez lui qu'a Gingi que les prisonniers anglois lui peuvent servir et que quoi qu'il soit attaqué, on ma soupçonné et que les trois cens grenadiers lui servent à faire des sottises pour le payement des sept lieues et du voiture que le maître fourbe m'écrit j'ai n'ai pas voulu accorder à lui mais tout a craindre

Il Est Entré dans Son fort le 17 de Se mois Cinquante
Boeufs Chargés de Munitions de guerre, on a fait
à arcatte la Revue de tous a Chacun ou il S'y En
Est trouvé Cent neuf on En a Commandé Soixante
Pour marcher Lorsque Masoupe Kam partira Et
abdoulakam Son frere d'a joint, Mortalikam Leur
a Envoyé Vn preuant Et Leur a demandé quelques jours
pour Leur Envoyer L'argent qui Leur à promis
ou fait de grands amas de Vivres à Arenoumalet
Et on Espere Masoupe Kam au premier jour En Cette
Place parce qu'il doit partir de premier d'arcatte
on M'a dit aussi que Le quilidar avoit ordre d'Envoyer
Ces munitions à Arenoumalet Et qu'on Lui En Envoyoit
D'autres de madras

Il Est a propos Monsieur que Vous Envoyés de grais
Des Cipayes il deviennent Insolant a peine pouvons nous
Les Regir Et Le Service ne Se fait que Mal Jene

Vous Marquez pas yci Des Sanssetes Mais bien la Vérité
Et que ces Canailles informés de la Marche des
Ennemi qui passe Si près de cette Ville pourroient
informer L'Ennemi Et L'Ennemi profiter de Leur
Mécontantement je Vous avois deja Marqué le
Mécontantement de quelques Capitaines mais a present
Ils ne font plus de Scrupul de venir chez moy Et
Leur Envoyer me demander de L'argent avec Une injustice
a ce faire Rompre les Coups de Bâton
J'ai L'honneur d'Etre avec Un profond Respect
Monsieur
Votre Tres humble
Et Tres obeissant
Serviteur Pallé

a Ginji Le 13
avril 1734

Monsieur

Je vous envoye ces presentes porteur d'une lettre d'ordonnance
J'ai appris de Callicourtzy que la Compagnie de cette
Garnison Commandée par de nomme Manodine a été
Presque defaite et prisonniere par la trahison de celuy
qui Commandoit pour nous a Callicourtzy de Capitaine
de cette Compagnie qui est prisonnier et auquel
M'a Ecrit une lettre a été Circonstanciée que je vous
envoye Cijoint, j'etois a propos de remplacer le débris
de cette Compagnie Ce que je vous prie pour voir vous envoyer
ainsi que l'Etat de deux pays Si vous jugez a propos
j'enverai une autre Compagnie j'attens vos ordres pour
cela

Et pour des gages attendue que deux mois m'etat par

Encore quand j'ai reçu la nouvelle si vous jugez
a propos des debris de cette Compagnie je les Rinforcerai
Dans une autre attendu que je pense qu'il n'ont plus
D'officier et que cette Compagnie n'Etait que de
Cinquante et quelques hommes ainsi de remettant
dans une autre de semblable nombre il ne
Sera pas besoin de Capitaine ni d'officiers
Et de Sergents

J'ai l'honneur d'Etre avec Mes profond respect
Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant Serviteur

Gergi ce 3 Mai 54

114

à Luy Cette Mle

Monsieur

Je Viens D'avoir L'honneur de Recevoir Votre Lettre par
La quelle Vous me marquez ne pas avoir Reçu La Reception
Des dix mil quatre Vint Cinq Rouppies que J'ai Remis pour
Le payement du mois d'avril, Mr Jacquelet a Quelor dene Vou
D'avoir ny pas aucun attendu que je Lui en Envoyé de
Reçu aussitot que Cette Lettre L'en demandé.

Vous me marquez aussi de Reçu en Lettre Mr de Laverrie
Sous quelques jours a Pondichery je ne Croit pas Sa
Maladie Si Mauvaise qu'il pense

Je Vous Marque dans ma précedante au Sujet de
Deux Compagnie de Cette garnison dont une partie a été
faite prisonnierre a Tallicourchy, a L'Egard de Ceux

Qui restent pour qu'ils viennent prendre leur congé je
l'ai dit a ceux qui auront des armes le 1er mai du mois
d'avril leur dit-il je les incorporerai si vous souhaitez
dans une autre compagnie et je ne sera pas besoin
de faire d'officiers en lesquels n'en viennent point
J'ai été obligé le 1er mai de me charger de la garde
des grenadiers malades sachant le mauvais ménage
que ceux qui en étoient chargé en feroient et qui
pour la plupart ne les voyoient et en m'étoient
d'autre en leur place sans m'en donner connoissance
J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant
serviteur

A Gergi le 2 mai 1734

783

Orig

N.° cette lettre

Monsieur

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me donner vos ordres si vous souhaitez que je les garde ici ou que je les envoyent à Londeberg ce sont les trois derniers qui étoient de leur prononcer sur le Nabab

Il y a environ quinze jours ou trois semaines que les Marattes sont ici j'ai fait dire plusieurs fois de partir pour travailler à l'état de lieu de leur destination et qu'ils n'auroient pas besoin ici il semble que Gingi soit le lieu de sureté

Sous Emp dant quils trouveront a y aller aux Environs
jl n'En Sortiront pas a moins que Vous ne donniez
Des ordres Exprespe

Le Maitre armurier de Cette place Est derenté
Bien pour Un fort mauspe Sujet Et a Emporté des
effets a des Compagnies je Vous prie qu'En cas qu'il
Soit a Pondichery avec les autre armuriers dont
qu'il me c'oit Renvoyé

Je Vous Envoye par le present portteur Un Sage
D'orpeuvre qu'on m'a dit qu'ils Changeront de
Couleur Tous les Six mois

J'ai L'honneur d'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre Tres humble
Et Tres obeissant,
Serviteur

A Gingi le 15
May 1756

x^r Colle^n Cxy 724

Monsieur

Les deux prisonniers Malabars Sont arrivé jeu
a Nidy avec une Escorte de Trente hommes dont
que Sous Ht Cigage J'ai fait visiter leurs Sac
Et Leur ai trouvé Chacun Son Etat je les ai fait
Mettre En arrivant dans nos prisons ordinaires jusqu'a
Ce Soir que J'ai fait visiter Sur des Montagne
pour trouver Un Lieu Sur ou je puisse les
Mettre

Vos ordres Seront Executés aussi ponctuellement
que Vous me ferez l'honneur de me
le marquer

Il Est decendu à Sanoumalet trois gentz
Sabgard qui ne fomode fort nos gens ils En font
emp mains Et nos gens ont deja fait quelques
Sirconniers permetez moy Je Vous Supplie d'En faire
Sendre quelques Vns attendu que Cene Sont que
des Voleurs Et En faire Coupé quelqu'autre pas
Cartiers pour les Exposé Sur les Chemins je
Sont que Ce Serait a Sur Sur mon Sujet d'Empeche
Ces Voleurs de faire de Coureches Continuels
Chez nous

J'ai l'Honneur d'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre Tres humble
et Tres obeissant
Serviteur

a Lunel le 15
May 1754

Il Est decendu à Sanoumalet trois Gents
Sabgard qui ya fomode fort nos gens ils En font
Eux mains Et nos gens ont deja fait quelques
Prisonniers parmetez moy je Vous Supplie d'En faire
Pendre quelques Vns attendu que Ce Sont que
des Voleurs Et En faire Coupé quelqu'autre par
Cartier pour les Exemple Sur les Chemins je
Vous prie de Vouloir Bien Sur Mon Compte Empecher
Ces Voleurs de faire de Gourcher Continuel
Chez nous

J'ai l'Honneur d'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre Tres humble
et Tres obeissant
Serviteur

A Gange le 15
May 1754

A Monsieur

Monsieur le marquis Dupleix

Chevalier grand-croix de l'ordre Royal

militaire de St Louis gouverneur général

pour la nation française dans l'Inde à

Pondichery

Cote 114 Rx4

Monsieur

Les Marattes partis d'ici a dix jours n'ena pas été sans bien
des peines et allées et venües de Sambedar que vous avez
envoyé S'y est bien donné de la peine Se Babouraup
chef de ses Bandes est un homme capable de tout et d'autre
qui Secondé ne vaut pas mieux et mêmes plusieurs de ses
troupes ne sont tous qu'a Solde et en fore ou il n'y a
point de Risques il n'y en dans dans toute telle troupe
de Soldat cinquante bon Cheveaux le Restant ne
vaut pas mieux que ceux qui les montes

j'ai mis ici en prison depuis quelques jours un Envoyé
de Sembraump a Sanour pour entirer les
Revenu Se coquin profitant du desordre que les

Maraîtres seroient pour ici non pas sur nos idées mais bien
sur celles de l'ennemi. Le misérable Erwain s'est joué
de faire des maraîtres et des filles dans sept ou huit de nos
idées et son pillage j'ai envoyé sendrez poulou et
a vu ship sous le pozan de ces idées le sont venu
plaindre a moy que les maraîtres ne les filloient pas et que
s'etoit un Erwain de Sembrancp et je qui me faute
le plus est qu'il a fait voler un marchand chetty et pour
lui faire donner cent chente Louyies j'ai l'a fait presque
voler sous envie sur une pierre ou j'avoit fait brûler
de la paille
les Cyprayes qui s'etoient battus a panoumalet ont eu la
bonté de leurs sauver leur prisonnier qui les avoient fait
prisonniers et j'ai m'en envoyé vu que j'ai ici au zachot donc
je vous prie de me permettre de le faire pendre
j'ai l'honneur d'etre avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur patte

a Lunéville 23 may 1764

Monsieur

x Ey Cotte III

J'ai Eu l'honneur de Recevoir votre Lettre jointe a une Requête qui vous a Été presentée, Endatte du vint-trois de mai j'ai lu L'un et l'autre avec une grande attention et je trouve que Cette Requête n'Est pas juste de la part des demandeurs et Témeraire de la part de Ceux qui la Soutiennent et qui l'ont Ecrite En françois attendu qu'ils l'ont Ecrite Sans Connoissance De Cause de Cette Témeraire sans qu'elle Sante in Vous Engagiez une permition pour faire Rendre des boeufs Et une Jument a qui j'appartiennent que Sur de Rapport de quelques domestiques que des demandeurs y ont interessé Elle n'Est pas juste a moy attendu qu'elle me fait passer pour injuste et pour ignorant; injuste parceque je Voudrois garder Ses Bestiaux frauduleusement ignorant parceque je n'ai pas Examiné Si dans mes Etés faites d'un de terrains Ennemi Ces Jeseurs de Requêtes Se Sont trompés Car Sitot que j'ai Eu fait partir mes Cirayes pour En lever Ses bestiaux j'ai pris des precautions d'y Envoyer Un Capitaine dans qui Sont Entrés Les allées du paligard d'avec Ceux qui nous appartiennent et defendu a mes dens Rien Enlever ni de faire aucun tort dans nos allées

Mais bien Sur Celles Du paligard Sequi a été très bien Spécifié
part du Capitaine Ses messieurs ignorent encore Sur article très Spécial qui
jamais Venu a la Connoissance de beaucoup de monde C'est que la que
plupart des allées qui bordent le bois Du paligard Sont confondues Lorsqu'
parmis les notres on ne Sçait pas aussi que les habitants des deux
Convenent de Se rendre Service mutuellement les habitants devoi
poyent au paligard Un Certain Tribut pour Lesser pâtre Leurs Berliaux
le Rivage du bois Et quelquefois dedans Selon que les fait le trouve desa
que quand il y a quelques debarbement de Sirigé pour tomber Sur les paligo
nos habitants y mènent Et Emmenent tous les Berliaux indifféremment dans le
allées dans que ceux du paligard Et les leurs, puis disent que tous ces berliaux
Leurs appartiennent Et on ne peut leurs montrer pas Mais comme j'ai été
de fois averty de la fourberie Et qu'il y a Si long-tems que je Suis à Ga
j'ai pu tout le tems de Reconnoître les vrais parmis les faux
Lorsque j'ai Voulu Prendre les Berliaux dont il Est fait Mention dan
Cette Requête je n'y Suis pas d'une Seule autre façon au Lieu que
d'Envoyer mon Debarbement Sologne aux bois je les ai fait prendre de
Large comme Si ils allaient a Villegenou Et Sitôt qu'ils ont été dan
des allées ils ont Ingeré la nuit puis ont Rabattu Sur les allées Qui
Les long du Rivage du bois Et ont amené les Berliaux qu'on Ledemand
par la Requête qu'on Vous a presentée Voyez Monsieur Si j'ai
juste de Les Rendre ou de les garder Si je Suis obligé de les Re
il S'y Va trouver beaucoup de difficultés nous ne pouvons Connoi
Temps du paligard parmis temps des autres il faudra donc m'en tenir
a la bonne foi des Mr Malabars Vous Sçavez Combien il est

Muni de bonne foi de plus il faudra que je les defende et bouche dans tout
le troupeau sans pouvoir rien dire parceque il y a eu plusieurs pieces
de la part de leurs maitres que respect particulier surtout de ceux de jean
et de Monseigneur l'Evêque sans quoy je les aurois deja fait battre
Report a leurs justifications

Monsieur j'attens vos ordres pour scavoir comment je me comporteroi
dans cette operation et je vous prie assurer que la prise est juste de robbe
et que ma conscience n'est pas engagée, ni la robbe en m'ordonnant de la garder

J'ai l'honneur d'etre avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Jallé

a Cinge ce 24 may 1754

129

Monsieur

je Vous prie d'ordonné la paye du mois de may qui ne m'Est pas encore parvenue je Vous aurois envoyé Si joint l'Etat de paye du mois de juin Mais comme M^r. De la Vernie n'Est joint ici depuis quelques jours je Vous prie de m'ordonné Si Vous jugez a propos que je le porte Sur l'Etat ainsi qu'un nouveau Bougien qui m'Est parvenu depuis quelques jours qui m'a dit avoir a l'armée d'eprouvement Sept Soixante quinze Roupies j'Espere Vos ordres pour Cela Si je le porterai a Cette Somme

on m'a fait le Report que Mafoupetam Etoit a areny Et qu'il avoit demandé trente mile Roupies au brame, Sur le Refu qu'on lui

a fait de cette Somme j'ai pille les aldees
Dependantes d'areny

j'ai Eu a faire que le quilwas de Chalongete
craint quelque chose je ne Sçait de quelle
part j'ai fait Razer les paillotes les plus proche
de Son fort St Ramasse des Vivres, j'ai Retiré
Courtament de Sendres les Munitions qu'on
Lui avoit Envoyé de Madras ainsi que je Vous
L'ai Marqué Cidevant

J'ai L'Honneur d'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
Serviteur Dalle

a Gingi le 2
juin 1754

Cmdy 130

Ex. l'ette. 111

Monsieur

Je Sien de Recevoir Vne Lettre que Vous avez Envoyé au Sergent de Vendrevenly par laquelle Vous Lui ordonné de Rentrer dans Le fort Avec Sa Detachement Le Sergent ne Mla Envoyée par Vn Soldat, attendu quil ne Sait ny Lire ny Ecrire non plus quaucun de Son detachement

Celui qui Ma apporté Lette Lettre S'Est plaint quils Etoient fort Mal Et quon ne Les payoit point ainsi que Les Cipayes Et quils ne pouvoient trouver des Vivres Car Le Soldat ma dit quil Javoit trois jours aujourdhuy quils navoient Mangé

J'ai Renvoyé le Soldat Rejoindre Son detachem.ent
et ai fait dire au Serjeant qui le Commande
de Rentrer dans le fort ainsi que Vous lui
ordonné comme je ne Sait ny Lire ny Ecrire
je croit qu'il Sera inutile de lui Envoyé des
ordres par Ecrit

J'ai l'honneur d'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
Serviteur

a Gingi le 24
Juin 1754

A Monsieur

Monsieur le marquis Dupleix
Chevalier grand-Croix de l'ordre
militaire de St Louis gouverneur
General pour la nation Française dans
l'Inde a Pondichery

1754

C 4 732

x x 149 Colle 111

Monsieur

Je vous envoye Cijoint L'Etat de paye du present mois de juin montant en la Somme de Dix milles Cent dix Cinq Livres de paye du mois de mayne m'Est pas Encore parvenu

Le 16me de Cette mois Cestiers Est Revenu icy Et m'a dit quil Etoit Lieutenant je L'ai porté Sur L'Etat pour Cet En Cy attendant Vos ordres pour Cet paye jai porté Cet Chirurgien a Cinquante Livres ainsi que Vous me L'avez ordonné Cet les deux prisonniers que Vous aviez Envoyé icy Sur la montagne ont La fievre Et les jambes Enflées jai renvoyé notre Chirurgien les visiter qui leur a fait demandé Sil Voulaient prendre des Remedes qui Convenoient a leur Maladie ils lui ont Cepondu que non mais quils Cetoient Cet me dire de les leurs Cecrire par Un Chirurgien Malabars, Voyez Cy Cijoint, une permette Cegalement pour me Cervir des Herbes pour la Cangraine que peut Causer L'Enflure j'Cy attend Vos ordres pour Cet article

je suis Extrement mécontent d'un nommé Lagoya Capitaine Espagnol pour ses jugements et Mauvaise Volonté pour le bien du Service je vous prie de le faire relever et me dire en peu de mots les raisons sinon qu'il est un mauvais Sujet et Connu pour tel un Mentenu averai et qui s'ingere de m'Envoyer jugement au Sujet de sa Compagnie et qui ne le tient pas de moy et ne veut presque je m'En mêle et ne s'est pas fait affaire de me dire En fasse de Semblables cas dans la bouche d'un Daubach Capitaine ne peuvent guere plaire a un officier qui doit Commande

j'Espere Monsieur que vous voudrez bien me permettre de le faire Changer d'ici je ne Manque pas de meilleurs Sujets que lui et qui ne sont pas Cabaleurs Secrets

J'ai l'Honneur d'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
Serviteur Pathé

a Longi le 12 juin 1758

à Monsieur

à Monsieur de Laverdie vient de partir pour Pondichery Nos fièvres ne s'étant presque pas quitté depuis qu'il est arrivé, voyant ses forces diminuer et sans espérance de se rétablir ici, il a dû songer à prendre de parti de s'en retourner

de Capitaine Cayzac que vous avez envoyé est venu fort à propos pour remplacer Rougeyron car si celui-ci devoit survenir quelques mauvaises affaires à la Côte il y auroit certainement de donner du soufflet au Capitaine Cayzac qui dans tous les cas vaut trois fois mieux que mon Bisquard, mais celui-ci est sur un sabre ou autres armes Rougeyron est perdu et dans quelque n'est pas fini car on m'a dit que si elle ne rencontrera pas il la rompera de sa

On M'a dit que le gouverneur du quartier de Belouget avoit été arrêté à Versailles par ordre du roi et que Mr Fouquet étoit brouillé avec son frère à boule jour et qu'ils ne se voyoient plus que par lettre. On dit que Mr Fouquet veut présentement faire rendre compte de son administration des deniers qu'il a reçus dans les provinces et que d'autre disent le contraire.

On m'a dit aussi que Mr le Bailli et les gallions étoient brouillé lequel je crois vrai et que nous voyons de feu des deux à Dieppe qui se font de grands yeux l'un à l'autre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant
serviteur [illegible]

à Gergi ce 19 juin 1664

N° 26 Juin 1764. 134

2 exp

Lettre III

Monsieur

J'ai Eu L'honneur de Recevoir Vos deux Lettres En Reponse des deux precedantes que j'ai Eu L'honneur de Vous Ecrire Pour me marquer dans Les premierres d'avoir Sous des Bertaux Et de Les faire garder Les plus pres de Les places que je pourai Et a quoy ne manquerai pas Et que Vous m'Envoiez quelque officier ce n'Est pas des plus reglés Et je pourois meme m'En passer Si Vous Vouliez m'Envoyez quelques Bons Sergents Et quelques Soldats Braves j'ne m'En Reste plus que trois a Deux portes des Trames autant a Deux portes du Deux Ponts Et trois Sur des trois Montagnes, Tous des trois Sergents qui me Reste Sont Tous Malades

Des dix Soupes que Vous m'avier Envoyé j'en ai quelque Mois Si ne m'en Restent plus que trois. des douze Saupes Volontaires Si m'En Reste plus que Sept Si Sont Tous morts des Maladies ou ont Eté Tue dans Tous Ses detachements que j'ai Eté obligé de faire

de faire jouir favorable des récoltes

J'ai Votre Seconde Lettre Vous me Marquez de faire descendre des Maures prisonniers de dessus des grand-montagnes j'étois Lorsque Cet ordre descendu Evanoui Et Cet Evanouissement a duré plus de cinq heures il faut Vraiment Mieux Mais j'ai toujours de fievres très violente qui me fait quelques fois Extravaguer Et on negocie querre toujours cet inquiet de Cet pourquoy j'ai Differai quelques jours avant Ecrire au Sujet

Lorsqu'on m'a fait monter cinq mille Livres en Compte du mois de May je l'ai aussitot distribué aux Equipages

On dit que Mr Joubert doit partir pour ce Coté ci Madras Et qu'un certain Gallignard qui s'Est Sauvé des prisons de Pondichery doit promet quelque argent a Condicy qu'il Engagera Mr Lally Et les Gallignards. Des Vaisseaux avec des quipages de ce Coté ci pour aprendre son party Et que pour cet effet on avoit Elargi des gens des quipages des prisons d'arcattes pour y faire Conspirer son fils dans cette Expedition

J'ai l'honneur d'Etre avec Un profond Respect.

Monsieur

A Gingi ce 26 juin 1759

Votre très humble Et très obeissant Serviteur

Ce 6

Le Colle 111

Monsieur

les 2 Boeufs que j'avois Envoyé chercher le reste des Effets a Hardouchelon ne sont parvenus ce matin Et je vous les renvoye ce soir afin dene point perdre de tems Ils m'ont apporté cent quarente gargousses de poudre Et 126 Boulets de 24 1200 Boulets de plomb de 8 lt avec 100 Boulets de fer de 24 Et de la Livre Il reste Encore Environ la charge de 40 Boeufs non Compris deux petits Mortiers Et deux petits affuts de Canon je croit qu'il est Inutile de vous avoir Envoyé ces deux affuts Ils ne Valent pas le transport Cependant j'Attendrai Vos ordres sur cet article

Les Boeufs que je vous Envoye sont a des Marchands Dijon Il y a Ena Lenquante Et quarante deux que je vous Envoye de notre Troupeau vous ne m'en demandiez que trente Mais je suis sur que vous ne trouverez par Mauvais de plus que vous ne me demandiez je suit En cela des principes qu'autre fois vous avez bien voulu

Avons la Bonté Deme donner Lieu Jerant L'honneur
Deme marquer Dans quelque Une De Vos Lettres quabondance
De Bien ne nuisoit pas

Je n'ai pas Eu de Reponse du Capitaine qui Etoit
Venus à Sirenoumalet Je Sçait seulement quil a Eté
Reponse; J'ai Reçû la paye des Cypayes et la Miene

Les Affuts de 8 et de 12 sont finis aussi que l'Affuts
De 24 on Jl Manquet deux Roues sont Bien prets, on
a point trouvé a Vardachilon D'affuts de 24 Jl sera
Necessaire que Vous En Envoyez Un de Soudicherry

Je ferai monter la petite piece de 3 Sur Un
affut de Campagne et la piece de 6 Sur Un orge
Elle servira a tirer le Coup de Canon de Lieue et
de Salute

J'ai L'honneur D'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Jps Alte

A Gingy Le 6 Juillet 1753

N° 6 . 9. Juillet 1754 Cahy 136

Lre Cotte IIe

A Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre Endatte du 4 du courant par laquelle vous me marquez que des troupes ennemies étoient parties de Madras et qu'elle devoient route pour Cangivaron je doit vous avoir marqué par ma lettre de même datte que de votre vous me recommandé d'avoir soin et de sçavoir en juste des route qu'elle devoient prendre et de vous conformer a leur Marches afin de les arreter dans leur route ; vous me marquez aussi que vous m'en je devoit communiquer les ordres de Balambron et Quelque Europeens cela est necessaire, cependant si ils venoient a nous en contestation je veux dire a l'ennemi je ne voyent qu'il y ait beaucoup a se preser

on m'a rapporté que de chef des yeux en Rayeaux n'etoit par beaucoup confidéré de Masoupetam je de toute apparence que ce sont des negres qui commandent a d'autres et que d'on

d'ou Veut faire Respecter par Masoupetam pour cet effet
Ce n'Est qu'allée Et Venuë des Cangiverons ou a Madras Et a
arcatte depuis les Surpertieurs des tours Sr Canailler de Maures
ont Represanté a Masoupetam quil y avoit du danger a
partir pour Son Entreprise Et quil l'avoit Vû devant Lui
que Son pavillon S'Etoit Rompu a la Teste des Soldats
ainsi Monsieur je ne Sçait avous dire de Vrai de quel
Zele ils Doivent partir Le bruit le plus Commun Est quils Se
Veulent a Vendre vaty Les autres dirent a Trichenapoly
Le quartier des Chelongel mes marques quil Faut que
Masoupetam passera par Chez Lui Et que Son instruction
Est de Le Repondre autant quil pourra Marka Sait Est dans
La meme Resolution a moins quil ne Lui Soyt faite d'autres
propositions qui Tendent a des Soutenues a Trenoumalet je
Crois quil ne Seroit pas facile que je Lui Feroit quelques avances
a Ce Sujet Et j'en ai Eu en Differentes fois prier quoique indirectement
Il m'a Souvenu je ne m'ai fait des Reponses Vide ou ni de non
Et j'ai fait meme Comme Si je n'Entendois pas Ce qu'on Vouloit
Me dire Il n'y a pas a Se fier a Ces miserables qui n'ont que de
Fourbe Et de Tromperie En Recommendation

je Serois Charmé que Vous Voulussiez m'En dire quelque Chose Sur cet article afin que Si on m'En parloit plus ouvertement que je puisse Repondre avec plus de Circonspection

j'ai delivré des mandats a mes Gens Entre Les mains Sont quatre Rouppies du Surplus du present de Mr de Laverne Marquez moy Si Vous Voulez que je Vous Les Renvoye ou bien que je Les Garde devers moy a Romate pour payer quelques petits ouvrages que nous avons besoin pour la Troupe a faire faire

Dupuy poulet doit Vous avoir informé de la Reponse qu'a fait Les Maures prisonniers a la Verdure

J'en Souhaite d'Estre avec un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant Serviteur Patté

a Gingi le 9 juillet 1754

738

Monsieur

Il Est à Croire que Massoue Kam I Est determiné
a la fin Malgré la Mauvaise augure qu'il a eu Lorsque
Son pavillon S'Est Rompu à la Sortie de Son Camp, il Est
parti de Langvaron Il Est actuellement a Vivalous Selon
le Rapport qu'on Vien de me faire Son Frere Est aussi parti
D'arcelle Il a Couché Entre areni Il Chelonget la nuit
du 9 au 10 Il a Rejoint Massoue Kam a Vivalous
on M'assure qu'ils Veulent prendre [redacted] Vandevache
ou Metre tout le roy Hors d'Etat de ne plus Servir aux
Projets de Sette, mais la Suite fera voir ce qu'ils
a Genoi En faire de ces Chevaux ils n'ont qu'a Venir
je les Espere

Je vous envoye Si joint un petit Etat de quelques munitions
qui nous Est necessaire, j'Espere aussi que vous envoirai
du monde icy pour Service des canon En cas de besoin
je n'ai encore pas de nouvelles des deux Compagnies
des Cypayes de Valenciennes
on dit que Montalembert a donné trois Jour pour
les frais des Lettres Entreprise Lequel j'ai Bien de
de peine à croire j'Est trop avare pour faire
une telle avenue

J'ai l'honneur d'Estre avec Respectueusement

Monsieur

Votre tres humble
Et tres obeissant
Serviteur

A Givet le 10 juillet 1756

1754

reçu cette lettre le 29

739

A Monsieur

Je viens d'avoir l'honneur de recevoir votre lettre sur des nouveaux Laquelle vous me marquez quelque façon votre surprise que le frere de ma femme n'aye pas rejoint en droiture pour se rendre en Irlande vous ne devez pas ignorer qu'il y a Corbine venu dans l'expedition que l'on veut faire que l'on ne va pas toujours droit et que l'on est quelquefois obligé de rebrousser chemin quand l'occasion ne se trouve pas bonne et que les tems a de sa fin que l'on n'est propose

Celle viens d'arriver on voulait surprendre le quartier de Betsuyet aussi toute l'armée est arrivée devant le fort, on a sommé le quartier de venir dans le camp je ne l'ay pas encore fait au moins je n'en scait rien j'ai entendu de onze coups de canons

Les deux compagnies de Malembrouck sont joint arrivées

Il a me marquer de faire partir les marchandises j'ai dit lorsque
qu'il ne soit pris que les chemins j'étoit plus a propos de les faire
remonter sur la montagne outre cela j'étoit pressé et je crois
bien pas qu'il fut supportable de voyage de Gingi a Valdaour ainsi que vous
me l'ordonné

Si vous m'envoyez quelque chose ici j'étoit a propos d'ordonner de
ne marcher que des nuit car les chemins sont fermé j'ordonné que l'Envoy
de Lomate parte incessament et qu'il apporte de l'argent sans quoy je
ne puis rien faire ici faute de soldats qui me sont tres obligé personne
ne veut travailler ici faute de payement depuis trois mois

J'ai l'honneur d'être avec un profond Respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur

a Gingi le 19 juillet 1754

1740

Monsieur

Les deux Compagnies de Chalambrois Sont arrivés, j'ordonne qu'on passé en revue Mr. Ils Se trouvent de cent hommes chaque Compagnie de Capitaine La premiere chose qu'ils m'ont demandé C'est des Lentes de leur mais je me paroissent Mechantes, j'en ai beaucoup donné à plusieurs d'eux sans que Leur monture en soit gâté non plus que les Selles Cependant des temps, je pense à les faire partir Sous Si j'attendent deux ou trois jours il ne sera pas facile de Loger tout de suite l'armée qui fait diligence Et qui se rend à Chenonceaux, ils passent à Tequiem Et à Tirenoumalet Il mar Chaussée a été faite de Le jour Et les Effets de Mr. la Soupe sont dans Soufort, je vous en fais par nouvelle qui soit partie de Chalonnet Sequel j'ai donné Mr. que vous Entendez par Cité de Carrosse ou de Mousquetaire Marques que des quels ils sont d'accord avec Mr. Turenne

Je vous envoye Ci joint Mr. de Joyeuse du mois de juillet que je

A vous prier de faire Remplir de plutot qu'il Sera possible a fin que
Nous puissions Etre aussitot prest que l'Ennemi Et que L'on puisse
Couper les Chemins
J'ai Reçu une Marque aussi que Ces gens ne Sont Rien qui
vaille Toute d'argent Et qu'ayant mis Vous en Compté à Chaqu'un
Vous a promis de payer ses Troupes j'ai Commencé a leur donner
un Baqu'un deux Jannes Et puis plus Rien
J'ai l'Honneur d'Etre avec un profond Respect
A Monsieur

Votre Tres humble
Et Tres obeissant
Serviteur

A Gingi le 13 juillet 1754

J'ai l'Honneur de Vous envoyer les Compagnies qui Sont Reunies de
Chalambrom Mille Trois Cent quatre Vingt Six Roupies dont
je Vous prie d'Envoyer avec notre Paie, Et de prendre les
Blancs que Vous devez Envoyer a Rendre icy Et Lesquels
Sont pour Congedier donner ordre de les faire partir
promptement

Cah 141

Reçu cette 11e

Monsieur

Je viens d'apprendre que l'ennemi a fait un détachement de vingt chevaux qui est arrivé à Lavé de Camp St Jean Route de Castres pour voir si il est certain qu'ils vont faire payer contribution à une maison et que de là ils rabattront à Grenoumalet en se saisissant monsieur envoyez moi ordre de faire sortir six cents hommes et de cheminer devant grenadons, ils voudront servir de piquet, cependant non pas de toutes leurs forces, mais d'un détachement pour donc je vous dire que j'attends de tomber sur le détachement avec les mauvais et les deux heures de nuit, en tout cas qu'ils ne dépassent nos gens seront envoyés à la poursuite de cette sortie qui nous est d'importance vue qu'il est entre Grenoumalet et Gurgi et qu'il serait difficile de nous pris ailleurs si nous manquons de sortie pour aller à la poursuite de l'année qui sont à Grenoumalet, et je crois que voilà le dessein de l'ennemi pour pouvoir sa marche et passer en toute sureté

J'ai Reçu des deux Cents Soixante onze Pagodes d'or
que Vous m'avez Envoyé pour des Engagés pour aller
en Cas de Besoin

Je Vien de Recevoir Votre dernière Lettre par laquelle
Vous m'ordonnez de faire tout mon possible pour Secourir
tous ceux qui sont au Service de l'Ennemi S^gt
a quoy je m'applique très Serieusement et je Sais que
c'est un Coup de Justice si nous pouvons faire
déserter et je pense que vous ne vous y
appliquez aussi En nous Envoyant tout de plus portem^t
de d'argent pour faire porter Contre ceux sans quoy
je Voy beaucoup de difficulté

J'ai l'Honneur d'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
Serviteur Pallu

a Gingi ce 16 juillet 1758

142

Monsieur

j'ai Reçu hier soir les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les deux du 15 du courant, j'ai reçu les Six mille Louis et j'ai payé les deux Compagnies de Cipayes de Madras bien des Reçu ci leur Etat, qui montant a la Somme de mille Six cent quatre vingt Six Louis pour les deux Compagnies. Celle de deux cents hommes, sur la Dite Somme j'ai payé aussi quatre Compagnies de nos Cipayes Des cette Reunion pour des premier mois de juillet ils sont Destiné pour les expeditions de Penatour avec Mr Gibbon à leur tete pour les Commander ainsi que Sommes d'ordonné sur cette affaire j'ai reçu hier soir a neuf heures ou vient de me Rapporter que l'armée Ennemie avoit levé les Camps de Poulour et avoit repris la route du Nord Entre Valour et Poulour et s'En Vont pour joindre et attaquer un fort que l'on dit etre a une certaine Distance ou Est le fort ci dessus j'ai Reçu a Sept heures du matin des Nouvelles comme

Et deux pas abandonner la Route de l'Ennemi je suis donneris
cursi ainsi qu'aux Marottes du Mouvement que je doit faire
ing Mois sans Retrograder Route a moin que l'Ennemi ne
les y obligent Cette Brocque doit Etre mis Sallement pour
Demain au Soir Et je serois d'avis que le Sieur Hebant y reste
jusqu'a ce que Mr le Sais Sr Ypolrique ou Sr quelques
Mouvement pour l'en remettre moy de parti Et d'y
joindre avec Vne Compagnie Si j'ose encore Requ'ere
Mr le Prese Lieu dire j'Enverai Vos ordres pour m'en servir
ou a Lequel Vous ordonnerez

J'ai l'honneur D'Etre avec Respect

Monsieur

Votre Tres humble
Et Tres obeissant
Serviteur

A Genly le 16 juillet 1764

xx lii Cette III Exp

Monsieur

Lorsque je Recevois Votre Lettre Endatte du 12 du courant Et qui Est aujourd'huy de 16 du même mois j'apprend par la Requête que Vous avez eu du Conté de m'envoyer que la femme du nommé Abdoulakam que Son mary nous quitoit Et alloit Se Rendre a l'Ennemy j'ay Long-Tems que je ne Suis pas Contant de dix j'Et d'un des Capitaine que je Vous avois Marqué qui m'avoient demandé Leur paye avec ju Solame,

Tout presentement on m'apprend qu'on Brame Et parly d'icy et a Donné Sa parolle a l'Ennemi qu'il avoit Le Moyen de faire prendre Gingi Et Rand' Sa beaucoup de peine, Tout Etoit prest pour Lexpedition de penetour Et Monsieur Bibant alloit partir lorsque Ces Malheures nouvelles me Sont parvenus j'ai Communiqué Cela à Ses Mepriseurs avec la Requête de Cette femme des Mafontaine que j'avois de Sa Capitaine Et Jugé de Rapport qui m'est fait j'ai Resolu que je ne devois pas partir que je ne devois pas partir de Detachement que je n'aye Vos ordres Et je Croit qu'il y auroit De L'imprudance de preferer penetour a Gingi C'Est Le Sentiment

De Ses Messieurs Et de mien j'I Sera toujours a Tems de prendre Telle
Bicoque quand nous voudrons a parti La Tour En main je vais faire
toute la diligence possible Et de perquisitions necessaires pour decouvrir
Le Brune qui nous doit Lui ser Voyez avant tout Et m'ordonnez de
Vous Envoyer des Capitaine donc je me defie d'Eux quand je Serai
apuré que d'Ennemi Sera loin de mayrans du Coté du nort Comme
je Vous le marque par ma precedante nous aurons tout Le Temps
a nous Retourner

J'ai l'honneur d'Etre avec Respectueux Respect

Monsieur

Votre Tres humble
Et Tres obeissant
Serviteur

a Ginge Le 16 juillet 1760

Je Vous prie de M'envoyer des Papiers Communs Et quelques paquets
De plumes Et de Ses Bandelles Et quelques paquets d'amadou
Les Ennemis Sont toujours Libre

Party a onze heures du Soir

1744

1744

Voisieux

Lettre 110 Cpd 144

Lorsque nous étions le plus occupé Ses Messieurs et Moy a arranger Notre Delaissement afin de partir Comme je vous l'avois marqué Et que de tems a autre nos Epoux arrivoient et me disoient a peu près La même Chose, on m'est venus avertir que Sa Mauvaise Maladie venoit de mourir j'étois avec deux heures qu'il m'avoit fait appeller pour me dire de vous marquer que puisque Elle pouvoit avoir la liberté a moins d'une grosse Somme D'argent j'étois sa volonté en grace qu'après sa mort vous permettiez que son Corps soit emporté a Avignon pour y Estre Enterré

Silot qu'il a été mort et que tout le monde de la Vie, je l'ai fait transporter chez Un Paquet j'ai été Laver Dans Un Coffre, je n'attends plus que Vos ordres pour Sçavoir Si vous voulez que je Le Remette a Sa famille ou que je le fasse Enterrer ici

De temps que je vous servirai quand vous me l'ordonnerez
je vous en répondrai mais si d'hors et déjà je vous
réponds de rien attendu que les Capitaines qui vous ont
été presentés par lui n'ont pas répondu a l'attente
qu'il en espéroit ou que j'espérois, et cela n'est de
conséquence et avons aussi pour des conservations
de la place

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant
serviteur

A Cayenne le 17 juillet 1754

1754

annexé à la lettre du 24 146

à Monsieur

J'ai l'honneur de vous rendre compte de mes dernières lettres du 13 du courant que vous avez dû recevoir exactement et vous apprendre de nouvelles dispositions que nous faisons pour tenter quelque chose contre l'ennemi. Vous avez su que j'avais fait former quatre camps de trente hommes chacun pour reconnoître les environs de Bergen, Cleve, Grave et Nimègue. Celui de Bergen, commandé par le Sr de la Touche, est parti le 15 à midi et a marché toute la nuit. Celui de Cleve, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Grave, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Nimègue, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Bergen, commandé par le Sr de la Touche, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Cleve, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Grave, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Nimègue, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Bergen, commandé par le Sr de la Touche, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Cleve, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Grave, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit. Celui de Nimègue, commandé par le Sr de Lorme, est parti le même jour à midi et a marché toute la nuit.

je pense il est certain qu'il n'y a pas d'autres Troupes à prendre
que celle des Trésoriers de Loye qui se veulle rendre divisée
comme vous me le marquez ou bien à Sarbonapolly aussi
j'ai ordonné aux Six Compagnies qui les marcheront
qu'à petites journées jusqu'à tant qu'ils seroient vis à vis de
l'ennemi et que je fis savoir ils auroit joint pour lors
ils ne feront plus qu'un même Corps
Les deux Compagnies des Chasseurs sont ensemble
à l'égard de cette prétendue Conjuration pour faire arrêter
Gigi et si je continue qu'il n'y a rien de fondé
Donne des preuves si je faut et si je peut Raisonable qu'il
y a plus à faire que d'attendre à prendre à ceux qui me
font ces rapports qui ne tendent qu'à me tirer quelques Louis
mais de la même manière que je reçois ces diverses nouvelles ils voyent
que je ne donne pas beaucoup d'où vous vient
je suis toujours dans la résolution de vous envoyer les
Capitaines mais à doucement que cela ne fera aucun effet
ici c'est à dire aucune émeute et pour les marques de la
confiance que j'ai en eux ils sont bien détachement et j'ai
marqué à Mr Reina de les faire arrêter tous les trois dès
qu'ils seront joint et de vous les envoyer sans passer

a Cajenne et je marquerai à Mr. Le Normant des Nouvelles de son commandement
Dans 15 ou 20 compagnies aux trois autres Capitaines du Regiment
Vos ordres ; Vous ne me parlez point des marrons qui Etoient morts
icy lorsque Vous Voulez que j'en Envoye

J'ai Reçu des attentions que Vous avez eu de la bonté de
m'envoyer, Si Vous aviez eu la bonté de m'envoyer deux
Caisses de Vin de Rouge Supposé Vous nous feriez un grand
plaisir Vous me l'avez promis j'y a longtems

J'ai l'honneur d'Etre avec un profond respect

Monsieur

Votre Très humble
Très obeissant
Serviteur

1748

Monsieur

J'ai l'honneur de vous envoyer trois de Vos Lettres Datte du 7 8bre 1748 La premiere Est au Sujet d'un Sr de Bachacoupas que j'ai fait mettre hors du service comme d'un homme qui Souffloit a toute sa Compagnies de venir me demander d'augmentation de paye attendue que les Cayfres anciens ont de paye Sept Roupies Et que les gens de Bachacoupas n'en ont que Six Lest Vne Regiment que Mr Brenier a fait avec Bachacoupas Et que ces Supplians de la Requête qui Vous a Été presentée En Est Convenu apresent, Il n'a pas Vu Secourt Bachacoupas par sa mauvaise Conduitte Et Cette Canaille de Dhorty donne dans les panneaux Et Est L'auteur de la Requête Sans doutes de Vrai d'avec le Sr j'ai fait mettre Sa portée de Requête Sur la Montagne En Esperant Vos ordres pour me les Mettre Hors des limites de Gingi tout Ce qui me paroit Suspect Sans Egard pour qui que Ce Soit Sans que j'en Vous Reponde Des Biens Tous Ses Coquins que je peut faire Je Sais ne me Mettons pas La Haute Sur moy Mais bien Sur mon Interprete Il faut bien que

1

que je me Regle Mais quand je Voy quelque Chose qui Cloche je ne me
Rapporte pas à Lui Seul Mais bien à plusieurs que je Croit gens de bien
Comme Lui

Les deux autres Lettres me marque Vos Sentimens me Contantement Comme
Dis negligence Sene Servit pas me Rendre justice Car je Vais tout
Mon possible pour Conduire les affaires que Vous avez Eu la bonté de
Me Confier dans le metier de la guerre avec autant de justesse qu'il
Le peut Selon mes Capacités peut-Etre qu'elle n'est pas d'une grande
Etendue Cela me mortifie Moi même

L'Ennemi a Quitté Poullour Et S.t Est Rendu à Galetty pas Rant Mes Six
Compagnies Sont a Semnour Malinour Les Marattes ne Les Suivent que de
Fort Loin

Voilas depuis Le 14 que plusieurs gens me disent que Vienne a petris a Bram
pour Regir Trivalour ne Veut pas Compte des Lettres que je Lui Envoye je
Pour Envoyer à Jhe Mam avec Sa Troupe Non plus que des Marattes
Il Est apropos que Vous faisiez Route a Se. a Bram Pour les presser
à joindre nos Six Compagnies afin d'attaquer L'Ennemi dans Un defilé
que je Lui ai marqué Et qu'ils Conoissent Vous Si ils manquent
Cette occasion il Sera difficil de les joindre Le Tout ne dépendant que
de la diligence qui Sajant faire de la part de Bram
J'Vien d'arriver Un des ortaux auquel je Vais Vous Envoyer

Le quelle a fait abatre et fait demolir une grange qui est a environ
mille a douze cents toises de son fort par ordre de Mr. son pere dans
ou soit que cette grange servoit de repaire a des mechants
gens de voleurs et d'argent, j'ai ou ait été pris a peu pres trois cents
hommes a cheval et mille et cinq cens pour attendre le reste
des douze milles livres que Mr. mon oncle leur doit payer.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
serviteur

A Limoges le 21 juillet 1754

Monsieur

Reçu cette 14e Exp

Je viens d'avoir l'honneur de recevoir votre lettre par laquelle vous me
M'ordonné de fournir a Gouvandroup les munitions qu'il me demandera pour
les fortifications du siege. Trenoumalet au premier avis que j'aurai de
lui je lui enverai ce qu'il me demandera. Si vous jugiez a propos j'y
pourrai un voyage et cela serait peut-être bien pour avancer le siege
car si l'ennemi prend le poste le nabab que j'ai fait faire ce
siege il en sera peut être, au contraire que je l'y voye
car ce poste vous fera certainement intimidé et cela
contribuera beaucoup à la reduction de ce fort
Les Coulis de Vandachilon sont descendus ils m'ont apporté un
Etat des effets qui etoient dans le fort, signé de M. de Maupin
il n'est pas conforme a celui que j'ai reçu il manque encore
bien des effets et surtout de ceux qui
M'ont dit que la Veuve de Vandachilon ne veut pas les rendre
Enfin dans le fort, je serais d'avis d'y envoyer dès le
Cannonier au mois il faut qu'il parte et l'amenerait
avec lui, je ne crois pas qu'on lui refuse la porte
J'avois oublié de vous marquer si vous vouliez que je vous
renvoyasse les Srigballe qui est ici

Le Nommé a pour Nom Capitaine Cypaye Mr Remi Une
Lettre De Cohe par Endate du 23 du Courant par Laquelle
Vous me Marqué De Voir Ce qui Lui Est Du Sur L'argent qui
Lui a Été Retenu ;

Suivant L'Etat que J'En ai Reçu Il N'est Porté aucunement
Dessus Et Il N'est Pas De ceux que Vous avez Fait Venir à
Pondichery Pour Les Appliquer Il a Toujours Pensé que Mr
De Glatigny Lui En auroit Tenu Compte ; Dont Dabord
Quand Il a Demandé Son argent on L'Est Moqué Delui ; Et
Quand Il a Vu que Vous Aviez Fait Payer Les autres Capitaines
Et qu'il N'y Etoit Pas Compris Il a pris La Liberté De Vous
En Parler.

Il me Reste Ici D'argent Plus qu'il ne Faut pour Les
Payer J'Espere Une Ordre Expresse De Vous pour Le Rembourser
Car Je Sçait que cet argent Lui Est Legitimement Du J'En
avois Déja Ecrit à Mr Du Dauphet ; Mais Il me Fit
Réponse qu'il ne me Convenoit Pas De me Mêler De Ces Sortes
D'affaires Et qu'il Pouroit Bien M'en Coûter Mon argent
Si Je le Payois. J'avois Bien Fait Réponse à Mr
Du Dauphet que Je Sçavois Mieux que Lui Et avant Lui
Ces affaires Et que Ce N'Etoit Pas à Lui à qui Les
Personnes Lesées S'Etoient Venu plaindre Mais Comme
Et que J'Etois obligé De Les Lui Envoyer J'ai Payé
Suivant L'Etat que Mr Dabauphet Me Remis
635 Roupies Et Il me Reste Entre Les Mains 650
Roupies pour Payer au Prorata a ceux qui ont Reçu des
Pagodes D'or a 4 Roupies Et Je N'ai pû parvenir à Finir

Je Compte attendre que les Ecrivains qui y Etoient de ce
Tems la n'y Sont plus, les vrs Sont d'vn Coté et les autres
d'vn autre Il faut que Je les Espere afin de finir
J'ai l'honneur D'Etre avec vn Profond Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur Pattey

Nancy le 27 Juillet 1753

Monsieur

avec l'état

Je vous envoyant ci Etat De la paye des Voyageurs Celle des Volontaires et
Mes apointement montant en La somme de neuf mile Cinq Cents Cinquante trois Roupies

Sçavoir

Pour la paye Des Voyageurs - - - - - - - - -	9262 Roupies
Pour Celle des Volontaires Indiens - - - -	116
Et Pour Mes apointement - - - - - - - - -	175
	9553

Je vous supplie très humblement Monsieur que cela soy prest le plutot qu'il se pourra faire afin que je puisse faire diligence sur les pauvres ouvrier que vous me donnez je vous suis fort reconnoissant Monsieur que je n'espargneray point mon temps pour satisfaire Cequi vous souhaitez de moy j'ai reçû ce matin votre Lettre que m'a mis dans la main Des jus que j'apprimable quand j'ai vû que vous me permettez d'aller à Trenquimale pour Son Exprez d'affaire que j'y ai Lorsque devant Cette place mais je vous proteste de Innocente allendue que j'ai été trahy Ce pour d'en donner à connoître par Cette Lettre et je suis persuadé que vous me rendrez point la faute de ne Lever Bursque vous voulez bien m'y renvoyer Compter Monsieur que Cette place Jour à Compté du Jour que j'y arriveray puisque vous me permettez De 12 et de 18 et une partie de ma Garnison et Les munition qui faudra Je remodes la place Menez avec moy vos Cypaye il en restera encore prendray vous Les Volontaires et dix ou douze Blancs

Je feray toute la diligence possible pour Estre prest et je vous prie Les Cavaux qui sont sur les porter je me serviray de Ces Cizballe qui sont et Les renvoyeray aussitot

Gondramp dont menvoyer les Cornaltz et les Boeufs pour le transport des munitions et Encan
n'en ai pas suffisament et que soye obligé d'engrendre de nouveau marques a quel
les depanser que je pourai faire seront

Il m'est resté 30 Cafres chez moy de ceux malades qui ont été d'ici à Pondichery
j'en ai armé des Cypayes de ceux que sçavent le mieux manier les armes

Le nababe de Velour m'a dont le matin dont j'ai une marque d'Envoyer du Canon et Bon
munition a Gondramp et Encan que j'ene le pris faire sans permission de Vos Envoyes sa
Lettre, heureusement que cette Lettre et la jeune sont arrivées dans le même tems aussi
je lui ai fait Response sur le champ que vous me permettez d'aller moy meme faire le
et prendre cette place et d'y porter tout Cequi Convien et la Remettre Gondramp après
la prise

fitot que la Pingbalte sera de Retour je la feray Charger d'une Colonne et la
Renvoirai

Je Vous supplie de vouloir à Papiapoulet de me Renvoyer mon Ecrivain dont je me sers
me passe attendu que j'ai un Compte Entre les mains d'Est fet
a Pondichery que je Vous ai parlé que les Brames d'Orient Jaloux pour le faire
Voir de son Bord depuis la destruction de cette nouvelle Colle dont ils lui ont
attribué la faute et papiapoulet Est aussi fort pour donner dans le Lure que les fau
Lui tiende En lui promettant de lui donner plus que mon Ecrivain ne lui paye Ici
Il le retien depuis 20 Jours dans l'intention de le Rabatre et de Remettre
Lui même car je sçait que Papiapoulet Est fourbe et qui fera faire
Que cet Ecrivain de quita et comme Vous m'avez promis que des poursuites de
les Brames n'auront par de suite et pourquoy je Vous prie d'ordonné qu'on me
le Renvoye attendu que j'ai un Extrême Besoin de lui et si j'ai quelque chose
a demêler avec Papiapoulet, quand mes affaires seront finies je lui Envoirai
Vous prie aussi de me faire sçavoir si les trois Cents Cypayes que Vous Envoyez
Boyé car Vous m'ignorez par les importunité de ces gens la surtout quand
on a Besoin d'Eux

Je vous fais le compte à ajourmarin et le paye je vous puis assurer que c'est une grande charité que vous faite à un aussi brave homme que lui et aussi patient il est très vrai que vous puissiez dire l'esprit de la compagnie et lorsque je perds mon argent qu'on me relevait jugement et sans l'avoir mérité

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

A Gergy le 1er août 1753

794

Je Reconnois Cy dessus
mille trois Cent trente trois
pagode dont une Reconnoissance
de deux fanon portant mon
de Sept mille [redacted] Reconnoissance
a raison de 375 Rx pour
Cent pagode dont
Signé

a Gergy le 2 aout 1754

N°. 7.

4 Xbre 754.

Oct. 755

Lettre III

Lxii

e Monsieur

Je vous Envoye Sy joint L'Etat de ce que Dessus mois D'aoust Montant a la Somme de neuf milles Cinq Cents Vint quatre Roupies Je n'y ay pas Compris les Sieurs Gibaut ni de Chapenay ainsi que Vous me l'avez ordonné par Votre Lettre du 31 juillet, je n'ai pas porté non plus la Compagnie de Mamodine qui fait le Service a Tricoullon depuis quelques mois et cela parceque papin poulet m'a donné avis qu'il l'avoit payé depuis n'ayant pas Receu D'argent pour la paye du mois de juillet fait que je n'ai pas porté Cette Compagnie Sur L'Etat du present mois d'aoust par la Raison que je Vous ai alegué Si dessus

J'ai Receu des ouz milles Roupies que Vous avez Envoyé Sur deux Lettres de Change Sur milles et la Seconde Sur Cinq milles Sur mille trois Cents Trente trois pagodes d'or une Roupie deux fanons pour le montant de Cinq milles Roupies a Raison des 3 3 5 Roupies pour 100 pagod d'or

Les onze mille Louis ont été Distribués a proportion des deux Compagnies de Cipayes de Chalambron à qui je leurs ai donné mille A voir fait quelques Cipayes qui leurs était Redu Suivant L'Etat que a Mr. Durocher m'a Envoyé dans lequel j'ai joint a Mr. De Chazonay pour Votre ordre Vingt cinq Louis Et Soixante cinq que je Vous Renvoye, Vous Trouverez le detail par Un petit Etat que je Vous Envoye Ci joint, ou a passé les onze mille Louis

J'ai L'Honneur d'Etre avec Un profond Respect

Monsieur

Votre Très humble
Et Très obeissant
Serviteur

A Gingi le 4 aout 1754

N.° 15.

5.e Octobre 1754

Copie de la Lettre
Interprète pour Cantonnais

Trois

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 2 de ce mois
du 3 du courant dans laquelle vous me marquez de veiller à ce que
les Basses Cantons que les gens de Strenoumalet doivent fournir
je dois d'apprendre à vos dits gens de la Montagne qu'ils se
munissent de la place de munition de bouche et de campement et des
Bretelles et gourdes de la petite Montagne

Pour ce qui est de ceux qui sont le plus de jour qu'il faut pour
descendre à Banalou soit pour ou pour ou pour ou pour ou pour
blanes qui sont dans le fort de la Colonie et le fort de Coque
de la Plaine qui sont à l'Est et qui sont faire et des Embrasures
à la Européenne

Par la seconde lettre j'ai reçu 837 Pagodes d'or pour les
payes des trois Compagnies d'Alcans et je les ai fait partir
sur le champ escorté par dix Cipayes de cette Garnison
à Alcan Etat partis comme je vous l'ai marqué dans ma
precedente je dois avoir avancé 250 Pagodes d'or que j'ai
Rabem ainsi que nous étions convenus lui et moi et ayant
pu le débourser que à Camanallour ou à Sindallour ou
de Comorge

Je vous envoye la carte des Blancs de la détachement qui
doit venir à Strenoumalet pour la conduite d'un serpent

seullement ainsi que Vous me l'ordonnés ils sont 27 Compris de
Joignant ils Endorte Encore de Incommodé sa il y En a quelques Vn
Qui ont mieux aimé partir malade que de rester j'ai fait partir 3
de nos Soldats qui s'Etoient accommodé avec 3 autres qui sont Voulant
Desertter Et Celle dans Le nombre de 27

Je Viens de Recevoir une Seconde de Vos Lettre Endate du 4 du Courant
Par laquelle Vous me Marqué La Sante que j'ai Sante de ne Vous
avois pas marqué La quantité des poudres j Comme ils y Etoient
Dergatés demain Je Montrerai a La Montagne Et Je Vous Enverai
apeut pres La quantité des poudres qui Reste tant que de Guyy Et de
Celle qui sont Venue de Bandichery

a bout marché Et party pour Bondichery Et a Lesi y ci Son
Compagnie j Son Ecrivain ne ma pas Remis Son Etat de voyage quoique
Je Lui Eusse demandé Vous me Marquez aussi de Voir si Les gens de
Bietta coupa se Relibererent bien avec des armes a Guerre ils
y En a Beaucoup Et Si Vous Envoyez des Gens a Cette Compagnie
Cela nous Seroit d'un grand secours je Crois ils sont des cent Cinquante
Je Vous prie de Vous Reserverie que la Generalle y Etoit a grand dessein
De Canons

De 4 Cinq balle ou Etoit La piece de 12 Et 7 ci Si Vous Jugez
apropos Je Vous L'Enverai avec des Coullis Et des Boeufs de
Charge En Cas que Vous En ayez Besoin

J'ai L'Honneur d'Etre avec un profond Respect

Monsieur

Votre Tres Humble Et
Tres obeissant Serviteur Pallu

A Gingy Le 5 8bre 1752

De Thielt ainsi ce 6 Xbre 1758.

Monsieur

J'ay pris la liberté de vous écrire le 25 du 16 oct. dernier et de vous demander le poste de Lieutenant que vous veniez d'accorder à Mr de Mazière qui étoit dernier Soulieutenant Non seulement vous n'avez point jugé à propos de m'accorder la faveur que je vous demandois mais même vous ne m'avez honoré d'aucune réponse

Je suis facheux, Monsieur, de navoir pu meriter,
Depuis dix sept Mois que je suis en campagne,
aucune part dans votre bienveillance
comme jay le bonheur davoir celle de plusieurs
personnes de consideration en europe je vous
supplie, Monsieur, de vouloir accorder mon
passage sur le premier vaisseau qui partira
au mois de janvier ou fevrier prochain pour
france cest la grace que je vous demande
comme celle de me croire avec respect.

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant Serviteur

Ferrier de la Tour

Monsieur Lexix colee
III Corps

je fuis arrivé ing hiere a 4 heure apres midy
jes trouvé le detachemen debor le Chef majo
pas voulus le laisser entrer, fur le Chem
jes entré dans la fortereffe ou jes trouvé
pour toute garde feulquie prisonier jes envoyé
Chez Chez le Chef ou jes visitée le fort av
luy jy est trouvé 12 pieces de Canon
dont une de 8 livres une de 6 livres deux
de deux livres et le Reste dune livre et
demy demy livre jl y a une Bonne quant
de mauvaise poudre mais jl ny a presque
point de Boulets ny Reforchoire ny autre
ustancile neffaire jl y a cinq jolis mortier

Grende Cabytoque mais jl nij à ny mesche
nij Gale je qui les Rein inmutile
pour des munimion de Gouche jl nij en agein
Dutout biere au jour je dis au Chef de
me Rassembler tous ses pion jl se Jon
trouve en tout 19 don quelque Cheu
avec des Cabytoque et les autre Jens
Sa me voilas letat du Jen
Jemacein à 1 heure en demij jl en venus
arrivon gua reinte homme armé à la porte
je leur es fais demender qui jls estoit
Comme jl nont rien Rejondu de positif
je leur es fais dire de se retirer jequil
non pas voulus faire je leur es fais
tirer quelque Coup de fuzil jl se Jonmis
à labrie dune Caze je que voijeu
jes fais tirer un Coup de Canon sur
Serte Caze je qui les à fais senfuire
jene Jeis pon jusque à present

qui jls font, jl jaoutj icy deux gros
perrié à boite de fonte qui font 159
inutile et qui pourroit servir a faire
refondre, et une petite piesse dune livre
de fonte que lon pourroit monter a lajustage
jes honneur destre avec respec

Monsieur

votre tres humble et
tres obeisan serviteur
Desmoulinet

a valdahon
le 22 jan mars 1757

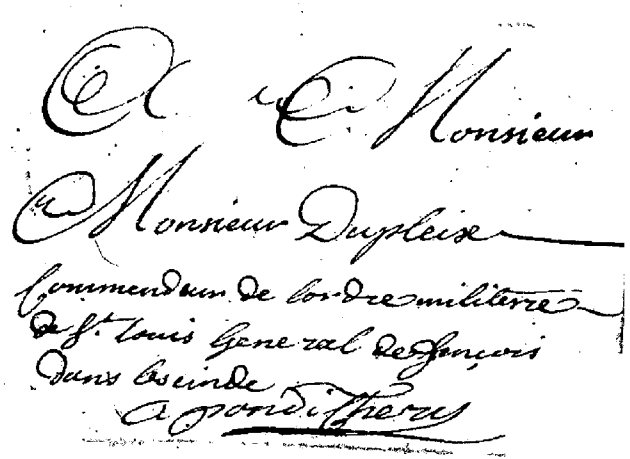
A Monsieur
Monsieur Dupleix
Commandeur de l'ordre militaire
de S.t Louis General des Français
dans l'Inde
A pondichery

pas de 160 761

Luxembourg ville
III e Regt

Monsieur

je partij hiere au soir suivant les ordres que je
reçus de Monsieur Grenier de rentrer par les marches
depuis neuf heure jusque au Coucher de la lune et
au point du jour je me suis remij en marche et
sur les neuf heure dit matin je rencontre les
Bataillons de Switzerland avec quelque fusilé
qui sont venus nous attaquer je les ai fait charger
et les ai repoussé notre escadron monte a deux
jusque à midy comme je vous ai dit que je serais
pas de la mission et que je ne serais de retour
je fais route droit dans les jour me tirer
du bois pour pouvoir faire de manger à mes
gens je suis dans une petite allée nommé Latour

à Jusque lieu de Gueugy Dou je Compte Gautier Jeu
les Seigneurs heure du Soir pour Continuer ma Route
qui malgré toute ma Bonne volonté ne Seras par
des plus Grands tous le Détachemen esse Jurenon
tous Ses Logé en Logeant tous Bourgeois je nai
avec moij que les Seigneurs Daliquan en une Centaine
de Rouge et Bleu, je vous assure Monsieur que je
voudrois Bien que un autre Jeu Chargé de Telle
Expedition il est Bien Disgracieux pour un homme
qui a Suivie de faire Son devoir davoir des jens dauvij
mauvaise volonté et aussij Délabre que le Jeu
Seul je, je vous prij Monsieur de vouloir Bien
me faire enstruire où Jens les ennemij je Compte
Sij Rien ne men empechera Continuer ma Route Jen
Manelouse gentilhomme et de lâver valiscondeposeran
les galiegore Jens enfuire à trois Compte de Sujj demeure
en Bataille mais Comme jl nij à point de Trouse
issij jl ne Saurjeron pour de magroscher

je l'honneur d'estre avec respect

762

Monsieur

Vostre tres humble et tres
obeissant serviteur
Le Moyne de Bienville

à Athoure ce 20e. 8bre 1752

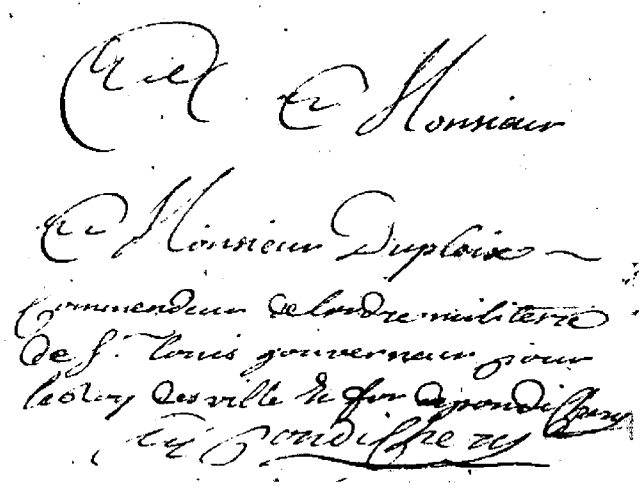

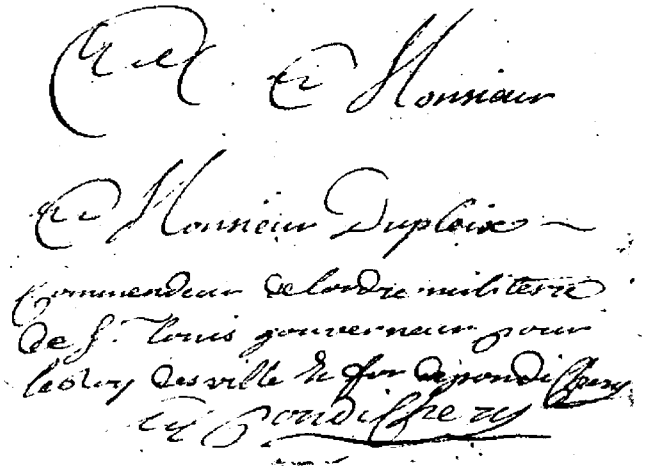

Monsieur Capitaine Adby 11 Janvier Delle

je me suis battus hier onze matin trois heure avec les patagares qui son venus m'attaquer je les ai mis Repousse vivement Jelas na pas empeché quil ne mon harasse tous le jours la Crainte de perdre Beaucoup de monde et quil mauroit pus enlever avec dautant plus de facilité dans les Bois que Capitaine par ne Jouis que Jétoyer et se Cacher dans les Bruyere Disant quil estoit mon Détus de marcher et quil estoit mieux estre pry que de se Crever de fatigue jes pry Beaucoup

de me rendre avillegavon pour prendre
la Grende Route et les ordre de Monsieur
Dupleix en outre jes lus avis quil y avois
un détaschemen de trope ennemie d'Hesse
et noire en degas de valegonde, —
Ih jose vous assurer quil jeroit dengereux
pour moy de, Rencontre un ennemie degale
force le découragemen en general dans
lestte troupe et jeis quelque Etat
de pitojable de la voir jl est facheux
destre a la teste de pareille Gens, jespere
vostre ordre issy tous nos messieur vous
assure de leur Respect et moy qui —
l'honneur destre avec toute la sincerité
possible
Monsieur Capitaine Votre très humble
et aubeisant serviteur

mes Respect au bon veteran pere a jes [illegible]
huit heure pour faire trois lieu
avec la troupe
a villeparon le 26.ème mars 1752 a
Deux heure du matin

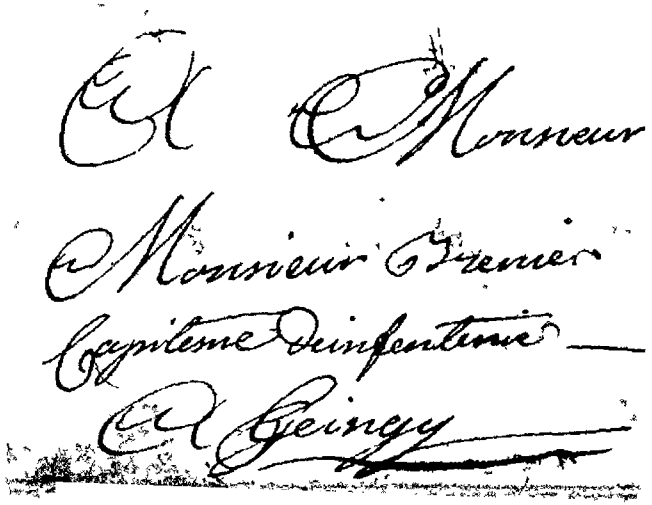
A Monsieur
Monsieur Premier
Capitaine d'infanterie
A Geingy

Monsieur

Derby le 10 de
Mr Mars

je vien de recevoir vos deux lettre que
vous mavé fait lhonneur de mécrire
Jorja persuadé Monsieur que je feres
pour fait tement la nessaisitte de rendre le
détachemen à larmé je ne dépenderes
pas de moy que vous ne soyé contan
je feres tous mes efforts pour faire le plus
de diligense quil me seras possible malgré
le delabremen de ledétachemen, je partiré
a une heure apres midy et je pousseré
le plus loin quil me seras possible
et je négligneré rien pour tacher

de transporter les malades malgré leur
grand nombre je promettrai une gratification
aux soldats suivant vos ordres je souhaite
que ses lettres vous puissent un peu encourager
la confiance que vous me marque Monsieur
avoir en moy je tâcherai de faire en sorte
de vous y trouver que je ne sois point
indigne de vous meriter la continuation
par ma conduite les honneurs de votre
amitié

Et Monsieur

Votre très humble
et très obeissant serviteur
De Montgualtier

A Valogne ce 24 mars 1752

Monsieur

Le cette
III c. xxxv

Mouillon
de Sainty

Les trois mil Cavalier sont partie
sur les 10. heure Semaine pour se
rendre a Karmé de Mahamet dalikan
il y a cinq cent cavalier qui sont
partie semaine de ginge qui conduire
des munition, ay doivent coucher a
cross 4. lieur d'emparer jedour demain
matin x quel endroit il seront
il vient darriver un Senor, s'pail darcate
il mande que Narcr[illegible] rencontrer
les troupes, parce qu'il craint les
Cheiks
Marattes qui doivent arrivée dans un
mois. J'ay l'honneur de Salue Seremonie
ar J'ay mis toute la consideration possible
Monsieur Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur
Pradeau

Monsieur

Lady colle
III Caps 1.

Les mauvais ouvrages Le camp
ay, viennent d'Epinay ils font
dont peur d'distance j'attend
guerison envoyés vite 100 de
Sipaille
J'ay eu trouble la vue
pouible

Monsieur

Votre très humble et
très obeissant serviteur
Guérin

A Monsieur

Monsieur de Latour

Chevalier de l'ordre militaire

de St. Louis commandant

Genie français

A Teneriffe

167

Monsieur

Lady ville
III Corsii

Les mouvemens entre [redacted] Le camp
ay, viennent d'éparpiller les fort
dont peut d'éloignés j'attend
quelques envoyés vers 100 de
Sipaille

Je suis avec toute la considération
possible

Monsieur

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Durand

a Riancourant ce 21 Septembre 1752

IIII xx. ly colle IIIc xxb

Monsieur je Lonneur dovres dire
que ile est venu chez les deux
heure cune douzaine decavalier de
mahomete delis pour me enlever les
Cestiau donc jelui ait donne
tire deux coups decanon ille ont
pris la fuite vers darcbevague
et sont detaché pour detorpas que
je envoye apres eux de la chose jene
puis vous faire la narration pour le
present jeluis an vegue vous profond et
Soumis Respegue votre obeissant
Serviteur

Rezpatty

A Monsieur
Monsieur Dupleix Commandr
de Royal de St. Louis Chevalier de
Calajue St. michel et General
de francois dans L'Inde
A Pondicheri

11 9bre 1750

Gergy

171

Monsieur

au sujet du détachement qui doit
partir aujourd'hui pour l'armée
des Alles. Le Brun prévenu de le faire
couper et apporter au magazin, je
vous ai fait entendre que si les
habitans voyent qu'on coupe leur
bois lequel ne doit pas être coupé
coupera tout et apportera sur
les hauts montagnes lequel vous êtes
propriétaires pour.

J'ay aussy découvert que Lavedan
vendoit durie chez luy, Lenom —
faisoient entendre pour donner aux
Voyageurs, je nous avouie luy meme qu'il
luy avoit vendu aux Couleurs Jean Bt
Worby c'est Normand, je me fais reponse
pourveu qu'il apporte largent que
je lame soit rien, je luy ais dit
que dans la Conjoncture ou nous Etions
que les Vivres nous Etoient plus necessaire
que largent, je reviendrai peutetre —
autre fois.

J'ay fait Battre le tabatiere aux Sieurs
de Leyde Normand dit

J'ay l'honneur destre leur parfaitement
Monsieur — Votre tres humble
de Gouy ce 14 9bre 1720 et obeissant serviteur
Roche

De Monsieur

Monsieur De Latouche

Chevalier de l'ordre Militaire de St.

Louis Lieutenant de Roi

de Toulon au Camp

Conseil
Roche
Gingy

au sujet du veau qui a été coupé aujourd'hui, il a été coupé 300. — Mardale, à la vente il m'a fait entrer au magasin que 150. il n'a pas encore venu qui a chez lui, mais il faut faire coupé le veau, j'ai trouvé des Moirs qui coupent du Cambout de Batoir comme vous j'ai leur demandé pour qui il Batoient le Cambout, il m'ont répondu qui Batoient acheté à la vente, il y a un Coureur dont je crois connoître l'ministre —

Si vous voulé me donné un petit pouvoir
pour le brame je le ferai agire je
vous avit de vaus le pere martin pour de
vos marais je y les avoit dit pour la
compagnie

J'ay l'honneur d'etre tres parfaitement

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur P. Roche

De Gingy ce 12.e 9.bre 1767

Les carbonnes que vous me donné aux
Ne valent rien du tout je vous par la
voie des joune la balle a cinquante par

A Monsieur

Monsieur De Latouche
Chevalier de l'ordre Militaire de St.
Louis Commandant de l'armée
Française Au Camp

Monsieur

j'ay receu vos ordres par rapport aux canons; on va
après à les placer sur les trinquebales. il y en avoit
une dont la flèche étoit rompüe on travaille à la —
remettre. Les ordres sont donnés a Tirouvadi et a —
vilpeiron pour faire venir le plus de coulis qu'il se
pourra. il seroit bon qu'il y eût un grand nombre
de Lascars qui sont plus au fait de la manoeuvre.

Les malades sont icy a l'hopital sans aucun remede
ils souffrent et murmurent beaucoup de ce qu'on les
laisse dans le miserable pays: on travaille à force
à faire des dolis pour les transporter. il manque
des porteurs, ayez la bonté de donner vos ordres
pour qu'il nous en vienne incessament. grand —
nombre de coulis sont partis d'icy pour transporter

Les effets de nos Messieurs, faites nous la grace
de nous les renvoyer le plutot quil Se pourra
je vous prie de Retre pas Surpris Si Les choses vont
un peu plus Lentement que je ne Souhaiterois —
La fievre m'a un peu mal mené, mais me voila —
en Etat d'agir, quelques bouteilles de vin rouge
me feroient du bien, Si C'etoit de votre Bonté
de me Les Envoyer.

j'ay a icy au magasin huits Cents Douze houpiez
et demy que Les Cypayes ont mis en dépot jusques
a Ceque ils apportassent des canons pour le riz quils ont
pris nous n'avons que cela d'argent icy: ou —
devons nous En prendre pour payer Les Coulis?

j'ay l'honneur d'etre avec un profond respect

Monsieur

votre tres humble
et tres obeissant Serviteur

Roche

a guigi 20me 8bre 1780

A Monsieur

Monsieur Dupleix
commendeur de l'ordre militaire de
St Louis, general de la nation françois
A Pondichery

Etat De L'artillerie qui a été trouvée dans la Ville de
et Sur les Differentes forts qui L'environnent.

Extrait
111 exemp

Scavoir

fonte D'Europe

Une Piece De Canon de fonte aux armes de France de
9. Pieds de Long et un Calibre de ..... 36 #
Une aux armes D'Autriche de 8. Pieds de
Long et du Calibre de ..... 24 #
Une Piece fonte hollandoise marquée de Compaignie
de 9. Pieds de Long et du Calibre de ..... 48 #
Une de fonte Européene de 12. Pieds de Long.
et du Calibre de ..... 48 #
Une de fonte armoriée de 8. Pieds p.r de long.
et du Calibre de ..... 36 #
Une de Campagne armoriée de 4. Pieds p.r de
Long et du Calibre de ..... 3. #
2 Pieces de Campagne de 4 Pieds de long et du
Calibre de ..... 3 #
une Piece Coulevrine de fonte de 5. Pieds de
Long et du Calibre de ..... 2. #
une petite Piece de 2. Pieds de long et du Calibre de ... 1. #
une petite Piece de 3. Pieds p.r de Long Calibre de ... 3/4.

fonte Du Pais.

11. Pieces de f
Une Piece de Canon de 7 Pieds p.r de Long et du
Calibre de ..... 18. #
Une de 4. Pieds de Long et du Calibre de ..... 3 #
une de 3 Pieds p.r de Long et du Calibre de ..... 3. #
Une de 3. Pieds 10. Pouces et du Calibre de ..... 3. #
une de 5. Pieds p.r de Long et du Calibre de ..... 4. #
Une Perrier de 4 Pieds p.r de Long et du Calibre de ... 2. #
2. autres Perriers de 5. Pieds 8. Pouces et du Calibre de ... 1. #p.r

Suitte de l'autre part.

Suitte

Jem. Une de fonte Crevée de 5. Liures de Long et du Calibre de ..... 1#. 1/2

Jem. une petite Piece de Canon de 3. Liures. 8. Onces de Long et du Calibre de ..... 1#.

Jem. une petite Piece de Canon Courte par la Culasse de 3. Liures de Long et du Calibre de ..... 2#.

Jem. Une petite Piece de Canon de 2. Liures 8. Onces de Long et du Calibre de ..... 1/2#

12. Liures fonte du Pais

Fonte de fer D'Europe

Une Piece de Canon de fer fonte D'Europe de 9. Liures. de Long et du Calibre de ..... 24#.

Jem. Une Piece de Canon de 8. Liures de Long et du Calibre de ..... 18#.

Jem. Une Piece de Canon de 13. Liures 1/2 de Long et Du Calibre de ..... 36#.

Jem. Une Piece de Canon de 6. Liures 1/2 de Long et du Calibre de ..... 12#.

Jem. Une Piece de Canon de 7. Liures 1/2 de Long et du Calibre de ..... 18#.

Jem. Une Piece de Canon fabriquée hollandoise avec la marque de la Compagnie de 8. Liures de Long Calibre de 24#.

Jem. Une Piece de Canon de 7. Liures de Long et du [redacted] de ..... 6#.

Jem. Une Piece de Canon de 4. Liures 1/2 de Long et du Calibre de ..... 6#.

Jem. Une Piece de Canon de 5. Liures de Long et du calibre de 4#.

Jem. Une petite Piece de Canon de 4. Liures de Long et du Calibre de ..... 3#.

Jem. Une petite Piece de Canon de 4. Liures de Long et du calibre de ..... 2#.

11. Liures de fer

Suitte de Lautre part

2. Pieces de Canon de fer Battus et Garnis de Leurs ustensiles de 15. Pieds pr de Long. et du Calibre de ..... 48.

Trente deux Pieces de Canon de 16. Pieds de Long Calibre de ..... 48.

Trente Une Piece de 16. Pieds pr. Calibre de 8. Pouces pr de Diametre pour L'Embouchure .....

Trente Une Grosse Piece de 4. Pieds 8. Pouces de Long et de 12 Pouces de diametre pour L'Embouchure .....

Trente Une Piece de 13. Pieds de Long et de 7. Pouces de diametre sur L'Embouchure .....

Trente Une Piece de 16. Pieds de Long et du Calibre de ..... 48.

Trente Une Piece de 14. Pieds de Long et du Calibre de ..... 32.

Trente Une Piece de 15. Pieds de Long et du Calibre de ..... 36.

Trente Une Piece de 12 Pieds de Long et du Calibre de ..... 24. Canons.

Trente Une Piece de 14. Pieds pr de Long et de 8. Pouces de diametre sur L'Embouchure .....

Trente Une Piece de 8 Pieds pr de Long et du Calibre de ..... 12.

Trente Une Piece de 11. Pieds pr de Long. et du Calibre de ..... 36.

Trente Une Piece de 9. Pieds pr de Long et du Calibre de ..... 24.

Trente Une Piece de 10. Pieds 10. Pouces de Long et du Calibre de ..... 18.

Trente Une Piece de 9. Pieds pr de Long et du Calibre de ..... 36.

Trente Une Piece de 9. Pieds pr de Long et du Calibre de ..... 12.

Trente une Piece de 12. Pieds de Long. du Calibre de ..... 24.

Trente une Piece de 8 Pieds de Long du Calibre de ..... 8.

Trente une Piece de 6. Pieds de Long du Calibre de ..... 6.

Trente une Piece de 6. Pieds 3. Pouces du Calibre de ..... 6.

Trente une Piece de 7. Pieds de Long. du Calibre de ..... 6.

Trente une Piece de 8. Pieds de Long du Calibre de ..... 12.

Trente une Piece de 7. Pieds de Long du Calibre de ..... 6. Canons

Trente une Piece de 6. pieds de Long du Calibre de ..... 5.

Trente une Piece de 4. pieds pr. de Long du Calibre de ..... 4.

Trente une Piece Courte de 2. Pieds de Long du Calibre de ..... 6.

Suitte de L'autre part

J.re une Piece de 6. Pieds de Long ou Calibre de ..... 4.

J.re une petite Piece de Canon de 2. Pieds de Long. ou Calibre de ... 4.

J.re une Piece de 3. Pieds 1/2 de Long. ou Calibre de ..... 3.

J.re une petite Piece de 2. Pieds 10. Pouces de Long ou Calibre de ... 2.

J.re une Piece de 4. Pieds 2. Pouces de Long ou Calibre de ..... 2.

J.re une Piece de 3. Pieds 1/2. de Long. ou Calibre de ..... 2. Pouces.

J.re une Piece de 4. Pied de Long. ou Calibre de ..... 2.

J.re une Piece de 3. Pieds 10. Pouces ou Calibre de ..... 2.

J.re une Piece de 3. Pieds 8. Pieds 8. Pouces de Long ou Calibre de ... 2.

J.re une petite Piece de 3. Pied 1/2 de Long ou Calibre de ..... 1 - 1/2

J.re une petite Piece de 2. Pieds 1/2. de Long ou Calibre de ..... 1.

J.re une petite Piece de 5. Pieds 1/2 de Long ou Calibre de ..... 1 3/4.

J.re une petite Piece de 4 Pied de Long ou Calibre de ..... 1.

J.re Pour Grande Piece dans Culasse de 25. Pieds de Long Et de
14. Pouces de Diametre à l'Embouchure .....

J.re Pour Piece dans Culasse de 17. Pieds de Long Et de 7. Pouces 1/2 de
Diametre à l'Embouchure .....

J.re une Piece dans Culasse de 9. Pieds 1/2 de Long Et de 8. Pouces
de Diametre à l'Embouchure .....

44. Pieds de fer Battu

Recapitulation

Canons de fonte Européens ..... 11. Pieces.

J.re de fonte du Pais ..... 12.

Canons de fer Européens ..... 11.

J.re de fer Battus ou Pais ..... 44.

Nous officiers D'Artillerie soussignez Certifions le susdit
Etat Veritable, montant à la quantité de quarante et dix huit
Pieces de Canons. à Jaingy Le 18.e 7.bre 1750.

Labadie

A Alep 179

Monsieur 16 8bre 1753

Monsieur de Maisonville vient de me joindre il m'a remis une lettre de votre part par laquelle vous me marquez que vous m'avez destiné à la Majorité de votre armée de Chemin Neuf, Chevalier et que M. Cochet officier de [illegible] pour son second vous prenez Monsieur que ce dernier grade ne m'élève que dans le commencement pour me mettre au fait du génie, et des usages des peuples des Indes mais avec tout que je suis certain que mes maîtres sur cet article, comment pourrai je en accommoder vous n'avez fait [illegible] avant mon départ que je devois [illegible] dans mes visites particulières et je ne me suis déterminé à marcher que sur la parole de Commandement, le bien de votre affaire vous a engagé à me faire servir sous un autre nom mais, à la vérité, rien n'est plus juste, son second est également d'une dignité antérieure à la mienne, tout est dans les règles, il n'y a que moi qui est lésé avec

raison de te mécontenter la Majorité, est
mon Employé, personne ne me l'ignore, mais
cette Majorité qui flatteroit tout autre, ne
me met nullement dans le cas de faire
connoître avec Elonneur en matière, et
particulier ce que sont mes talents, et mes
protections m'ont fait, récompenser, la avancé
infames, que j'ai reçu; faites attention je
vous prie Elonneur à ce raisonnement, et
faites moi la grace de croire que je ferai
tout ce qui dépendra de moi pour vous
prouver mon attachement. Je ne donnerai
pas trop à la renommée qui pour l'ordinaire
est mensongère, je ne crains pas de le dire
peu de personnes connoissent comme moi
ceux parlent les traits que l'on me porte, j'en
serai un peu trop pour la politique de
Pondichery, et voilà justement la source des
haines, et des inimitiés que l'on me voüe
si cordialement. M.r de Maineville est
parti pour Europe de 10 Chevaux avec M.r de
Podhart; j'ai renoncé à mon projet sur
Cangeveram, et sur Valagonde, en conséquence

de vos derniers ordres. le défaut de vivres et d'argent ma obligé de fajoucer a vulaundou j'ai été obligé de prendre 1000 pagodes que Mr Maisonville me fait engagé de renvoyer pour fournir a la subsistance de la troupe, jugé Monsieur de ma fidélité, cependant a commencé de que y changé 600 boeufs et 500 coolies et manquant de riz et de vivres et qui plus est d'argent. vos boeufs avec le restant de la femme ont suivi Mr des Maisonville demain 17 je marcherai sur Chatram et je tacherai d'accelerer ma marche, j'envoyerai a Chidambaram de Valgonda pour le faire il faut de riz pour nourrir l'armée c'est une maxime de Maréchal qui revolte a fond de cette théologie mais que connaissent parfaitement a Chidambaram de tout ceux qui connaissent les jésuites, enfin j'espere tout de bien de ces pour la morale j'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

De Bussy

a Oulaundoupett le 16 8bre 1753

A Monsieur

Monsieur le Marquis
Dupleix Commandeur de
l'ordre de St Louis et general
de la nation françoise
A Pondichery

Copie d'une lettre de M. de St. Aulaire major de l'armée
françoise a Hirinyhaun ecrite a Mr. le Marquis Dupleix
touchant l'affaire du 15 Janvier 1764. Laditte
lettre datte a Hiringhaun le 18 Janvier 1764. /.

Voicy un nouveau detail de la derniere affaire de
Trichinapaly, nous avons entout 148 Prisonniers
De 2406 blancs qu'ils etoient dans l'escorte du convoy,
Il nous a été tué, nous avons aussy 3 officiers
Et le commandant, de 8 qu'ils etoient 4 ont été
tués, le Cadet et le Chirurgien ont été Compris
De 1000 Cipayes Car un a pu echappé; nous en
avons été quitte pour 6 Sommes Blessés, dont
Deux Sergents quatre a cinq Cipayes detués,
entant de Blessés. Mr. de Saverac a attrapé
Un coup de feu dans la cuisse ou a bien fait bien de
Sang, nous voila bien Degagés, et s'il Plait a
Dieu, nous n'en resterons Pas la nous avons
Pour faire cette attaque 36 Canons et 46. /.
Dragons, 1000 Cipayes, 2 Compagnies de Cannoniers de 2.
et 300 Cavaliers. A 8 heures du matin Jenne
trouvé a demi Portée de Canon de deux du convoy,
La Cavalerie Detournoit un Peloton, alors Je fis mettre
Mes Pieces en Batterie, Jenay pas douté que mon
Canon ne Produisoit Par tout l'effet que Je

Devoir Jordonnay a Mr de Jeronac qui Commandoit
les fantassins francois de gagner un petit redeau
qui se trouvoit a la Porte de Bistolet de la tête de
Louverte et dans le même temps je fis avancer
Cartier des Cuyers pour la Charger Cavalerie de
leur, le Cen fut voulant attirer Cadant plus
Prime demi heure, Laffaire Cy pendant ne se
Deidoit point, une Balle de Canon que jétablis
Sur ma droitte, et qui enfilloit Cartillerie
Lennemy tira Cy furieusement a mitrailler
Qu'elle fournit location a mon Infanterie de
Charger Vigoureusement. Dans ce moment
Mr Damnoat a suivi des dragons de Cortes dans la
Croisé avec tout de Valeur et de vivacité que tout
fut culbuté, il ne fut plus question que de
Gacher, il Cest engagé Cavalerie noire fit au
Cartait Celle action qui a detruit Cétat de Cennemi
ennuia nous fournit une singularité qui na
point dexemple, il ne fut tuée Cersonne.
4 officiers ont été tués, Cétoit les Brenieres
De Cennemi et Cy Commun de Cartillerie Cautre
Coup fut actuel que la nous Savoit tricher a paly
Combat quelon Batelle par tandis quil fut Chaud.

Signé de Cauland.

782

A Monsieur

Lre. cotte
111e. xbre

J'ay eu l'honneur de recevoir votre lettre avec
deux Cent Cyppaye je vous suis bien infinnment
obligé, j'ay envoye une Cent Cyppaye à Erivady
selons vous ordre, vous Scauvez que les engelois
y'sont prest à ce matien y'ont pris le chemein
de goudelour, Cand y'ont passe hier à matein
proche de vilperon, j'ay mise aliastant ma pari
lon et en mème temps j'ay tyre une Cand canon
y'sont passe sans me rien dire, j'ay
l'honneur de étre
A Monsieur,

avilperon ces
22 mars 1752

Votre tres humble et
tres obeyance serviteur
S.t Bernard

A Monsieur

Monsieur Verry Capitaine
Commandant de l'armée
France à Ginyi
à Ginyy

Monsieur,

Vous ne devez point ignorer Les frequentes affaires qui
Se sont passées entre Lennemy et moy et dont je me suis
Toujours Tiré avec honneur et avantage Surtout à cette
Derniere passée Lundy apres dinee, ou mestoit Copes à la
Tête de 150 Chevaux et La pleine Garnie de Maratet, à fait
à ce que je Crois, Ses Derniers efforts pour prendre notre
porte de Cheringam. ma resistance à La Tête dune
poignée de Cavaliers noirs que je dirigeois moy meme à pied
Luy a fait voir pour La septieme fois que des Tentatives
Sur ce porte Luy avoient été, Luy Sont et Luy seront à
Jamais inutiles et infructueuses il ma repoussé deux
fois mais ma reconnoissance Sur Sa Conduite Luy a montré

que je ne suis point ingrat. je lay repoussé a mon tour
trois fois et La derniere la contraint de se retirer malgré
Les trois jours quil avoit fait venir en Campagne et
Celles qui tiroient Sur mon de la ville.

— ennemy peut Se Loüer de mavoir donné bien de ——
Seuerité et de Louurage ; mais il est encore à naitre
quil Se flatte de mavoir mortifié une Seule fois je crois
Cependant apres des operations Si penibles et Si reiterées
que je Suis oublié. vous mavez fait lhonneur de me
promettre en partant de Pondichery que ma conduite Seroit
mon avancement : mais je mapperçois que jusquà present
Je nay gagné qu'une douloureuse distention qui depuis
quinze jours me tourmente inceSSamment. malgré cela
je naurois Sceu garder ni le lit ni la chambre Lundy
dernier ou lennemy nà tenté dentrer dans Gjole ——
quapres avoir été informé de ma cruelle incommodité
Simaginant que jaurois été assez mal et delicat que
de ne point mexposer à augmenter ma maladie. il Sest
trompé : et jose meme avancer Sans vanité quen depit de

ma douleur, mon ardeur a Sauvé mon poste.
Enfin Monsieur, L'incendie de Jaurgon, L'ennemy — attaqué et Battu douze fois par moy chez Luy et rebattu encore Sept fois dans les differentes attaques qu'il m'a fait pour entrer chez et principalement à cette — Derniere ou ma chemise et ma veste ont été criblés de Balles à la Connoissance de Tout le monde et où si je n'ay pas été pris, tué ou Blessé, ce n'est pas faute de L'avoir mérité en m'y Exposant pour le Bien de — service. Tout cela, Monsieur, demande que j'aye un peu de part à vot Bon Souvenir et que vous remettiez en mémoire Les promesses dont vous m'avez honnoré du temps que j'avois L'honneur d'être auprès de Vous.
J'ay L'honneur d'être avec Respect,

Monsieur,

Votre Tres humble et Tres — obéissant Serviteur et fidel sujet — B. de St. Germain

A Cheringam ce 13e — Janvier 1752.

Du 19. 7bre 1752 a 4. h. d. m.

Monsieur

je me suis presenté a la taille de 200 h. a une demi lieue de Mr. Clairé. pour tacher de labtenir Son plaisir. je me suis retiré Sur bonnoir a Rapetour. malgré les fozé superieur qui la je conté la taque dans la nuit precedente. pour faire tout ce qui dependra de moy pour de luire Coutlom. jay fait poste plusieurs de mes Sujets a Mr. Le blanc Sans Letter pour luy aprendre monarriver il me les azent voyé Sans me rien commun

Cependant j'agirais avec prudence
Car Letang Est poste dans
un endroit fort avantageux
je suis tout seul de Blanc
a la tête. Mr. S Selim Etant
a Singapour pour y commander
ayant les jambes Enflé
j'ay Sr Jean Bertz avec Esprit
a Bourbon

Votre très humble Et.
très obéissant Serv.
[illegible]

Celle y a cette avantage pour Les
Esclaves Le plaisir de leur donner
une maitresse paraible ils sont agis
avec douceur

Monsieur

Monsieur Dupleix
Commandeur de l'ordre
Militaire de St Louis
Gouverneur Général
pour le Roi
de Pondichery

Des Chingelpet Ce 14 7bre 1788 Le 2 heure apres midy

Monsieur

188

Mr Cossigny

A Mr [illegible] ayant donné ordre que l'on mit à bord 20 milliers Cocos 4 barils de pondre et des balles à feu à dessein de faire quelques exercices pour que les Cipayes ne me fassent pas perdre mal à propos. J'ai trouvé bon d'aller moi même faire mes dispositions pour le départ pendant la nuit attendu que l'on m'avait donné ordre de me rendre à bord le lendemain pour mettre à la voile. Mais ayant été abandonné par les matelots que j'avais ordonné de mettre à terre, attendu que n'ayant pas d'eau à bord j'aurais été obligé de relâcher pour en faire. Je suis resté à terre et mes effets depuis ce temps sont restés à bord sans pouvoir être débarqués attendu que les Cipayes ont pillé tout ce qu'ils ont trouvé dans les chambres et cabanes. Je n'ai pas cru devoir me rendre à bord pour éviter le désordre que quelques matelots auraient pu faire. J'ai donné ordre à mon Lieutenant de faire mettre à terre tout ce qui est à bord pour que l'on puisse le mettre à l'abri. Je vous prie de vouloir bien m'envoyer quelques hommes pour m'aider à débarquer mes effets et ce qui appartient à la Compagnie. Je vous prie de vouloir bien m'envoyer quelques hommes pour m'aider à débarquer mes effets et ce qui appartient à la Compagnie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble et très
obéissant serviteur

B. F. Suffren

Comme j'ai reçu ordre de faire mettre à terre tout ce qui appartient à la Compagnie, je vous prie de vouloir bien m'envoyer quelques hommes pour faire mes effets et ce qui appartient à la Compagnie.

Monsieur

Monsieur Dupleix Commandeur de l'ordre militaire de St Louis gouverneur pour le Roy de villes et forts de pondichery

Ex Pondichery

de Valdé de Chalancon ce 18 may a 8h soir 1713

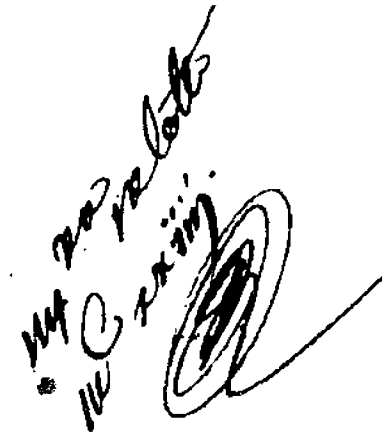

a Toulouse

Le Roy qui m'accorde [illegible] cette marque
demande a vous estre, et comme j'en ay receu
Cette preuve vous
qui estoit envoyé de la part de madame duchesse

J'ay l'honneur de vous envoyer ci joint
l'ordre de marche je vous prie d'ordonner ce que
vous trouverez que je puisse faire nous sommes obligés
de rester dans l'inaction les munitions me manquent
nous battons tous les jours en avant de
la forteresse sans que notre canon ny ait rien
fait au moins une pièce de douze pour
pouvoir approcher. j'ai pendu un traître
et deux déserteurs avec un écriteau devant et derrière
aux portes. Il meurt aussy de notre côté tous les jours
j'ay l'honneur d'être avec un profond respect
Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
serviteur Sainte Suzanne

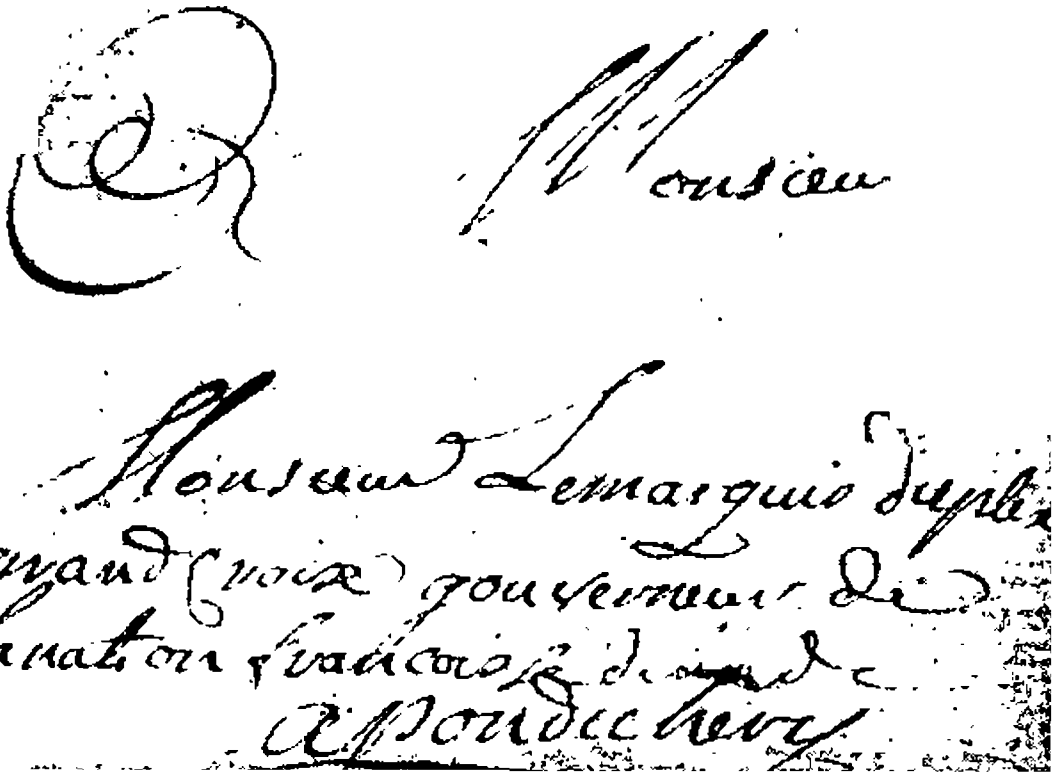

à Monsieur

Le Billet que vous me demandés j'ay eté assés
imprudent pour le donner au fils de Mr. Chabanon
qui me le demanda avant hier pour
pour la justification de son pere je vous prie je
voudrois luy le donner sans
préjudice, je luy engage Chevalier à ne pas
engage a songer à vous vous vous donner
la peine de luy le faire demander Si vous le voulez

BIBLIOTHEQUE

Rien jauray recous sur son fils ici j'ous envoyez
Catandaet ou en francois il ne pouvait pas mourir
qui al veu le billet car ie lay donné en presence
de plusieurs personne et je connois le petit morceau
de papier il pouvoit pas le changer je ne comprend
pas ces sorte de gens ils nous devoient tous en
Detruire les nuis et les autres nous devons avoir Reçu
les trois Beaux que jay eu avec hier et ma Lettre de
hier au Soyer des Beaux de papia payable en v. de
mesure mal donne amis qui vaut Sauvage va
mieux cela que moy - et pour venir a bout de
procurer la fatigue je crois que cest le plus court
jay voulu donner les salade cette nuit et
nous sommes mis en ecrit sans un mis va Be
Regent qui a eu peur etant auprez des Barbon

ou nous etions pour nous faire etre apercu
al Cie Comme on etoit amarré les echelles on
nous jetta des pierres sur la Chaloupe Sans nous nous
n'al Cie Sy Sort qui la mit labord dans le fort
au Sitot une grand e mousqueterie se fait entendre et des
Coups de Canons et a chaque bord on entendoit
a tte mal deux seul Coup nos Soldats ont pris
peur ont abandonné les echelles et Sen sont enfuis
je n'ay eu que deux de blessé j'ay bien pris Cent des
gens qui ont été rechercher les echelles a vivres bien
assuré promis une recompense je croyois avoir
tout un bon moment que je cherchois ou je peut montrer
mon attachement pour le Service mais le Sort est
Contre nous peut etre dans une autre occasion je seray
en mon pouvoir soyez persuadé que que je ne recherche
rien tant que loccasion de vous etre agreable et votre protegé en etant

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant Serviteur
Faure Libertas

Camp d'Ydaver ce
18 9bre
1750

Monsieur Le Vte de Fenis

Nous ne sommes arrivés que hier au soir un peu avant le Coucher du Soleil. Les chemins sont encore très mauvais pour des Palanquins. Les Poliversses d'ydaber qui encore retardé notre arrivée de près de 2 heures, parceque la différences nababs stances il a envoyé des Palanquins, nous complimenter il paroit extrêmement reconnoissant des services que Vous luy avez rendus; il ne tarda pas pour faire Votre Eloge. Vos desirs à cet égard la regle de sa conduite. nous fumes tout en arrivant au camp rente, ou etoient tous les nababs subalternes a 11 heures au soir il nous fit encore appeller il nous dit qu'il avoit cru pas tout ou il etoit convenable qu'il le fit, il nous avoit dit de venir ce matin a 8 heures pour luy dire publiquement que Vous souhaitiez que luy et les autres nababs vinssent à Pondichery: apparemment qu'ils y ont consenti dans cette formalité, nous ne l'avons pas voir que ce soir: il doit passer

demain et Lundy que nous l'accompagnions ; je
crois qu'il sera à Gingy a ce rendre, il nammenera
avec luy que partie de ces troupes, et les laissera
icy comme si vous vouliez a Valdaour.
Cette après midy mr de la touche m'a remis votre
Lettre pour le nabab de Canamour, nous l'avons été
voir et la luy avons remise, il vient aussy a pondichery
il parroit aussy la guerre et la politique, nous avons
été après voir le nabab de Canapa, il vient aussy a
Pondichery, il paroit un homme devoué entierem^t a
vous. nous avons dit a ces deux nababs, ce que vous
m'aviez chargé de leur dire.
Monsieur Friell vous assure aussy que madame
de ces très humbles respects
Le mocre est dans ce Camp. Les Vivres et les
fourages y sont très rares et a un prix excessif.
Je suis avec bien du Respect

Monsieur

Votre très humble et
très obeissant serviteur
De St Paul

J'assure madame et
mademoselle de mes
très humbles respects.

a L'Et de Gingy a
a lieues de la montagne

Monsieur

ce 10 x^bre v^ro
3 heures après midy

Lyvet
111 C. Gingy

Nous avons ce matin quitté Le Camp de
Nassersinques et nous Sommes approchez de
pondichery de deux lieues. Le Nabab vient de
nous faire dire qu'il Souhaitoit que nous
l'accompagnions dans toutes La route: nos palanquins
Sont si proches de Luy q^ls touchent Son elephant,
il Se fait precedez par La marché de nos troupes —
il amene avec Luy tous Les Nababs qui etoient a
La Suite de Nassersinques, Les trois ~~enfants~~ freres de ce
dernier viennent aussy avec Luy. Si L'ame des
deffunts est Sensible a ce qui Se passe en ce
monde que dira celle de Nassersinques de Voir
Ses trois ~~enfants~~ freres, Les 3 enfants de nos ennemis
Les jours de nostre, arrivée quelques Chefs faisoient
encore Les difficiles, mais a present ils Sont
tous Soumis aux ordres d'Hyder, nous venons
de Luy demander combien il faudra de Logements
pour tous ces Seigneurs, il Vous prie de Luy en
procurer [illegible] beaucoup mais cela paroist

Indispensable, voicy La Lettre des Seigneurs a —
chacun desquels il faut vne maison en particulier
Idayet moudinkan mousaferoingue Bahadour nabab
du Dakan par La grace de Dieu et par vos secours,
abdulnabiram Nabab de Candapé
Bahadour Cair nabab de Cananour
Le fils d'abdoul magid nabab Dalerkan
Maharao Ganogy General des marattes
Calchinarao Candogala
Les 3 fils de ~~mafoujingue~~ nizam freres de maferoingue
moubariscan Bahadour nabab
annaverkan nabab
6 autres Seigneurs q. seront trop Long de detailler
sans compter mafouskan qui vient de nous faire
beaucoup de plaintes: il ne dante de rien, il nous a
demandé si vous vous souvenez encore de Luy.
Lorsque Le nabab est arrivé dans ce nouveau camp
tous Les seigneurs Luy ont presenté Le nazarit, ou
Salami pour Le feliciter sur sa premiere bonne
sortie.
nous sommes tout a fait a court de Vures. voicy vne
Lettre de Mr Friell pour Mre son Epouse Laquelle
il charge de nous en envoyer
Je Vous presente mes tres humbles respects aussy qu'a
Madame, a Mademoiselle, et a Mad de Choisy
Je suis avec vn entier devouement
Monsieur

Votre, tres humble et
tres obeissant Serviteur
de St Paul

au Camp le 23 8bre 1750

196

Monsieur

Lu ce 111 8bre

Je me trouve honoré de 2 de Vos Lettres L'une du 20 et L'autre du 21e Je Vous dois des excuses pour celles que je Vous ay ecrit cy devant: dans la premiere, je m'etois trompé de datte, et la 2e etoit pleine de Ratures: Si Je L'avois copiée, j'aurois retardé le parement.

Les pluyes continuelles et Le Vent nous ont obligé de rester icy, nous en allons partir vers Les deux heures — après midy, L'Incommodité du Sejour auroit un peu faché nos messieurs qui vouloient s'en retourner, comme on en parloit aux Nabab — votre Lettre m'en parvenue et tout Le monde achevera Le Voyage

Le Nabab a été charmé que vous ayez donné ordre de tenir 30 maisons prestes il nous a promis aussy qu'il laissera Son armée entre Tirikaré et Valdavor: il promet aussy de n'amener avec luy que Les personnes dont il ne peut se passer: cela pourra aller a 1000 ou 1500 hommes. il dit que s'il n'etoit pas obligé de garder un certain decorum, il monteroit seul en palanken et viendroit avec nous tout d'une traite a Pondichery.

J'achevois ma Lettre dans un camp nouveau. nous avons fait cette après midy 4 Cosses. nous sommes actuellement

auprès de Mayssan.

J'ay toujours oublié de Vous marquer que le Nabab n'avoit pas pris le Salamy.

Ce n'est que tout a l'heure qu'on m'a remis Monsieur Vostre Lettre du 19.

M.r Vincens est arrivé hier au soir au Soleil couchant nous avons été avec Luy a l'audience, il vous dira tout ce qu'y s'y est passé: Lorsque le Nabab Luy a eu remis un Serpau, M.r Vincens a été Luy faire 3 Salams, comme nous faisons au Bengale, j'ay parlé de cela a Yegani Luy demandant pour quoy il avoit dit a M.r Vincens de faire cette ceremonie, il m'a repondu que de mesme que Vous aviez envoyé un pavillon françois au nom du Roy, de mesme aussy Le Nabab avoit donné a M.r Vincens un Serpau au Nom de Nogol, et que ces Salams etoient deubs pour un tel Serpau donné au nom d'un si grand prince.

Nous avons receu cette apres midy Les provisions que M.de Friel et Dumoulin nous ont envoyées: nous sommes jourmellement 7 ou 8 qui mangeons a la Table: ainsy nous vous prions Monsieur de nous faire envoyer une Vingtaine de Bouteilles de Vin. Lorsque nous nous mettons a Saluer vostre Santé et celles des Dames, l'ardeur en grandes; Les Gosiers se dessechent et la Bouteille se vuide

Je Suis avec tout Le respect possible

Monsieur

Vostre très Humble et très obeissant Serviteur

De St Paul

au C. imp.l 8 entre 197
maylam et dirbakom
ce 25 x.bre 1750 a 8 heures
au soir

Astrologue
Consulté par le Nabab
Monsieur

Depuis La Lettre que j'ay eu L'honneur de vous ecrire a 3 heures d'après midy j'ay receu La Votre du 24 de ce mois.
Le Nabab de Vient de me faire appeller, il m'a dit que l'on presentent qu'il avoit de Vous Voir Luy ayant fait de nouveau consulter son astrologue qui Luy avoit dit que demain a 9 heures du Soir L'heure Seroit très favorable: Je crois q.e Les Lettres Vous Luy aurez ecrite que dans Les astres. quoyqu'il en Soit il Vient de me dire qu'il Laissoit icy Son armée et qu'il partiroit demain a 3 heures du matin; qu'il menageroit Sa marche de façon qu'il pourra entrer a Pondichery.

*Je ne vous parlay de La Lettre que j'ay receue pour Luy, ne Sachant Monsieur si elle en des Votres.

Jeune a 9 heures du soir : je Luy ay dit
que nous L'accompagnerions : je vieans —
d'envoyer dire cela a m.r de La touche
je ne sçay si Les troupes pourront Suivre
il y a près de 6 Lieues d'icy a pondichery.
Le nabab m'a dit que Les troupes pourroient
rester et n'arriver que dans deux jours si
elle voulloient ; il ne compte pour cela
une entrée en forme, il Souhaite seulement
de trouver des masals a son arrivée a
Les portes de La Ville ; et Sa maison —
Joüement eclairée : il entrera par La porte
madras. il compte entrer Seul et Laisser
Ses Seigneurs a une petite distance de —
La Ville, et il ne Leur ordonnera d'y
entrer qu'après Vous avoir Vu, et apparemment
a avoir conferé avec Vous
a ce moment nous recevons une ample
provision de Vin, dont nous vous faisons Nos
remerciements
Je Suis avec tout Le respect possible

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant Serviteur
De Bussy

Monsieur

comme vous m'avez temoigné beaucoup de Bonté lorsque j'ay eut l'honneur de vous voire a pouthiery et que vous m'avez permis Monsieur de vous importuner quelques fois par mes lettres. j'ay donc l'honneur de vous adresser celle Monsieur pour vous demander une grace comme la Majorité de la Mairie de Monsieur Dastrac et vacante par l'absence de Monsieur de St Alos je crois monsieur sans faire tord a quelqu'une qui se pr[illegible] demander. si vous m'accordez monsieur cette grace je tacheray de la meriter et de men rendre digne par mon exactitude et par mes soins au service dont je vous prie d'avoir pas a en engra[illegible] Mais a un homme qui vous conservera une reconnoissance eternelle et qui fera toute sa vie avec un profond respect

Monsieur

votre tres humble et tres
obeissant serviteur Lombrail

au camp devant tres nazalli ce 2 de juin 1733

Monsieur

J'ay l'honneur de vous dire que je suis arrivé à Chalambron en parfaite santé, et que j'y ay reçu beaucoup de satisfaction de voir Mr. Les Officiers municipaux dans les sentiments de Mr. Demaumin. Mes Cinq Compagnies dans ce lieu ne partiront que demain et s'il m'est possible pour lors je me rendrai, selon ma promesse, à Montbrison, pour y prendre connoissance, et donner mes ordres, et de là je me rendrai à Feurs pour les affaires les plus pressées. Si je ne puis pas, Monsieur, vous faire ma cour à Montbrison, ce sera bien sûrement à Feurs, lorsque je pourrai y retourner — à cette occasion je prouverai mon zele et le

Respectueux attachemens auec
quelle Je suis
Monsieur

Votre treshumble
et obeissans Serviteur
Wesley

a Chelsambron le 30 may 1753

A Monsieur

Monsieur le marquis de Dupleix
Commandeur de l'ordre de St. Louis
Commandant General de la Nation
françoise dans l'Inde

P. Mahé

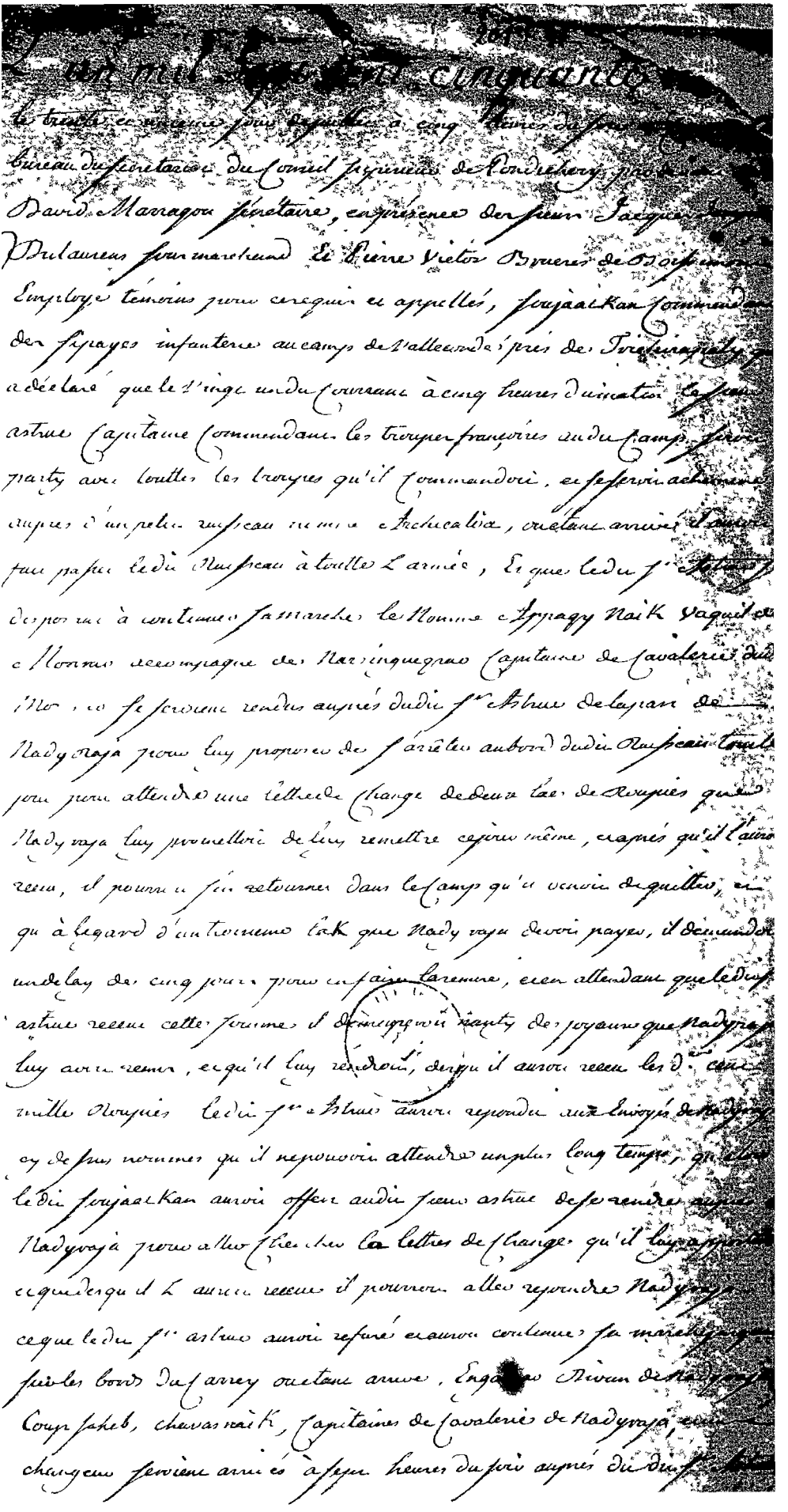

pour luy remettre lad. lettre de change de deux cens vingt roupies
changeurs etoient porteurs, ce que ledit Joujaakan auroit vû estant
et le pria de se rendre auprés de Nadyraja, ce que ledit Sieur Astruc
auroit refusé.

Le lendemain Environ sept heures et demie du matin Nadyraja
se seroit rendu luy même auprés dudit Sr Astruc et l'auroit extrem
pressé de recevoir la lettre de change et de s'en retourner au camp
que ledit Sieur luy auroit refusé, alors Nadyraja voyant qu'il n'pouv
engager ledit Sr Astruc à luy accorder sa demande, auroit pris
party de se transporter à la tente de Joujaakan ayant il auroit remis
lettre de change, et auroit prié d'aller la presenter au Sieur Astruc
pour l'engager à l'accepter, et en même temps faire son retour au
ce que Joujaakan luy auroit accordé, et se seroit rendu les champs
auprés d'un Sr Astruc pour tâcher de luy faire accepter lad. lettre
change, et l'engager de retourner au camp, ce que ledit Sr auroit
endroit qu'il avoit des ordres de M. Le Marquis Dupleix de ne
du coté de Pondichery, à quoy Joujaakan luy auroit repliqué qu'
etoit vray qu'il avoit de pareils ordres, supposé que Nadyraja n'eut
fourni pres les dunes Cafres de Roupies qu'il avoit promis, mais puis qu'
les fourniroit en une lettre de change il n'pouvoit refuser à Nadyra
de retourner au camp, ce qui n'auroit pû étonner ledit Sr Astruc qui
auroit persisté dans son sentiment, ce que voyant Joujaakan, il se seroit

Vn moment après sondépart, Nadyraja seroit venu derechef
auprés du Sr Astruc pour le prier de luy accorder sa demande, à laquelle
il auroit enfin accedé, et sur le champ Nadyraja se seroit retiré, et
Joujaakan seroit revenu auprés dudit Sr Astruc qui luy auroit adr
la parolle, en luy disant qu'il avoit promis à Nadyraja de s'en retourner
camp, en un même temps auroit demandé audit Joujaakan s'il
conseillon de s'en retourner au camp avec Nadyraja, à quoy ledit
répondu au Sr Astruc que c'étoit le meilleur party qu'il pouvoit prend
ce qu'il ne doutoit pas que Mr Dupleix n'en fut très satisfait, qu'il
pouvoit prendre la lettre de change, ce qu'il offroit de faire charger pour

remettre luy même à Mr Dupleix, en quel dit Sr Arthur
bon, en auroit fait le Changadonné Sr. ordres pour faire repasser le
Carney à une partie des troupes qui l'avoient déjà passé pour se
rendre à Chenigan.

Le lendemain au matin ledit Sr Arthur auroit envoyé le nommé
Miguel Serpaye auprès des Soupsalkan pour leur donner avis de celuy
prêt à partir pour se rendre à Chenigan, ce que l'auroit extrêmement
surpris, et l'auroit engagé à demander audit Miguel s'il sçavoit les
raisons qui engageoient ledit Sr Arthur à partir. A quoy ledit Miguel
auroit répondu que ledit Sr Arthur ayant eu avis que les officiers qui
étoient déjà rendus à Chenigan ayant refusé de repasser le Carney
avoient dit que le Sr Arthur prenoit le parti de rester avec Nadyraja
jusqu'à ce qu'il en auroit reçu Vingt cinq mille Roupies, en quoy pour preuve
contraire à ces officiers, il s'étoit déterminé d'abandonner Nadyraja, ce
qu'ayant entendu ledit Soupsalkan, il s'étoit rendu auprès de Mrs.
Arthur qui avoit déjà fait passer le Carney à toutes les troupes, en sorte
ledit Sr se disposoit à entrer dans un batteau pour passer à la suitte des
troupes, Nadyraja, étoit arrivé qui auroit engagé ledit Sr Arthur à
s'asseoir dans son palanquin, celuy auroit offert encore cent Roupies
de Change, et l'auroit pressé en même temps de repasser l'abandonner, ce
qu'il luy auroit encore refusé, et sur le champ seroit entré dans le
batteau avec Soupsalkan, et auroit passé le Carney, qui en tout ce que
dit a dit avoir avoir déclaré ces affirmé véritable, Dessus les
témoins soussignés ont signé avec Nous Pondichery les jour et an
susdits

Le Maire

Brueys de Boismorin

Mangalon

Traduction de la lettre d'Ibrahim
Ecritte a M.r le Gouverneur.

J'ay Reçu la lettre que Vous m'avez Ecritte
a 8 heure du Soir le 13. de cette Lune de Chaouab
je voi ce que Vous me Marqué au sujet de Mr.
Astruc il dit que c'est pas ma faute que j'ay parlé
contre luy, considere pour quelle Raison
le feroit je le Regarde Mr. Astruc et les
autres françois comme mes Messieurs. Vous
me avez envoyé de Vous plaindre de ce qui
c'est passé a Caire et au sujet des lettre de
change et de vous envoyer des Certificat
de Mercatras et des autres jamadars. aussy
tot votre lettre Reçue j'ay envoyé aupres
de ces personnes pour les prier de mettre par
Ecrit ce qui s'est passé et de n'Etre que le
vray voir avec ce que Leurs Lettre je ne
sçay ce qu'il y a dedans vous en prendrez
connoissance. vous m'avez ordonné de
ne Rien que ce que je vous et entendre
pas moy meme j'ay agis en Consequence
car je n'ay pas d'autre vue que celle de
suivre vos ordres. Le 20. de cette Lune de

Gavial les troupes de Mamet ali ce sont
Emparés de Retamalé ou ils sont a present
Nous avons aussy de campé dou Nous étions
auparavant et avons avancés de Deux ports
de Canon, Les troupes de Nan de Raja ne
sortent point de leurs tantes de Nuit
le Raja ne voit pas leur Rien dire parce qui
ne le paye pas, il entre tous les jours de
Guerre dans la forteresse Notre Cavalerie
Agit pas Nos troupes ne sont point payés
les Ennemis sont beaucoup de Ravage
Entende battre tous les jours le Nagara
dans le Camp de Nanderaja. Le Raja
mouvoit promis de Donner au Lac de
Rouppies en 8. jours a present il dit qui na
point d'argent qui en a envoyé chercher
a Siranguepatam que quand il arrivera
il fournira des Lettres de change, il dit aussy
qui fait venir de l'argent pour la paye
de ses Cipayes, mais il ne paroit qui il y a
Rien de tout cela. il y a beaucoup de
Vivres dans la forteresse cet pourquoy je
ne crois pas que Nous Camions de cy tost

Les trouppe de Raja sont tous en pour
du tapage pour leur paye. j'entend dire
que Pour auè donné ordre a Mr. Mesnin —
et a Moranas de Mon joindre il faudra
apresent pour la paye de ls trouppes Leurs
a Dere Raja et a Maude Raja. il a apparance
quón ne prendra pas la forteresse de cy tot —
avec cela aucun secours napproche de Maude
Raja. le 14. de la lune de Juin 40. ou 50.
Cavaliers de Moranas ont fait une sortie
de Notre camp Les trouppes de Monogi —
auvient auny sorti les Maratts leurs ont
pris 30. ou 80. boeufs de charge, sur cette
Nouvelle je sorti auny avec 200. Cipaye
avec 50. soldat les trouppes de Monogi
se retirent. /.

Dans un petit billet

Le bruit court icy que Mansouralican —
a sorti de Delly et est venu campé a —
Balapoula et que son intention est de
venir dans le Decan /.

[illegible] Avanson le [illegible] 9bre 1785

205

Chevalier, Rey

Lue Lui cette
C. Louis
M

J'y rejoint le 29 d'Octobre courant
Et vous compte vous rendre demain
à route pour rejoindre l'armée, j'espere
que la petite visite vous nous avons
remporté sur les Espagnols vous rendra
votre chemin libre, et vous se
plaindrez de quelques uns de ses Chefs à Espagne

Un jeune homme qui a fini
par vous les engagier à mieux servir
je vous recommande fort le capitaine
Beaucan qui est reellement un bon
homme, et a qui j'ay bien fait de
fort belles actions; je suis bien faché que
la bienseance ne me permette pas d'en
dire pour de pouditeux de vous y a mes yeux
mais bon, j'espere eloquemment que vous vous
bien m'honorer toujours de votre amitié
je vous la demande au nom du respect
avec lequel je serai toute ma vie

Votre tres humble &
obeissant serviteur
Jallouin de Forbas

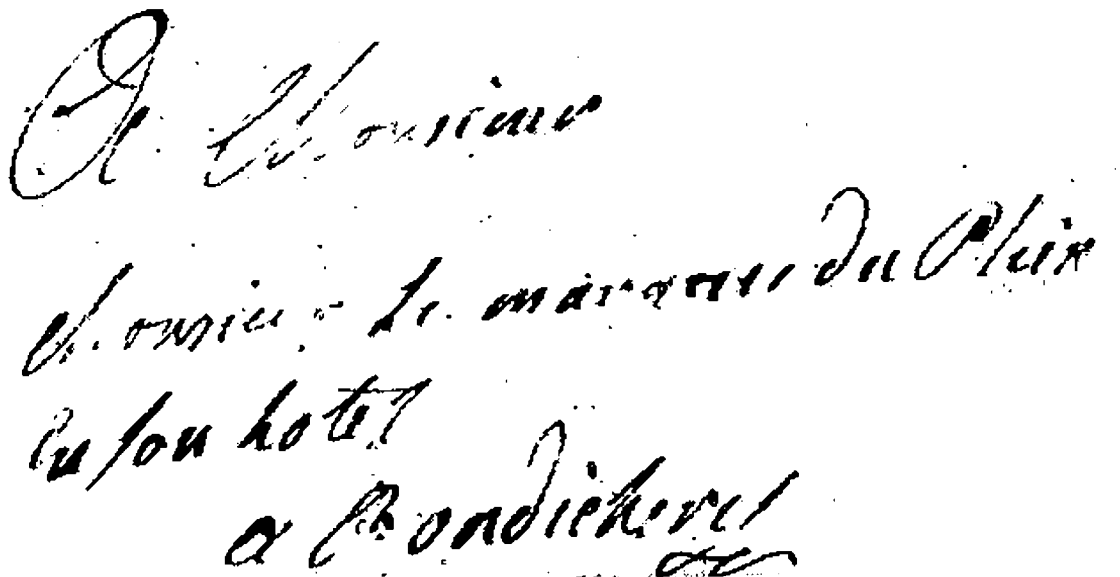

Monsieur

Vu
Lieutenant

j'espere que vous voudrez Bien m'accorder la majorité qui devient vacante par le depart de Monsieur Devoty qui va rejoindre son corps pour faire les fonctions pendant son absence au cas qu'il revienne a l'armée je croi j'en aurait plus que ma demande est juste etant le plus ancien Capitaine et la majorité me revenant de droit je compte Monsieur Bredif coup sur votre equité et attendant vos ordres et decision a ce sujet alors j'agirai conformement toujours

J'ay l'honneur d'etre avec Respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Devalgres

De chez nous le 13 8bre 1753

1750

Very dear Roman

Monsieur

Heureux
au point avec
le Roy de Tanjaour
je vous veux quelle
heureuse

Leon Levy

Comme Vous etes Sensible à toutes les heureux
Evenemens qui nous arrivent, et que C'est par toutes les
Sages precautions que Vous avez prises que nous Voions Soutenir
nos armes dans tout L'Inde entier, permettez Sil Vous plaist,
Monsieur, que J'ai l'honneur de Vous faire mon Compliment
Sur L'avantageuse paix que nous venons de conclure avec le
Roy de Tanjaour et Sur les Riches Revenües que Vous
procurez par la Compagnie d'Affrique
toutes les nations entieres ne Se

en noble façon dont Vous Vous estes comporté depuis le commancement
de Votre gouvernement tant pandant la paix que pandant cette
dernière Guerre ou Vous Vous etes acquis tant d'honneur et de
gloire.

Je trouve droit trop flatté Monsieur, que je pouvois Vous persuader
que cet petit Compliment part d'une personne qui ne rien au monde
tant a cœur que Vos propres interets, et Vous prouver la sincerité
et purete de mes sentimens respectueux avec les quels j'ai +
l'honneur d'etre,

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur —
Séry De Fromaux

devant Tangaour ce 12e janvier
1750.

Monsieur

Cotton

Bayeux

Pay est Romain

Monsieur Daubeuil ma hier fait part Dune Lettre de Vous dont etoit porteur Monsieur pichard, je me feray sandoute toujours un devoir De suivre Vos ordres et me conformer a Vos volontes, mais je Vous supplie, Monsieur, D'Vouloir bien faire attention que dans les circonstances presantes je ne puis pas remettre a Monsieur pichard le commandement de la compagnie Du Dragon sans me faire infiniment tort dans les prets d'etat Major, surtout etant maintenant a la Vue De l'ennemy et ayant eu deja occasion plusieurs fois de le voir d'Assez pres et de meme faire connoitre.

Monsieur Medt qui Vous envoyera cette Lettre et qui Vous fera part
avec Des intentions De Mr Richard par qui De nouveaux ordres De la Compagnie
il entre fort dans mes représentations et ma même dit que je devois les
suivre. j'ai De flatter, Monsieur que Vous voudrez bien ne me pas donner
cette mortification a la Veille D'demenager et etre persuadé que je m'acquitteray
De mieux que me sera possible De mon Devoir.

J'ai L'honneur De Vous avec Respect.

Monsieur

Vos très humble et très-
obéissant Serviteur.

Sarmiée ce 15e juillet 1751. Jery De Fromaux

J'prens La Liberté D'assurer Madame Duplex de mes très humbles
Respects.

a Larmé ce 12 Juillet 1761.

premier Jour entouré
Vous Connaissez Prouvé

Monsieur —

J'ai reçu La Lettre pleine d'obligeante que Vous m'avez fait — L'honneur De m'écrire il y a Deux jours, j'en n'ay pas pu avoir celuy De y répondre sur le champ étant Depuis quelques jours — indisposé De cette Intermittente Fievre qui m'a repris pendant — toute Des Vents D'Eterre.

Je Vous suis bien obligé Monsieur De La Faveur Dont Vous — Voulez bien penser a mon Fils, j'Escriray par ma — Prime Conducteur De — marché Depuis en plus Votre Intime.

J'ai été Des plus surpris, Monsieur De ce que Vous me faites L'honneur De m'écrire au Sujet De Monsieur Votre Beau — Frere, il n'est pas Douteux qu'il fut dans tout Son Tort D'Avoir Servi avec tant D'aigreur et A Devroit avoir pour

Vous plus De Defferance et Vous voppreuntes les choses avec plus
De Douceur, celas me Dautant plus Surpris que je le Connois —
certainement devoué a vos interets et prest a Sacrifier tout pour
Vous. Lorsque mon Cher Voulu Contier quelquunes de ses lettres —
Jay pris la liberté De luy Dire au Sujet ma façon De penser —
et que certainement Vous auriez bien Desiré me montrer de cette
façon D'ecrire.
il nest pas Douteux que ne Seroit que mieux Sil ne prenoit Conseil
De tant Degens et que Sen rapportant aux Votres qui ne Sont que
Salutaires et Sages, et Sans un chef beaucoup De Sermeté —
et les Defferantes unis ne peuvent que nuire Dans les opperations.
Chevassieux Vient ces jours passés Dedd Bitinguer avec Satroupe
Dans une petite Cocarmouche que a Pert avec les ennemis, et il
nest pas Douteux comme Vous Sachez de Connoir de me Ledire qui
Semblera que ce netoit que luy que on attendoit pour Marcher en
avant a lombre de ses Drapeaux, jai toujours été Du Sentiment
De ne pas rester Longtems Devant Valuyonde et jai toujours —
regardé cette inaction comme nuisible aux operations.
nous nous Sommes ce matin avancé a un petit quart De lieue
De montalbon et Mr Guiguis nous a prié De ne nous pas —

avancer Davantage, que les Mores retirent plus avec
luy, et quil reste Seul avec Ses troupes. Je crois encore
quelles Seront les arrangements que lon prendra avec Sayd
Sardoute quils emmeneront Devers, cependant jay receu
Dans que Jandasack Detachat quelques milliers de
Cavaliers au camp de chicaoussa pour aller a la —
poursuitte de ces troupes fugitives on pourroit bien
les incommoder au passage Du Sr Verand et mesme les detruire
— Ars De Jandasack, ma Envoyé chercher hier au Soir —
et ma prié Davoir lhonneur Devous Ecrire pour Pour —
[redacted]ger ana plus tres facile Contre luy, et Sil nivaus —
Monsieur que Depuis quelques tems Sayd plus Dhumeur
et a pour tous Messieurs les officiers beaucoup Degard
et dattention Il a Deja Donné a plusieurs des chevaux —
et il nous vient Voir presque tous les jours.

Jai lhonneur Detre avec Respect.

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur.
Very De Thomas

Monsieur ——

toutes Les bontés Dont Vous avés bien voulû M'honnorer depuis que
J'ai L'honneur de servir sous Vos ordres, me font prendre La Liberté
de Vous supplier dans cette occasion de Vouloir bien avoir quelques
Egards pour un jeune parent, qui revient d'arriver D'Europe sur
Le Vaisseau de St Priest et qui par la perte qu'il a fait de ses
pere et mere Des Soins les plus tendres, Jeune et Seul dans a la Colonie
Du Canada qui Est une nombreuse famille.

Si Je pouvois espérer, Monsieur, qu'après quelques mois de travail
dans notre Corps et Sur les bons rapports de Monsieur Bauteville,
Vous Voudriés bien accorder La porte D'Aide de Camp, Je prendrois Soin
moy avec Votre agrement de le retenir auprès de moy Sans Jamais
Le laisser Servir ailleurs que dans l'armée pour y Servir Volontaire Jusqu'a ce que sa Bonne

bonne conduite nous engagera à la prendre. Connoissant votre
penchant naturel à obliger tout le monde, je me flatte, Monsieur, que
vous voudrez bien m'accorder cette grace et être persuadé que ma ——
Reconnoissance sera parfaite et éternelle.

Je suis de l'honneur d'être avec Respect.

Monsieur

Votre très humble et très obeissant
serviteur.

Vry de St Romain

A Dermid ce 21e août
1751

J'ai reçu à l'instant votre lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire —
J'vous suis bien obligé de la commission que vous voulez bien remettre à ma
femme, et encore, Monsieur, une surcroit d'obligation que je vous ai.

De Terualour ce 1er janvier 1752

213

Monsieur —

M. Colle il Chevalier

J'ai reçû ce matin la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire. je ne saurois vous exprimer combien suis vraiment penetré de toutes vos bontés. soyés persuadé Monsieur que je ne mettray toujours dans le cas de les meriter par mon exactitude et mes soins. vous pouvés compter sur ma discretion et que personne n'aura connoissance de l'avantage que vous voulés bien me faire.

nous comptons demain partir Bey pour faire route pour Cangiavon et nous ferons tous nos efforts pour renforcer cet endroit. on dit que les anglois ont un Fort qui a trois cents hommes de nombre des quels sont quelques Blancs. et que partie est retiré a Madras et partie a Arcate, nous esperons bientot de vous des nouvelles plus certaines ainsi sujet

Les marakes les ayant quitté je doutte quils se presentent en grand nombre devant nous, ils se retireront dans leurs places ce qui nous donnera occasion de faire la reveue dans tout le pays. je voudrois de tout mon cœur quils voulussent nous donner notre Rauange, ils verroient en deux heures deux Canons.

Jai L'honneur detre avec Respect.

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant
serviteur.

Jery Deslt Romeuf

De Pangmarom ce 8 Jr 1754

214

Monsieur

J'ai reçu a l'instant de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en datte du 3 du courant, je sens tout comme vous que notre séjour a Trinetour auroit fait des inconvenients et ne nous fut mené à rien de bon. J'ai vu avec plaisir Monsieur Brenier changer de sentiment et se transporter par devant Pangmarom nos approches ont fait abandonner cet endroit a Mrs les anglois et nous n'y avons trouvé ame qui vive, ils avoient commencé a abattre la premiere enceinte et paroissoient vouloir totalement detruire toute cette pagode mais nous ne leur en avons pas donné le temps. Cadée n'a été nullement detruite et il n'y a fait que les maisons les plus voisines des murs qui ont été brulées.

Il y a apparence que les anglois ne veulent plus tenir la campagne et nous avons nouvelle certaine que partie est retirée a arcatte et partie a pondamaly, et encore que le secour Maratte qui les avoit engagé a sortir de leurs trous.

nous nous trouvons par ce moyen les maitres absolus de pays et
nous pourrons faire faire les recoltes fort a notre aise, et arracher
tous les tournesols qui seront mis dans les abeés. Il faudra pour
tout cela quelque peu d'activité de la part de Bajasach et de sa
Camarade. Voici justement le tems propre pour couper les grains
et les anglois se sont retirés a propos, j'aurois cependant été charmé
de les rejoindre une petite fois pour leur faire siffler nos boulets de fer.
Il vient d'arriver de Cadix des poudres pour leur faire la Volonté.
J'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur

Votre très humble et très
obeissant Serviteur.
Le Cte de St Romain

permettés s'il vous plait que j'ai l'honneur de présenter mes respects
a Madame.

A Monsieur

Monsieur Dupleix

Commandeur De L'ordre de St Loüis

General de la Nation Françoise

Dans les Indes.

A Pondichery

[redacted]

Monsieur

[redacted]

J'ai l'honneur de vous donner avis que j'ai pour les dix huit Mil. L. de changy le petit trésorier [redacted] pour vous remettre travailler sur le payage dont cy devant et allez de notre etat major, j'auray soin d'attendre a me conformer a la petite note que vous avés eu la bonté d'envoyer a Monsieur Poinier, j'ay peine d'avoir encore dépeché pour la faire comprendre aux Cy devant suivant l'etat de revenu du temps qui a été fait bien exactement et pour je vous trouveur a vous en envoyer un double, je crois Monsieur que cette somme ne sera pas suffisante le nombre des Compagnies etant augmenté comme vous le voirés et par vos ordres. pour donner plus de facilité a completter ce payement et les appointemens de messieurs les officiers, retrouvés bon Monsieur n'ayant pas besoin

Soyent ici quel jetere Jay vous une Lettre Decharge pour mes appointemens Depuis le 1er de janvier et fevrier pour Labard et pour moy a commencer Du 15 decembre jusqu'au 15 fevrier. Monsieur Brenier Continue toujours a avoir des Etourdissements et je crains fort quel nesoit obligé De nous quitter, j'en serois cependant fache car Il met tout Sur un bon pied et il paroit fort bien entrer Dans Vos Idées. Il Engage tant quel peut Rajasamb a profiter du tems pour faire la recolte, mais il nappere que tres lentement et il me paroit nepas etre trop maitre de ses Cavaliers, Meme Engagé le jeune Nabab a donner a ses chefs des aides pour Rejaijement, mais ils nont pas Voulu les accepter nous attendons Vos ordres pour sortir dici et Surquoi Vous decidérés pour Canjuvaron.

Jai Lhonneur detre avec Respect

Messieurs

A Pondichery ce Vendredy Bensaint Serviteur

Canjuvaron ce 9 janvier 1752 Dupleix

a 10 h du soir

Pondichery ce 8e Janvier 1752 à 10 h du matin

218

Monsieur

reçue cette
11 exact

J'ai l'honneur de vous donner avis que Monsieur Brenier
vient de partir pour Pondichery avec promesse de me venir
rejoindre dans le courant du mois prochain
je viens de recevoir Monsieur les Cinquante ~~Barils~~ Mats —
Rouges que vous m'avoyés à Vazarack, les deux autres Mats
je les remettray à Chilambrom, il m'a demandé à parler ce matin
avec tout son Monde pour Mer. du côté de Carikal
mais comme il a été party hier avec Monsieur Dumesnil deux —
Compagnies Cafres de Cypaye et plusieurs autres qui se trouvent
répandus dans différentes endroits, j'ay pas jugé à propos de les
laisser partir, & j'ay mis dit d'attacher pour le projet qu'il
vous a donné d'opérer dessus, Suivant ses Contentes de
cent cinquante hommes je leur donneray.
Comme à Chilambrom il y a deux cents Cypaye et qui n'y sont pas
fort nécessaires, je vous serois bien obligé de me permettre d'en
faire venir icy une centaine que je joindray à la Compagnie

De Donnefond

Le Sieur Lallemant n'a pas encore joint malgré les ordres qu'il a reçu
de Monsieur Bremer, cependant dans le temps qu'il sera nécessaire,
je compte aller chez le nabab et l'engager à faire partir
la Cavallerie demain pour aller du côté de St Thomé et du petit
St Lallemant arrivera je crois Dimanche une de ces opérations avec ses
Cipayes de Cangivaron, et je serai moi même dans ce temps agir la Cavallerie
dans cette côté pour tacher de partager l'attention de l'ennemi.
il est parti ce matin pour conduire un tambour et un Soldat d'artillerie
tous les deux hors d'état de pouvoir se rétablir ny ici ny à Cobelong. —
Comme Rier arrivé d'un Detachement il est parti deux canoniers européens —
~~Si~~ Si vous pouviez nous les remplacer par quelques matelots vous
nous feriez plaisir, j'ose espérer que vous voudrez bien nous envoyer
M^r Le Gris. Depuis mon séjour ici le nombre d'officier est bien
diminué, et cela fait que le service ne se fait pas aussi exactement
que je le voudrois.

Les chefs des palliagards de Velaire viennent ce matin me
trouver pour avoir de quoy subsister dans l'armée, je compte
aller ce soir les parler à rajasaeb et je vous manderay la
réponce qu'il m'aura fait, il me paroit naturel que ces gens là soient
payés. Le Brahame dont vous a parlé Monsieur Bremer
Ayeur doit aller contre les palliagards avec cent Cipayes et

cent hommes De Cavallerie nest pas heureux party —
Dont partir demain auplustard. 219

J'ai L'honneur Detre avec Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur
Le Cte De St Romain

après ma Lettre Ecrite Le nabab Vient de me faire
avertir que cent Deux Cypayes avec quelques Cavaliers qui
Sont Dans trivatour ont été tomber Sur les gens Des —
anglois qui etoient Dans La Ville Du pennery pres de —
pettepatom, et quils les en ont chassés.

J'Vous Envoye Cy joint Le Compte Des Cypayes, Vous —
Verres par luy Monsieur que je suis Redevable pour Solde —
De Compte Du 4 Xbre 5, Sur laquelle Somme je Dois —
alla Compagnie Du chef Mahamad 3409 fp et celle
Du Brahemne 1016 fp. Comme ces Deux Compagnies
Sont parties hier Detachement avec leur Dames nel
jai pris La Liberté De leurs Donner une lettre —
De change De la Somme a tirer Sur Vous, Vous aures —

La Conte De rapporter cela au Compte Des Cipaye
j'ai déja eu L'honneur De vous marquer que cy qui Faisoit la
Difference De ce mois ny a Dautre, cest que plusieurs Donc
Cipaye qui etoient Le mois passé ~~Sont tous passé Deçu~~ Sans
Fusil, Ils Sont pracqué ce mois ny Dans les operations Dernières
Je viens Dans L'instant De recevoir une Lettre Du Sieur
Lallemont par laquelle il me marque quelant très incommodé
il ne pourra rejoindre que dans Six jours, Je suis très Faché De
ce contretems. Je prendray cependant Dautres arrangements

Bydatoun ce 11e Janvier 1752

220

Monsieur

Les cent hommes qui doivent icy de Renforcement ne doivent pas Compris dans la paye du Roy. et les Douze Mil livres payés par les Etats.

J'ay celle 111. Cet

J'ai Receu Ricr au soir La Lettre que Vous mavez fait L'honneur de mEcrire Le 8e du courant, Les Espions que soit party avec Monsieur Dumesnil ne soint que au nombre de Soo fl comme nous avons lus L'honneur de Vous Le Marquer a quelques hommes Demoins, parceque Les Deux Dernieres Compagnies de Kessrao Luyont etées otées pour etre Joint a celles de Dolhain et Dalmedy que Mr Brenier a Voulu Completter De Deux cents hommes Chaque Compagnie, Vu que Ce Sont ces Deux La que nous Sont Les plus neccessaires et Desquelles nous tirons plus de Service, Ainst parconsequant party De cette Compagnie de Kessrao que 182 hommes et 395 D'icelle De Chelimfam.

Si vous pouvez vous dispanser de joindre aux troupes de Mr
Dumesnil les deux cents Cipayes qui sont a chetepallé, et nous les
envoyer, vous me ferez plaisir, car je suis obligé de me degarnir
de bien du monde pour envoyer dans les dittes endroits. Mais
pour sauver les recoltes.

J'ay pravû vos intentions et je ne manqueray point de faire des troupes
Dalicanapo.

La Volonté est arrivé ici hier au soir, et sur ayant m'a assuré que
les anglois partagés par pelotons se repandoient dans les aldées voisines
De Cangimaron pour piller, j'ai crû convenable de le faire
repartir ce matin avec les cents Cipayes que j'avois ici de ses gens
et luy donner les ordres de chasser cette canaille et a leur son
expedition faite de s'en revenir ici

Vous nous ferez plaisir Monsieur de nous remplacer les 10 hommes
dont j'ai l'honneur de vous parler, nos pelotons se diminuent
tous les jours par les malades. Il ne nous est encore venu aucun
Sergent de Gingy, il devoit cependant y en avoir de rétablis.
Je fais venir le chef des pattagards de Vellem Raja, et je
luy ais fais communiquer vos intentions, il ne m'a pas paru
fort content du bat que je luy ais proposé, il a cependant
promis pour les quinze jours qui sont dus a ces gens il m'a
demandé la permission de vous envoyer un homme auprès
de vous pour vous parler. a raison d'un fanon par jour

Recevez que j'avois ce matin fait sortir avec mes Dragons, mon Bataillon, et trente
Cipayes tirés de la Cattalinne dans son meme endroit, il a brûlé cinq huttes de Pallons
quelques cases, remarqué le compte fait sortir un fort corps de cavalerie avec de
Faute et je mettray bon ordre à cela je compte beaucoup sur luy.

[redacted] pour vous dy jay fais Donner 375 Bp jusqua
present Jesus allez Contant De cette Trouppe et du tout vaillante
pour bien Deffendre oportunité.
Vous avez bien raison Monsieur Dumyer dajouter foy
au Bruit qui estoit Repandu au Sujet dapres De St
thomé par rajasaib, jurons avec quil ne Viendra jamais
about a Malgré tout lequel jespere Luy Dire pour nellement
a nos Donne Guerre De Mouvement pour cela, a Voudroit
que jeusse Contias Deux pieces de canons, mais jai bien ne
pas le devoir faire Sans un ordre de Vous Daultant plus que
je naccroie pas Lactuel depouvoir les garder. Aprouiza —
peut-etre Vous Dire que Jl avoit Lut De canon a Sey —
Sevoit Emparé, mais jespere que Vous Sauvez a quoy Vous —
en tenir, et que Vous Connoissez les fanfaronnades Maures.
Suivant toutes les nouvelles que jay Recue Demes Espions
et de la Cavallerie que jay envoyé De ces Cotés la pour nellement
il maparoit que les anglois ont porté toutes leurs
attentions Dans le Coté Dest thomé. et le Rajasaib —
Voulant Suivre mon Conseil il profitteroit De tout cela —
pour operer Du coté Dunord.
Toutes les alées Du coté Du sud tous Environs De —
St-thome Du Mamelon et Du dessous Sont Brulées —
Une Sujet plus que De Songer a aller Dunord —

[illegible] jours au rendez vous que jeus eu de [illegible] engager [illegible] profiter de
temps: j'etais resolu partir une Douzeine Dyspalliagards travestis
pour tacher De brulen au chatteau Delamet quelques aldees —
Dispersés, ces gens la Dispersés un par un seroit mieux que
Corps ramassé. j'leur avois promis une petite Recompense selo —
reussissoient sous votre Bon gré.

Le Brahme aux grilles Coupées Sit party avec La Compagnie —
De Hyderingue avec ordre De faire Esplui De tout qui pourra
aux gens de Mat Raja et a son pays, Apromet Mons et Merveilles
et devoit faire voir Des Esploits dans quelques jours

il Sit aussy party avec Des palliagards Dunabab de quelques Cipayes —
La nommée chef nague Dount pour faire la recolte aux —
Environs De pondamaty.

Je vous prie D'Avoir Ma marquer quelles sont Vos conditions pour —
Les palliagards aqui jai fait passer vos parwanas, pour que
Lorsque ils seront rey Japuie les leurs communiquer.

tout le monde Se plaint beaucoup Des Ryots [illegible] que on leurs donne
A cela cause un Murmure General dans le camp. Mes sont toutes
refusées Dans Leurs Bazarres ou Mises a un prix Extremement
Cher.

Votre tres humble Mres
Obeissant Serviteur
Very De Fromeur

J'ai L'honneur D'etre [illegible] Respect

Monsieur

Dyndalour ce 27e Janvier 1752.

Monsieur

J'ai l'honneur de Vous donner avis que hier au Soir a cinq heures les deux pieces de Canons sont arrivées de Cammaton avec leurs munitions, Escortées par les 10 hommes que Vous mavez donnés par Vos precedentes, et par — 10 des miens que javois fait sortir dans — la nuit du Vendredi pour aller a leur rencontre. Je les ai remis suivant Vos ordres a rajasaeb — et nous allons Maintenant Voir comment il — vat se Comporter. Les Canoniers portugais Sexercent tous les jours deux fois, et ils sont — Maintenant en etat de Servir les pieces. — Je leur fourniray les Agrès qui leur seront — necessaires pour lescorter dans ses Courses ainsy il naura plus que de Mauvaises raisons

pour le Dispenser De sortir.

L'ennemy ne fait aucuns Mouvemens dans ses retranchemens il nij a rien de Très Tranquille, si rajasaeb Voulut, il pourroit tirer Beaucoup Davantage de la Tranquilité, mais — malheureusement Dans toute la Conduitte de ces Messieurs — jenj Vois que Beaucoup De nonchalance et très peu de Bonne Volonté. cette nuit Monsieur Boijl ma Detaché un Exprès pour me Dire que Du Vaisseau qui avoit Leur mouillé a Madrast, il en estoit Descendu 163 Europeans — Du nombre Desquels Etoient Vingt François, Deserteurs, mais Vous Devez Bien penser Comme jai reçu cet avis — et Comme je les regarde Comme Extravagant, Jestime — Davantage Disposé a tout ce qui peut arriver et je me tiens toujours Sur mes gardes.

il Est arrivé ce matin un nouvel Ecrivain avec Deux Mils Rx Je vous avoue que la Somme Est — Bien Mediocre et que Si vous naviez la Bonté De — Donner des ordres a pondicherry tous les ouvriers Vachers, Cantiniers et autres Fournisseurs De camp ce rond il ny a pas assez Dargent aquoi une Soit Beaucoup

dû, j'ai l'honneur de vous envoyer —
a combien apeupret montent les depenses
generales tous les mois, ainsi que ce qui est
dû, ainsi vous pourrez si vous le jugez apropos
vous y conformer, mais je pense que vous —
ferez bien d'adresser cet argent au Commandant
il se resoudront beaucoup moins d'abut.
Cadriarcamps qui depuis avant hier dans —
lequel il est party pour le nord avec 500 —
Cavaliers, n'est pas encore rentré, j'attends
avec impatience son retour, et demain —
j'auray l'honneur de vous marquer ce qui
aura fait.

j'ai été ce matin averty que Depondamaly a
avoit sorty un petit corps de Cipahis, et qui
etoit venu dans une aldée aux environs d'ici —
j'ai envoyé sur les lieux après, mais malheureusement
ils sont été averty et se sont fuit
j'ai l'honneur d'être avec respect.

Monsieur

Votre très humble et très —
obeissant serviteur.
Levij de St Romain

alliance ne mest heure de venir hier au soir me demander
a faire passer la ou vous Sçauez cent hommes, mais
comme Jay vû que tout cela ne boutoit a rien et que
nous pouvions bien etre Sadupes De cette negociation
Jenay pas jugé apropos de me Servir Sur les ordres
que vous mavez donné par votre Lettre Du 16.e

De Gergy ce 17me Mars 1742

224

Monsieur

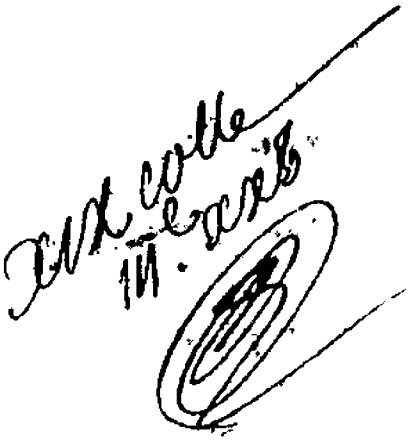

par ma Lettre d'hier j'ai l'honneur de vous marquer que je resterois a Chatougette pour y rassembler les Debris de notre Malheureuse armée — mais les nouvelles que Mr le Nabab m'a donné hier au soir de l'approche de l'armée angloise entre Vrany et cette Forteresse, m'ont determinée a partir ce matin pour Gergy ou je serois Barrier, n'ayant pas cru devoir my renfermer avec un detachement aussi fatigué que celui ci dont la plus part sans armes ou Mousquets crantz prend pour ou je crois devoir avoir l'honneur de vous rendre a Dijon et cette place etant totalement Demuni de Reparations Manteaux Bois et de Munitions de Guerre avec une tres Mauvaise artillerie.

j'ai donc pensé Monsieur qu'il étoit plus apropos de me replier
sur Gingy pour songer serieusement a nous regrayer le plutôt
que sera possible. Balleine j'ai laissé dans cette ville une
forte garnison de cavalerie Balleantyne et d'Arlotte le
tout sous les ordres de ce dernier avec 25 Cossacs et 4 canoniers
Russes, j'ai donné ordre a Arlotte de se defendre de
plus que pourra au cas qu'il y soit attaqué, j'ay aussi laissé
trois cents Rs pour son usage Brias Deboroid, j'ay aussy
laissé les deux Barils de Cartouches que vous m'avez
envoyé par Trombatte et je compte a l'instant vous faire
faire partir encore six milliers.

ceux ma encore determiné a partir cette cavalerie
de Regiment dont les chevaux deperissent actuellement
faute de nourriture et n'ayant rien dequoy manger.
j'ai reçu ce matin une caisse de medicament tout sucre —
avec leurs Bayonettes et gargoumes, mais j'espere que
vous en trouverez davantage dans celle envoyée de
votre Compte
j'etray demain distribuer aux soldats des harder
dont ils ont grand besoin, songés je vous prie, a des —
tentes et envoyez un armurier pour raccommoder

nos armes Dont beaucoup sont en très mauvais
état. Faites nous venir aussy le plutôt que vous pourrez
quelques pièces de canons, mais de grand calibre car
si cela s'peut montées avec des avant trains, vous
nous sauvez bien de la commodité.
Le Sr potier m'a dit avoir point de cartouches ny
de pierres a fusil cependant il en fut besoin.
j'attend d'un jour a autre les bagages du nabab
qui sont arrêtés, ils n'osent se mettre en route
les anglois leurs barrant le chemin. il nous vient
tous les jours des fuyards cipahis les uns armés
les autres sans armes. je vous envoyray dans
quelques jours ceux qui seront
rassemblés
j'ai trouvé a Gingy huit canons deux tonnes de
quelques cipahes,
des cavaliers qui sont avec le nabab vient
a tems et ils n'ont pas de selle, allons Monsieur
encore un mort et un peu d'argent et avec
l'aide du seigneur tout sera rétabli bientôt.
j'ai donné ordre a la route de Mysore
tous les jours aussy soyez assuré que je vous

Intérieur ay Cœur et ement Dessus

Vous me ferés plaisir De mettre à relever par quelqu'un de
nos Charpentiers le Bout Devant nescait plus Reculer
un peu ny pour Rabattre un peu ny pour car je suis accablé de fatigues et demande
je ne veux tant Lus. Soyés persuadé que je ne renonce
pas a ma parole, j'étais trop piqué au jeu et je veux avoir
ma revanche avec Laide De la Divine providence
Jen Dhonneur Dêtre avec Respect

Monsieur

Votre très humble et très
Obeissant Serviteur.
Very Dett Romain

Rayssac Vient de me Dire que Vous me Demandiés apointchery
me faire Demander une Certitude Depayes que je veux
pas Vous Devoir Lui retuer.

De Gingy ce 17e Mars 1752 — 226

Monseigneur

Abbeville
11 Sept

J'ay Reçeu La Lettre que Vous m'avez fait L'honneur De m'écrire Le 16e Du Courant Malgré Les représentations que j'ay eu L'honneur De faire au Sieur Destimonval De L'utilité De Son Séjour à Karikal, il a voulu absolument partir pour pondichery sans doute pour Vous L'exposer Les raisons qui l'ont obligé à Cette Démarche, Vous devez Scavoir que La plus part De tous ces Forts et Comptoirs sont Mal garnis en Munitions et que quoy que Fournis en Monde ils n'ont pas La plus part du tout ce qui Est nécessaire pour les armer et Moy même j'ai été Surpris de voir comment Tous ces Endroits là sont abandonnés.

J'ai eu L'honneur De vous Marquer La Reception des 500 Pagodes Bon, et par ma Lettre Du Cemême je vous ais Marqué en avoir Donné 100 à Reyasach pour Laider à Vivre,

Quelque Cruel Devoir Vous Commande Quelque Rigueur Vous Ordonne De Contenir Ce Conseil Que Je Vous Donne Et Que Je Vous Demande Pour Votre Honneur Et Votre Repos Ne Vous Laissez Point Emouvoir Aux Prières Des Femmes

En conséquence de Nos ordres je vais écrire à Mr le Lieutenant pour savoir en juste le nombre des Cipayes qui sont avec Luy à Chetapettu et celuy Trouvera requis sera nécessaire pour l'appuyer de son monde, j'ai l'honneur de vous marquer qu'en partant de Chetapettu je luy ais laissé 300 Rps pour subvenir aux frais qui seront obligé de faire en cas d'attaque.

je vous ais marqué par ma précédente la réception de huit fusils huit Gargousiers et Bayonettes, j'en ay pas encore reçu les huit autres, mais ce nombre de 16 est encore éloigné de celuy que j'ai l'honneur de vous demander et il faut que je me sois trompé de chiffre car j'ai toujours prétendu vous demander une cinquantaine de fusils, tant pour remplacer les perdus que ceux qui sont hors d'état de servir.

j'ai cru vous avoir marqué dans mes premières Lettres qu'Alicamby estoit fort bien comporté et qu'il ne m'avoit jamais quitté avec une quarantaine de ses gens. il m'est revenu joindre environ trente que l'on detachoit.

a mon arrivée à Chetapettu j'y ai trouvé le Seigneur Cadiracamby avec très peu de son monde j'ai lieu de croire que les Cupavers du nabab tiennent prêt d'luy avec beaucoup de nos Cipayes.

Si Vos intentions nestoit Decourir mais que De Conserver
Les places que Vous avés Jusqu'a pas Dautre que la
Cavallerie De rajasaeb Deuent inutile, mais en les
Renvoyant cuny a Mr a Trandva quelle ne parte chez
L'ennemy qui paroit tirer allieurs party De ces gents
que nous, jeneu Scais pas la Raison et de quel regard
ils Jeseruent pour cela
Rajasaeb Doit etre party ce Soir pour pondichery
pour se rendre a Vos ordres.
J'ai lhonneur de vous Marquer par ma Lettre
du 15 que Lenababe De Vandavachy navoit pas
Voulu recevoir cuny que Je leur avois proposé, les
Vaisseaux Mouillé Dans la forterese, et quil netoit pas
meme permis a personne de penetrer Dans la Ville
Basse, et que cest ce qui mavoit Obligé de venir a
Chetepette, Votre Lettre Du 13 et du 14 me Parvient
Le Maitre Dalen ou a Gingy ou a Chetepette.
J'ai vous ais cuny Marqué ce qui mavoit fait prendre
Le party De venir de chetepette a Gingy, et Jneit
pas Dautre que nous y Serons Beaucoup plus alaise
de nous retablir plus Vite et Dy trouver ce qui nous
Sera necessaire, cependant Si Vous jugés Convenable
que nous retournions a Vandavachy, aussitot que

nos gens seront un peu Remis ~~[illegible]~~ de leurs fatigues
nous nous y transporterons, mais tandis que de chez. ne
voudra pas nous recevoir dans sa forteresse pour manier
l'artillerie dans l'occasion, notre Sejour y sera fort
inutile surtout n'ayant pas de canons.
Sur Patte ne me paroit pas aussy bien fourny en Munitions
que vous vous l'imaginés apres cependant a mon arrivée
aurez pus avoir de la poudriere Six barils de Cartouche
pour envoyer a la Monte d'Antepatte, il n'a put non plus
me fournir que deux cents pierres. Aussi pour envoyer
a ses Repatries.
J'envoyay a Tassaeb la Lettre Maure qui l'a fort
adressé.
Chetepatte est Desormais bien fourny en Monde et cette place
est fort en etat de soutenir pourveu que le Kelidar songe
a faire provision. Barriques, mais il y faudroit quatre ou
deux trois ou trois pieces Europeanes car celles qui sont
sur son fort ne valent rien et netiront pas quatre coups
de suite.
Il ne manque pas non plus de Monde a Vandamachy, mais
tout cela ne sert pas a grande chose quand on n'y loge
l'Ennemi qui est Les Munitions et l'artillerie, Vous ne
trouvez peut etre pas que les deux Cantoniers Blancs que

Du vendredy 18e Mars 1594

Monsieur

J'ay receu hier au soir [illegible] vos lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 13e de ce mois, ensemble celle du 14e du courant, ainsy que toutes les precedentes que vous m'avez envoyé de cachetées.

Je vous remercie Monsieur, par celle cy de la bonne affection que vous portez au restablissement de cest Estat, Combien que je sois tres asseuré de moy mesme que vous voudriez bien me rendre [illegible] service que me serez deu, j'espere que par la grace de Nostre Seigneur, nous reprendrons nostre ancienne grandeur et que nos ennemis ne nous empescheront pas longtemps de nostre bonheur.

J'ay ja mis en train la reduction de Montpellier, et [illegible] que ce avoit été l'advis de Mr le Duc de Montmorency qui avoit [illegible] de se retirer, [illegible] maintenant de faire entrer [illegible] de Nismes dont j'ay faict armer, [illegible] dont je faict armer également j'ay mis aussy en volonté avec les Consuls de Languedoc pour cause [illegible] de cette dame Consuls, jusques nous jugerons

aucunes nouvelles avec quelques chaloupes j'espere peu a peu
tout regouder j'ai donné ordre pour toutes les dettranches —
Forteresse pour donner ordre aux officiers de nous faire venir tous
ceux qui y seront refugiés.
je trouveray vos dernieres ordres et je resteray dans Padcanathy,
cependant je crois que nous serions mieux été a Gonjy pour nous —
Regraijer et rassembler les debris de notre malheureuse armée, le —
nabab de cette Forteresse ne permettera jamais que je fasse entrer
dans son fort une vingtaine de Blancs, il me paroit bien —
difficultueux, et nous aurons un grand bien de la peine tout —
ce que nous sera necessaire.
Son Ministre auprès du Rajanah etoit party pour, pendant avec
mes vingtaines de blancs en detoppas, il auroit mieux fait de
me venir prendre ici comme je le lui avois écrit.
prions jerons prix L'hivoge des munitions car nous ne
savons pas encore que les hardes pour nos gens.
La Motte dit que ses Cipayes n'ont pas encore été payés —
pour trois mois de mars et ils crient tous ici famine
L'ennemi est qu'on m'avoit donné de l'abandon des 5 prises
de canons n'ont pas vrai et elles ont été conduites à Arcate
hier lorsque j'ai été à la Forteresse Hyder Visite au Bastion —
Son mot annuel que les anglois avoient perdu beaucoup de —
monde et que le lendemain du combat ils s'avoient —

pané a Enterrer leurs Morts qui Etoient sur le Pont
Le grand nombre Cequi Jenaij pas Expliné a Croind Car
Jai été Temoin oculaire Deplusieurs Coups de Canon Dejà
Dont Chaqué Coup Emportoit un Rang tout entier avec Deux
Cio attreup Dans le Bataillon.

Jattends Vos Derniers ordres pour me mettre en Route
pour Genjij ou pour Rester ici. Jespere que pour etre
plutot regraijé le premier party Servoit Le meilleur
Jai L'honneur D'etre avec Respect.

Monsieur

Votres Humble et très —
obeissant Serviteur
Very Dept Romain

Jai Reçu Les 500 Rx que vous mavez Envoyé.

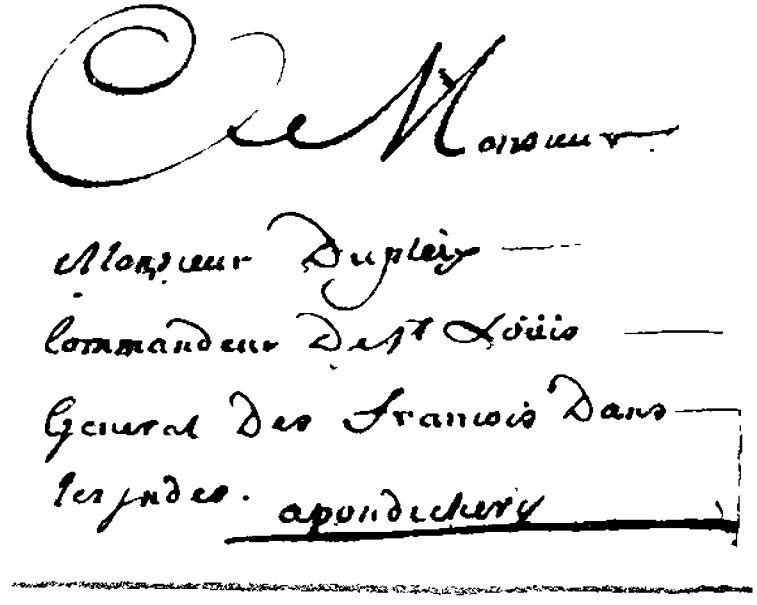

Berhitesporte ce 16e Mars 1732

Monseigneur

Reçu cette 11e Lre

Comme j'ay l'hon. de vous le marquer hier Matin. Sur les Advertes que j'avois reçu pouvoir faire entrer Dans la forteresse de Vandamachy une Vingtaine d'hommes A fin la nouvelle que j'en appris que le Ravitaillement de Monde a Chelepetta, j'ai pris le party de my transporter avec ce que j'avois de Monde, et hier au soir sur les Deux heures nous y sommes arrivé accablés de fatigues n'ayant fait Rien d'Mary à de la journée ny Moy ny mes gens, La nuit je l'ay Dans la forteresse avec deux ou trois cents Cavaliers, tous les chefs Cypayes y sont aussy mais avec très peu de leurs Cypahies, je vais travailler à Remonter tout le Monde le plus promptement que je pourray. Cependt j'enlye beaucoup de Monde Du Coté de Velour aussy que tous les Cypayes du nabab

mais je croins que dans leur retour ny ils reforent Coupé
par les anglois qui dit on se sont venu placé sur la Routte
avec Deux pieces de canons cent Cinquante blancs et trois
cents Cypahies.
je vais faire camp pour aller a leur partie pour quil nous
faire tout parvenir ny surtout des Munitions Reparatt
quelny sera possible.
je vous prie de nous faire venir des arronbattes car ces coquins
la ont tous pris sur la Routte de pondichery. je ny pas
encore pris Connoissance. des 6000 ps dont vous mavez
fait lhonneur de me parler dans vos precedantes.
je ne toucheray pas cet 800 pagodes dor que jay ny
Mr Delimonait Malgre les representations que jay les
lhonneur delny faire de croire que javois Doffrir ny
a perdre a roulour / en aller a pondichery et a part a linstant
nous nepommes plus ny que des grenadier Sabarre et Cloys
avec Deux chirurgiens.
il faut que vous ayez la bonté de songer a nous envoyer
une Cinquantaine dAnis pour remplacer ceux que nos
Malheureux soldats ont perdu et jettés dans le chemin
lors de leur honteuse Fuitte, il faudra remplir des bayonnettes
et des Mallets avec des Gargousses.
il mest arrivé aujourdhuy huit soldats et deux

loppes qui dans leur fuitte ayant passé a
la forteresse de Mouliprato ont été arrêté par
les gens de cette forteresse et Desarmés, par
Ecrit au chef demé Renvoyés les armes. Desar-
gens la mais je ne vois Rien avancer, ainsy je
Vous prie de faire Ecrire une Lettre au chef
de cet Endroit pourque ces fuyards la me
parviennent au plutôt.

Je Vous honneur De vous avoir Respect

Monseigneur

Votre très humble et très
obeissant Serviteur
Fery De Stromain

De Chelepetes ce 16e Mars 1758 à 7 heures du soir.

232

Monsieur

Xebuj colle
111. Cesb.

j'ai l'honneur de vous donner avis que vient d'arriver deux arombales avec 8000 ℔ et un Bard de poudre et le mont de Cyque Sautre a avoit été arrêté par les gens d'Aldée de Terroir qui l'ont quelques heures de j'envoyay demain quelques Cipahies pour aller chercher l'attirail. Les Cartouches que j'ai demandé à Gergy, mais j'entends rien arriver.

il arrive à toute heure des Cipahies de Verdun Dorny et d'autres heures la plus part sans armes, j'ai appris par un de ces Cipahies que — les anglois étoient entré Arny et intercepté avec 50 pièces de canon — Son Mr Arny espéré qu'il n'y a pas au Service des anglois deux Compagnies Cipahies de Cadvarcamp avec leurs armes et sont sans doute ces gens la que ont été les premiers auteurs de la révolution que aujourd'hui par les différentes recherches que j'ai fait

nest plus Douteux.

J'iray Demain partir pour pondichery quoy que Beaucoup De charois que jay icy Ne Seront plus necessaires la bas quoy pour le transport De Lartillerie.

J'ai espoir Sans Lavarice Des Batteries Seront Soteraines, mes Ne paroissent Sort Mal en etat il nya pas un Seul Boulet Defer ny un Canon en etat, on Seroit Sort embarrassé Sil Fallait Soutenir avec Des pareilles artillerie un Siege, Ny Marque aussy Des provisions De Bouche, avec de tres mauvaise Eau, aussy Monsieur, aussitot que L'Amiral voulut Savoir Sil Siege Marques moy quelles Sont Vos intentions, Le pavillon Francois y fut arboré, mais je Crois que Les anglois ont leve Le Marque et ils ne paroissent plus Devenus aucunes Bienveillances.

J'ai Pris L'honneur De vous Marquer quil me Faudroit pour nos gens une Cinquantaine d'outils avec Des Mulets pour les Outils d'un armurier pour raccommoder Bien des armes qui Sont en Mauvais etat, j'oubly point Denouveau De celuy que nous avions

nous ne Sommes plus icy que trois officiers, aussy Monsieur avec Labonté. De voir de Bonnes gens quelquefois, car ceux-

qui sont mes fidèles obligés, je vous
prie aussy d'envoyer quelqu'un me relever car
je ne peus plus de corps plus y rester
j'ai chez moy deux autres avec Regnat

Monsieur

Frédéric Humbert Ives
Bussard Serviteur
Ser. de St Romain

De Monsieur

Monsieur Dupleix
Commandeur de St Louis
General des françois
Dans les Indes Orientales

Le Gingy ce 18e Mars 1752 234

Monseigneur

Rép. cette III. Carb

Je Recois a linstant Votre Lettre qui Vous mavez fait
l'honneur de mécrire Le 10e du Courant, jai déja Rue
celle dont Vous marquez les Raisons qui mauroient hyguzi
a rencontrer a Gingy il nest Sans doute pas douteux que
jaurai pus me Emparer de Lartille Basse de Vandavachy
et peutetre meme De la Forteresse Si javois Cru le devoir faire
mais je ne Scavois pas au juste Votre intention, Et javois
toujours Regardé cet homme Comme amy De la maison, Et
Sa facon noble et generieuse dont il Sest Comporté Envers nous
pendant notre Sejour chez luy ne Mavoit pas prevenu
favorablement Vous en Marquez Cependant que Si Nous le jugiez Convenable, nous
pouvions Retourner Sur nos pas, Jusqua present
tout y Est Tres tranquile Et Les Rebelles Sont bien occupés
a Semer La recolte Sils veulent se donner tout le fruit
dune bonne Vendange. Lennemy ne Semble point deciés Cotés la.

Sur petite Rue de Gex Ecrite a Trouvon ou les Bauts gue
Vous Luy Demandés Vingt deux Louis Si nous Sommes Encore
Payé et Vous Son Tres Humble Serviteur

Vous me faites L'honneur de me marquer Dy renvoyer la
Volonté et deluy Complettir ses 100 hommes, je vous ais marqué par
mes precedantes que jetavois laissé Dans chelepettes pour augmanter
La garnison de cette place qui netoit composée que Decent Cepahes
et Des Carnatiks, Comme aureasty y fit aussy avec une Cinquantaine
de Ses Bons Cipahis, Si vous jugés a propos, je Donnerey ordre
a Mahomet Deajutten cet Indroit et daller a Vandavachy pour
faire ce a quoy vous le destinés, mais je pense que cette Trouppe
Bien loing De soutenir les Recettes, Empecheront aucontraire de les
Finir et seront Suir tout les gens D'Espaje, j'attends vos ordres Sur
Conequeance, j'attend de votre Cour Des nouvelles et un estat de tout
le monde pour luy Envoyer les appointements de ces gens, le
Surplus je le remettrey a arcot Bale. Suivant Vos ordres je vous
ais marqué avoir hier Touvey a rajamab Cent pagodes que
me demanda Ingrace pour sa Roulle.
j'ay vous ais annoncé L'arrivée Des 6000 Rp et de Deux Arom Bales
j'envoy Envoyer chercher Cadriarcamby et Doubla et je les
Engageray a Saller jusques auprés de Vous, ils ne Manqueront
pas D'Raisons a Vous alleguer surtout Le premier pour
Couvrir Leur Mauvoises Manieres et la Lenteur De leurs gens
mais Le premier nest pas moins Sautif, et vous Savés fort Bien
Dene Le plus garder au Service ceux entres Mauvois Sujet

Soit a son Service Depuis plus Dun an nont pas encore
penetré jusques Sur les Batteries, et donc Sauvent meme pas
de quel calibre Sont les pieces ny lequel Consomment ces
Munitions.

Mon Capitaine Est encore un Endroit qui nest attaquable que
par un Endroit mal garde Dun coté par un Etang Considerable
et lautre par des Vargues et par Consequant tres aisé a
garder, mais Lattaque de Munitions et Dartillerie il faudroit
une grande Reparation, et La plus part Des murs Sont
totalement tombés.

Quelques personnes Dentre amis me Marquent que Dans le public
Lon Soupçonne Ma Diligence par apport a cette Malheureuse
Deroutte, Comme Ma Conduitte Est un reproche et que apres
les peines et Des fatigues que jai Eprouvé et Est facheux pour
Moy Devoir ma reputation En Cette occasion, je
Vous Supplie tres instament Demepermettre De me retirer
a pondichery pour Mexpliquer Vos avis Les personnes qui
y trouveront a redire, jai fait Dans cette occasion tout
Lequi pouvoit Dependre de Moy et Si jai eu Le Malheur
Denepas Reussir, cest pas Demauvaise volonté. jai payé De Ma
personne et jai gueri Degner Des Soldats me rendront la
justice qui mest Dué, les plus grands Generaux ont
Eut Des Deroutes plus partaites et personne nest a Labry

Des traitsons, ceux qui ont dit qu'il n'y avoit pas cent
cinquante anglois le jour du Combat veulent aujourd'hui
tromper L'Univers et le retour de nos prisonniers et leur
Rapport feront voir L'Univers de tout. D'ailleurs personne
ne peut mieux les juger que ceux qui s'étant trouvé dans la
Melée avec eux. je suis d'autant plus fondé à vous demander
Mon Rapel que mes fonds sont très altérés, et quelque
bonne volonté que j'aie de tenir la campagne, mes
fonds particuliers ne me permettent plus, aussy je vous supplie
de me permettre mon retour.

Envoyés nous le plutôt que vous pourrez des instructions
afin que nous puissions rassembler nos troupes qui sont
dispersés dans différentes cases.

par l'honneur de vous avoir Rejoint

Monsieur

Votre très humble et très
obéissant Serviteur
Le Chevalier de St Romain

J'oubliois de vous faire mon Compliment sur le prochain
retour de cette grande armée, ce moyen les hostilités sur-
pour mettre bientôt fin à une guerre qui par sa longueur
devient autant onéreuse que fatigante

Depuis hier matin je n'ay pas reçu de vos nouvelles de la campagne
portugaise et j'en suis d'autant plus inquiet que j'ay adressé cy-devant
à cette même adresse cent que six lettres qui toutes ont dû vous parvenir

pour Doutre il nest pas Si Coupable que Jetavois Cru
Dubord et Sitout Ses gens qui Sont abandonné une
fois La nuit Venuë.

Ces Deux Messieurs, Sont partis pour pondichery et Vous
Devez Maintenant Sçavoir les Raisons qui Vous Mayés
a repas attendre Les anglois Dans Cauripacom, il
ont toujours rejetté Sur ce Detaut De Munitions
Comunables

Je ne Crois pas que Les anglois aient Deservois beaucoups
D'Egard pour Lepavillon françois qui Sil arboré Dans
les Differentes forteresses et Je Suppose pas que cet Cequi
les arrettera.

J'avois Deja Sut auSsi que Nous Sy étions Sçu De la mort
De Monsieur Celles et De Deux autres officiers, et Son ma
amuré quily avoit Sut beaucoup de coups de canons tirés
a Madrat De Distance en Distance. Il nest pas non plus
Douteux que Les anglois aient perdu Depuis Dentre
malheureuse attaque beaucoups De Monde Des gens
qui Sont Venu De cette armée Sont assuré.

Les anglois Le Lendemain De notre attaque peuvent
Sont Bien avoir été a Arcatte, et Cauripacomme Sil
Jugement Leur plus Droit Chemin

J'Vais Faire passer pour pondichery Les 15 Coups qui
Sont Sauvé Dans la Deroutte.

Rajascab Est allé apondicherry et Vous pourres luy Donner Vos ordres
au Sujet Des Cavalleries, jusqua present il nen na pas beaucoup
aussi Luy jenay Vu güe Dans ouTrois chefs du nombre Desquels
Est Mahamet chevit.

jenay pas voulu Distribuer aux troupes Les habits et Les chemises
que vous leurs aves Envoyé Sans Scavoir Sil faut prendre Lenom
De ceux aqui on les Delivrera

Ganjij qui Devoit Etre L'Entrepot De tout, Est bien pris Mais les
provisions Debouche, Nya pas un Seul grain De Ris De transporté
Dans Les Magasins Et aucunes Des Montagnes ne sont fournies Les
Cas Echeant, Lorsque Lon prendra Sepun Des precautions, Seroit un
Des moyens D'Hommes cenest pas le moyen De conserver Ses places —
Si les Vivres Manquent; aux Evenements!

jai Donné Des ordres pour tout pour que Les Cipayes fugitifs aient
a merevenir rejoindre, Il en arrive tous les jours quelques
jevous prie D'Ecrire au Gouverneur Des Mouttigalle pour que Le
Heidar aie a me Renvoyer Deux Tuiles que Il Enlevé a Dix De
nos gens qui ont passé Sur Son terrein le Surlendemain De la Bataille
jetois Deja Soir mais il nem'a repondu point
Vous me ferés plaisir D'emetre a mes Lettres que Vous pourres
car jesuccombe Sous la Fatigue Et je suis Seul a pourvoir a tout.
jai L'Honneur D'Etre avec Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur
Serj Dett Romain

à Vidaour le 5e juin 1752

Monseigneur

Vu le 11e Sept

J'ai l'honneur de vous donner avis que sur les quatres heures Sanyapd qui lit à Valnour m'a fait demander pour l'aider à Desabuser un milier de Cartouches que j'envoyais faire tirer pour pouvoir opposer aux Coups de fusils de Notevalon.
Tout est dispersé de sorte qu'il est arrivé ce matin et après à midi sur le champ Mopin sur un des Cavaliers. Les Travaux se continuent toujours Monsieur de St Germain qui me charge de vous assurer de ses respects, supporte beaucoup mieux et apres demain il part de rester encore huit ou quinze jours. Il se donne des Mouvements dont il se trouve bien

J'ai l'honneur d'être très respectueusement Votre très humble et très obéissant serviteur de Vauban

Monseigneur

Le Chevalier de Vauban

C'Le Monsieur

Monsieur Dupleix —
Commandeur D'ordre De
St Loüis General De la nation
Françoise Dans Les Indes.
a Pondichery

Du 13e juin 1752 239

Monsieur

Le Cte de Lally

J'ai l'honneur de vous donner avis que hier arriva Monsieur De St Germain Cap. lt allé à pondichery se trouvant sans doute plus incommodé.

Je vous prie de vouloir ordonner Stallé de nous renvoyer les Maitres Maçons que j'avois icy et qui lt allé à pondichery Vendredy dernier a un Rattrapement dune Barque pareille je vous envoye cy joint un petit état que j'ai l'honneur de vous prier de faire remplir.

a la fin absolument nécessaire
les ouvrages continuent toujours
nous avons à côté du village un jardin
de fagnière qui touche presque aux fosses
et qui est extrêmement épais, marqués-
moy, s'il vous plaît, si vous jugés
à propos que on le détruise.
j'ai l'honneur d'être avec respect
Monsieur
Votre très humble et
très obéissant serviteur
Verly de Fromaux

Du 13e juin 1782 289

Monsieur

Le Cte de Vte

j'ai l'honneur de vous donner avis que
hier arriva Monsieur de St Germain
en fit allé à pondichery se trouvant
sans doute plus incommodé.

je vous prie de vouloir ordonner Stillé
de nous renvoyer le Maître Maçon
que j'avois ici et qui fit allé à
pondichery vendredy dernier a un
Interrement dun de ses parents.
je vous envoye cy joint un petit
état que j'ai l'honneur de vous
prier de faire remplir

Monsieur

Monsieur Le Vicomte
Commandant en 2d de Trincomalé
Pour le Service

Bender ce 15e juin 1752 à 8 h Du soir

Monseigneur

A Votre
111e C X L 8

Je viens De faire partir a Lheure[nt] les deux Cents hommes pour Gergy ainsy que Vous me Laves ordonné, j'ai été obligé D'envoyer cent soixante et deux Cypaies n'ayant pu Rassembler que trente huit Cattoquies. les quatres pions sont aussy partis Lheure[nt] Sous Les ordres Des francois ainsi que vous Le Verres par La Lettre De Mr Patté:

Le sieur De la Volonté Mon Dit qu'il n'avoit rien retiré maintenant avec Luy que Deux cents Cypaies tout au plus, en ayant Envoyé cent, Cinquante a chercher pour Escorter Deux Mortiers et une petite pièce De Canon.

Demain matin j'irai avec La Volonté Se Camper.

au bord de la Riviere de Cotterey et de la chercher
l'endroit le plus convenable, attendu que je trouverai reduit
a peu de monde tous nos juges convenable pour les
garder ici, la Cavalerie qui l'a avec luy pour
aller aux Rondes tous les jours aux environs d'ici.

J'ai l'honneur d'etre avec Respect

Monsieur

Votre tres humble tres-
Obeissant Serviteur
Le Cte de Stromeau

parmy les Cypayes qui disent qu'il y a perdu cent
hommes arrivés depuis hier.

A Son Excellence

Monsieur Dupleix

Commandeur de l'Ordre

de St Louis, General

des françois dans les Indes.

à pondichery

De Valdavan le 10 Juin 17[illegible] 243

Monsieur

M. le Colle
111. Cavalle

Le Detachement de Navarre Vient de Camper
auprès que Vous Avez ordonnez Cependant
qu'il Soit situé de ce Coté'cy de la Riviere à quelques
Lieuës De Valdavan Sur le chemin d'Autigny de
de retraite à Navarre tout auprès que Deux cents
Cepahies, plusieurs Luy ont Decampé et ont heureusement
Laissé Leurs armes. presque tous les Farnailles
en ont fait autant de Sorte qu'ils ont
Emporté leurs Coffres, je voudrois bien Marquer
que Rien au soir je n'avois pas en avoir quelque
quarantaine à Dire
de Navarre Dans le Fort Lieu de tout
equipage avoit De superflus pour son artillerie
et ne amenera avec Luy que son necessaire Dit
Seulement Mon ami Luis sur ces lieux, pour le compliment

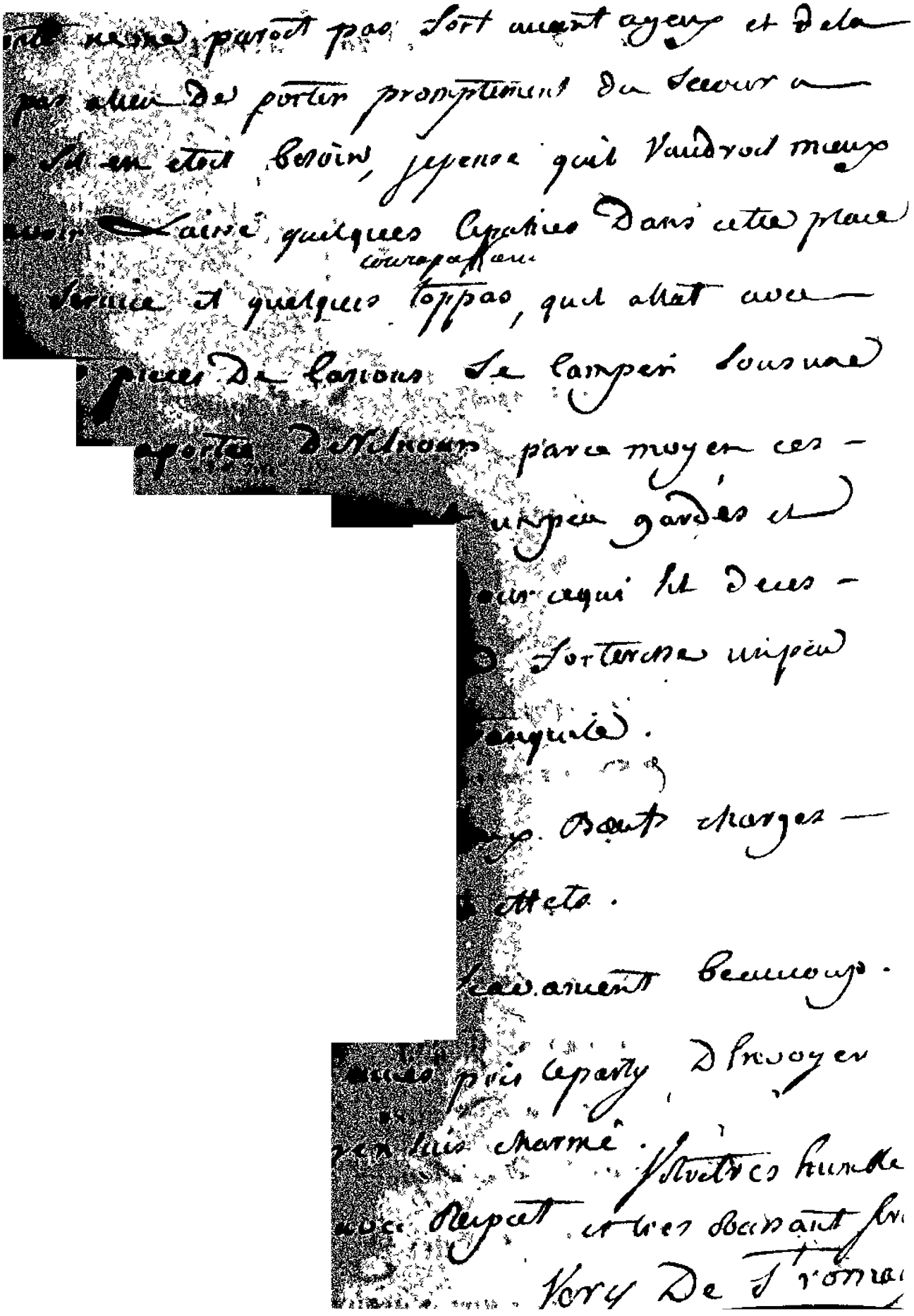

de la Volonté ne me paroi
n'est pas aller de po
Vtrecht Si en etois b
après avoir laissé g
pour le Service et que
Ses quatres pieces de
deux Coppes apostes
deux Hydroits de Tro
L'habitant un peu ra
Bourg en me Sauvai
de monde Vous pouv
j'etois partir pour G
d'instances et de quelq
les Travaux de la p
j'ai appris que Vous
Brener à Gorgy
j'ai l'honneur d'etre
Monsieur

A Monsieur
Monsieur Buyteyo
Commandeur de St Jean
General des Trancis Dans
Juda. Apondrecherry

De Naldaour ce 20 Juin 1782 — 244

Monsieur

Reçu cette lettre

je Reçois a linstant la lettre que vous mavez —
fait lhonneur de mecrire en datte de ce jour,
je vien de faire part a Mr. Hyder de vos ordres, —
et demain de grand matin il fera camper a Courapakam,
je luy ais recommandé de faire Reconnoitre la Cavallerie
dans le Sud et a ouest de son Campement.
jai vu les Cavaliers et les Cipahies tout prets
pour servir descorte a Mr. Brenier aussitot quil
arrivera.
je vous Recevrai demain le nombre de Cheuaux —
que Hyder peut avoir avec lui
lorsque les Cipahies de Changlepette arriveront jaloux —
feray rejoindre a Hyder il est party quelques —
Cavaliers pour leur dire de se presser.

nous navons rien autre chose de nouveau.

j'avois besoin uy de quelques planches pour faire faire
des portes

j'ai l'honneur d'etre avec respect

Monsieur

Votre très humble et très-
obéissant serviteur.

Very des Romains

nous navons
jamais beso
des portes
jai dhon
Monsieur

A Monsieur
Monsieur Dupleix
Commandeur de l'Ordre de St Louis
General des Francois dans
les grandes Indes
Pondichery